



# 5 AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE : ANALYSE DES IMPACTS



Commentaires paysagers :

Au Sud-Est de l'aire d'étude intermédiaire en sortie du bourg de Lataule, le paysage est plat, légèrement incliné en direction du Nord-Ouest. La végétation se manifeste par de petites poches arborées éparses et peu nombreuses. Elles se répartissent au niveau des plans plus éloignés sans interrompre l'étendue du champ visuel ; ces dernières se positionnent en effet en léger contre-bas par rapport à l'observateur. La vue panoramique permet de constater la présence des parcs accordés et construits qui jalonnent le territoire. Les parcs éoliens du Champ Feuillant, de Montdidier, du Bois de la Hayette et de la Sablière investissent l'arrière-plan tandis que les 5 éoliennes du Champ Chardon se dressent derrière les bâtisses agricoles présentes au second plan.

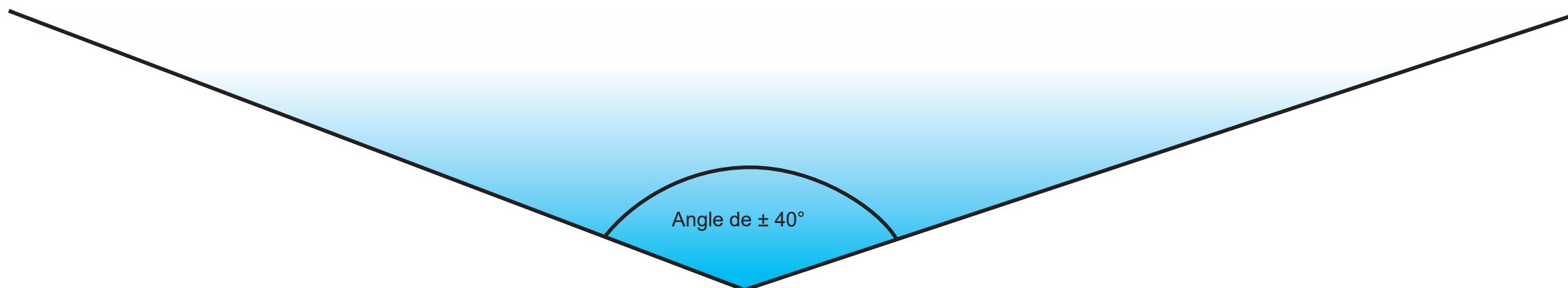
L'arrivée des éoliennes du projet, bien que s'inscrivant en continuité avec le parc du Champ Chardon, manifeste une densité visuelle importante, notamment au niveau des machines les plus au Nord, qui se superposent visuellement entre elles et avec les parcs du contexte éolien. L'impact est modéré à fort depuis la sortie de bourg de Lataule.

**Impact modéré à fort**

**État initial - Vue panoramique**



**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

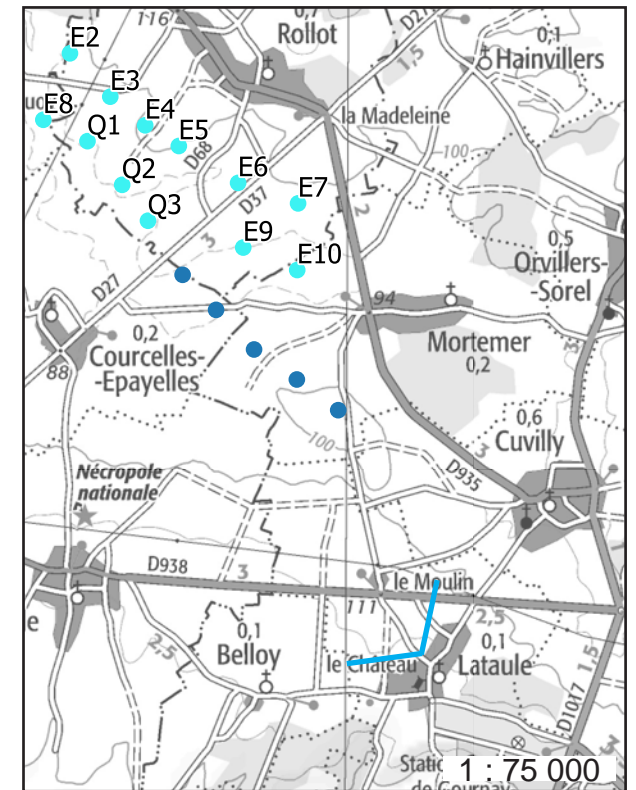




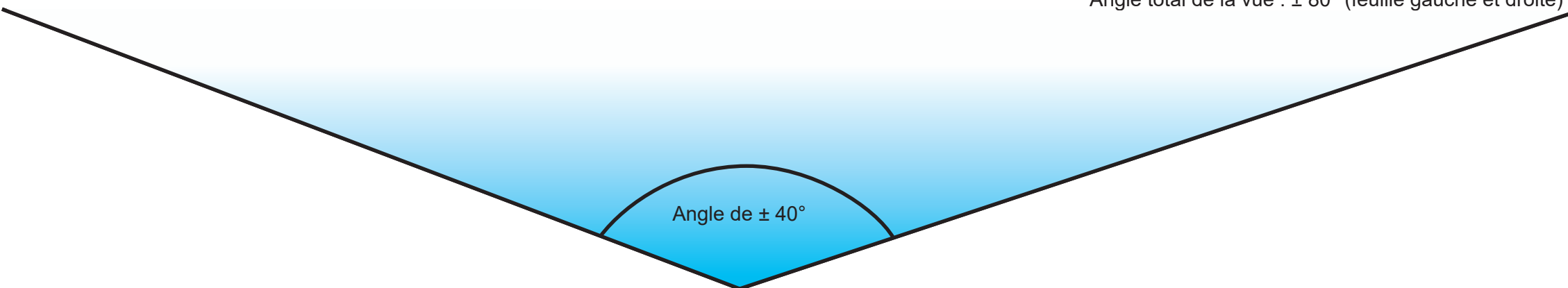
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 28 : Depuis la nécropole de Méry-la-Bataille (projet à 2 930m)

### Commentaires paysagers :

Depuis la nécropole de Méry-la-Bataille, l'observateur possède une vue dégagée sur le paysage. Les petits murets délimitant le cimetière militaire permettent au regard de s'étendre au loin, jusqu'aux lisières boisées sombres à l'horizon. Le tableau est rythmé par différents éléments de second plan : chapelle ou arbres isolés. A droite de la chapelle apparaissent de taille modérée 3 éoliennes du parc éolien accordé du Champ Chardon.

Visuellement présentes dans le paysage, les éoliennes du projet s'inscrivent de façon équilibrée entre les différents éléments paysagers composant la scène. Le parc s'inscrit à une hauteur légèrement inférieure aux éléments végétaux de second plan ponctuant les limites du cimetière militaire. Le parc ne génère pas de concurrence visuelle vis-à-vis des croix du cimetière et crée un tiers plan régulier entre le cimetière et les lisières boisées limitant l'horizon lointain. L'impact reste mesuré depuis le patrimoine commémoratif grâce à l'inscription cohérente du parc depuis ce lieu d'observation.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



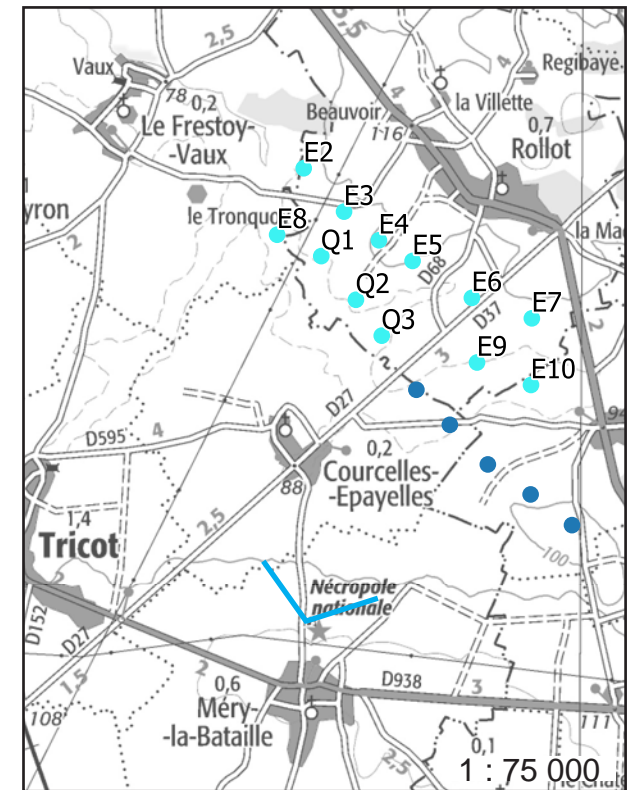
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 27 : Depuis la RD938 entre Tricot et Méry-la-Bataille (projet à 3 780m)

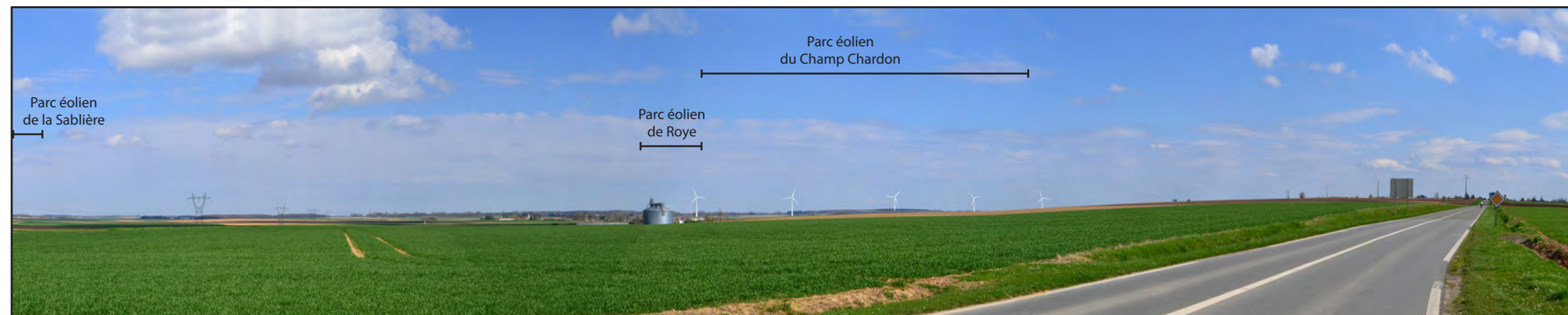
### Commentaires paysagers :

Depuis la D938 à l'Est du bourg de Tricot, la vue est étendue sur le plateau agricole. Le relief est doucement ondulé, ponctué par les lignes haute-tension sur la gauche de la vue, les silos agricoles au centre et à l'extrême droite la silhouette du bourg de Méry-la-Bataille. Les 5 éoliennes du parc accordé du Champ Chardon dessinent une ligne lisible dans le paysage, à la droite de l'observateur, en marquant un plan intermédiaire avant les lisières boisées lointaines.

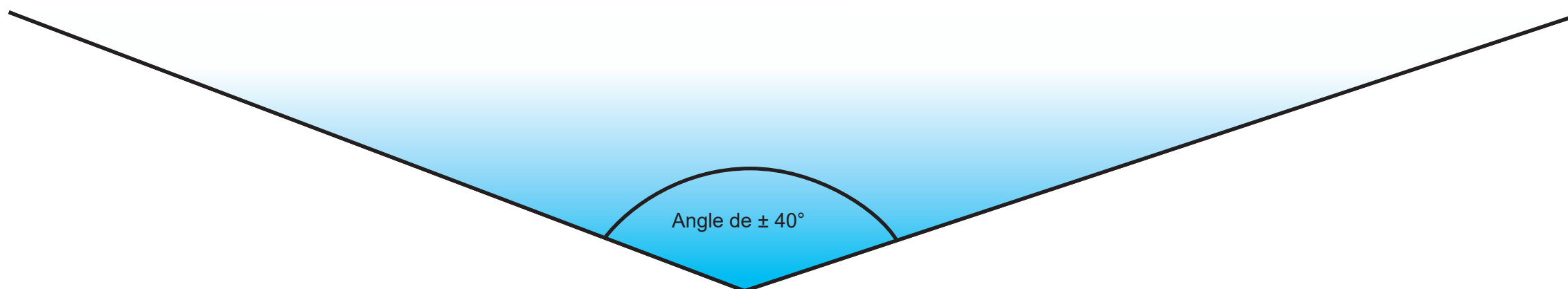
Les futures éoliennes s'inscrivent dans la continuité du parc du Champ Chardon. Le projet est lisible dans le paysage tout en créant un trait d'union entre les verticalités formées par les lignes haute-tension et la topographie montante sur la droite. L'impact du projet est modéré.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

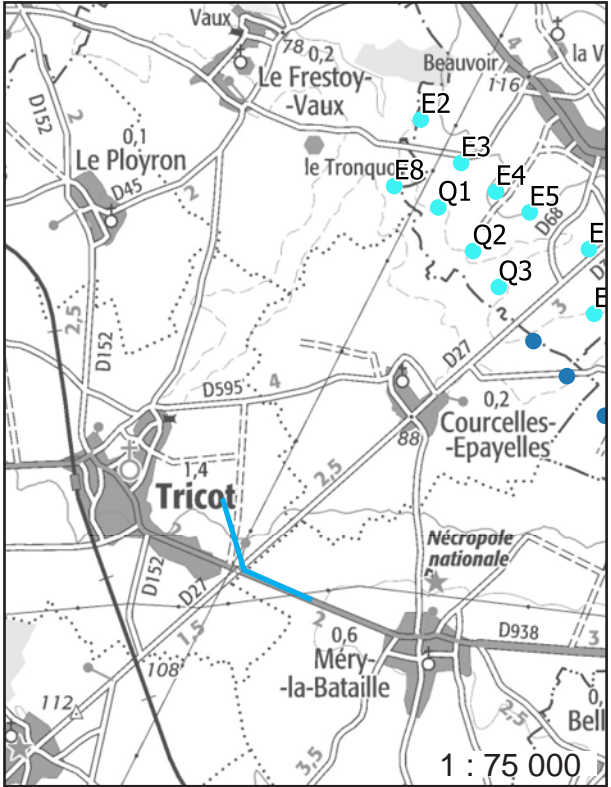
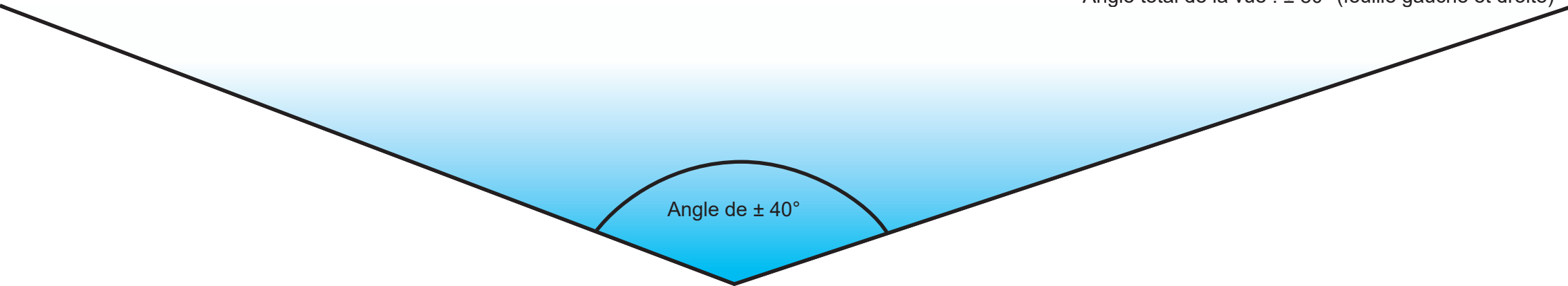




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



Commentaires paysagers :

Depuis la rue de l'église au centre du bourg de Tricot, l'environnement du monument est caractérisé par un paysage urbain dont les façades ferment les vues.

L'observateur ne bénéficie pas de vue dégagée en direction de l'extérieur. Les façades bâties en premier et second plan ferment les vues, toutefois, les pointes des pales des éoliennes E4 et Q3 seront momentanément visibles juste au-dessus des toits d'habitations ou de la végétation des jardins. L'impact est négligeable.

Impact très faible à nul

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



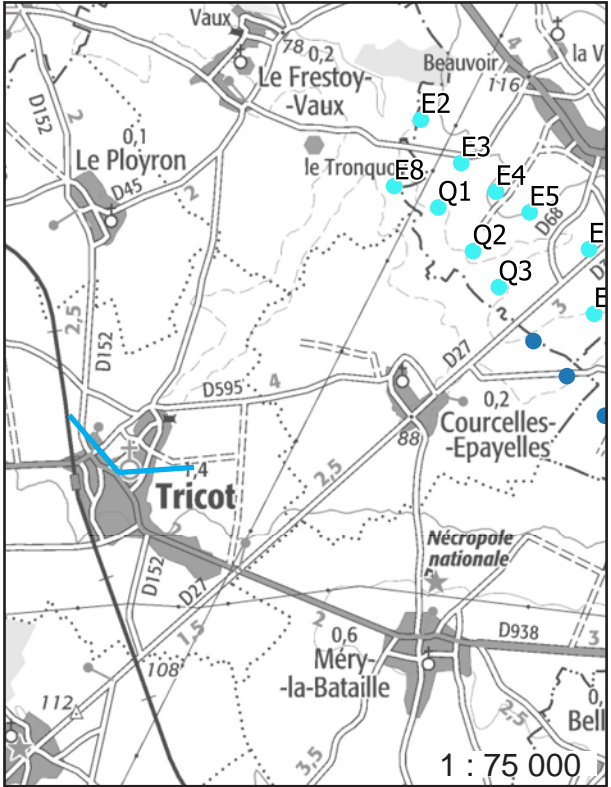
Angle de  $\pm 40^\circ$



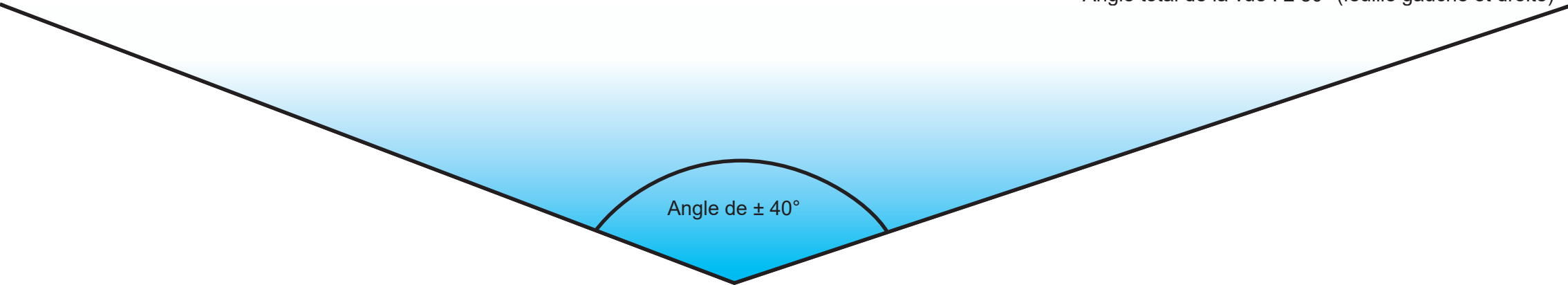
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





Commentaires paysagers :

Depuis la ruelle de l'église longeant le monument par le Sud, le regard de l'observateur est orienté dans l'axe de la ruelle. La façade de l'église et des habitations ne permettent pas d'échappée visuelle depuis le centre-bourg.

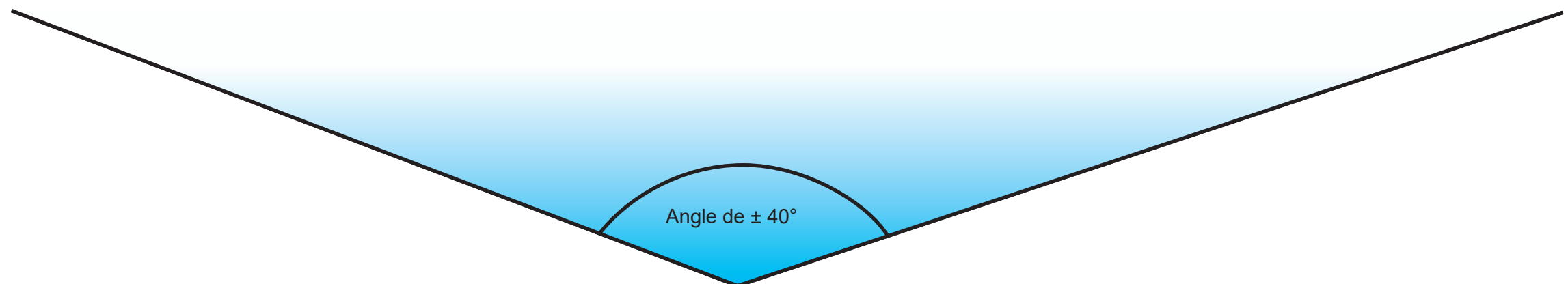
L'observateur ne bénéficie d'aucune vue en direction de l'extérieur. Les façades bâties en premier et second plan ferment les vues. Le projet n'est pas visible et n'impacte pas les vues depuis le monument.

Impact nul

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

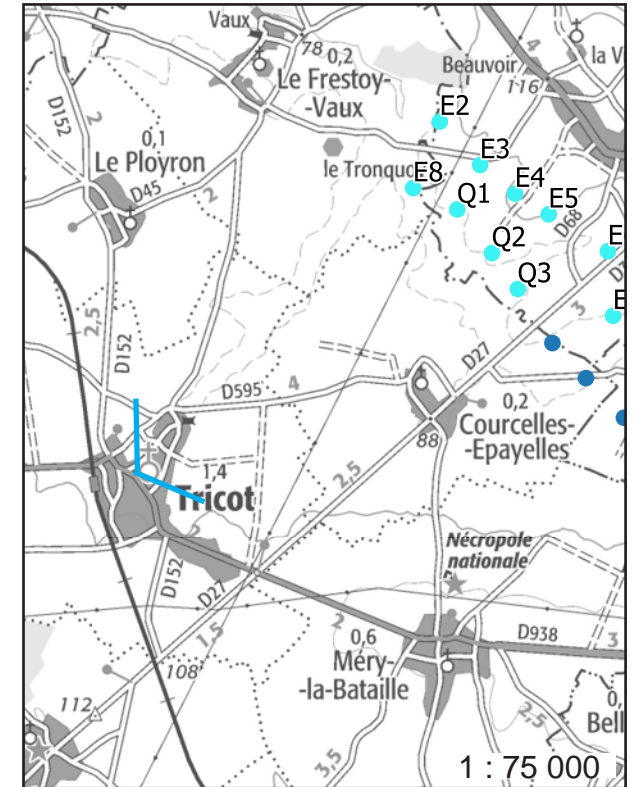




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaires paysagers :

En approchant la sortie Est du bourg de Le Ployron par la route départementale D45, la vue est cadrée par les dernières habitations du village. Une dent creuse ainsi que l'axe de la route départementale créent des ouvertures visuelles importantes. Une des éoliennes du parc accordé du Champ Chardon apparaît discrètement au niveau d'une trouée dans la haie en second plan.

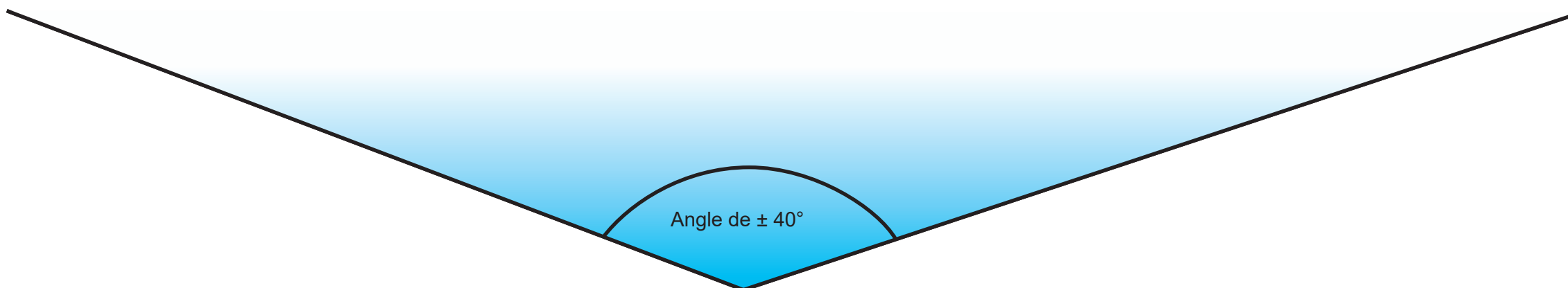
Deux éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot sont perceptibles en partie depuis ce point de vue. L'éolienne supprimée E1 ne se présente pas dans l'axe de la route départementale D45 et ne génère pas de point d'appel visuel marquant. Les éoliennes E2 et Q2 quant à elles se manifestent uniquement par l'extrémité de leurs pales.

**Impact faible**

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

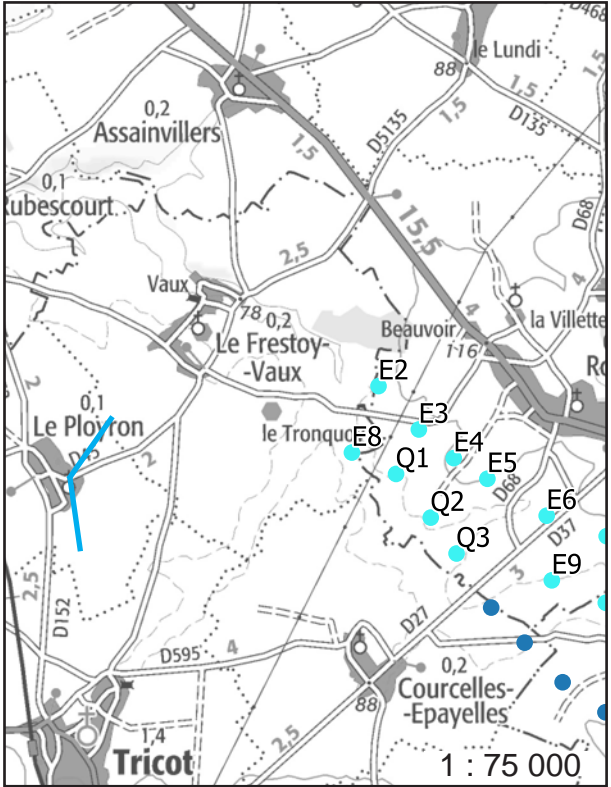
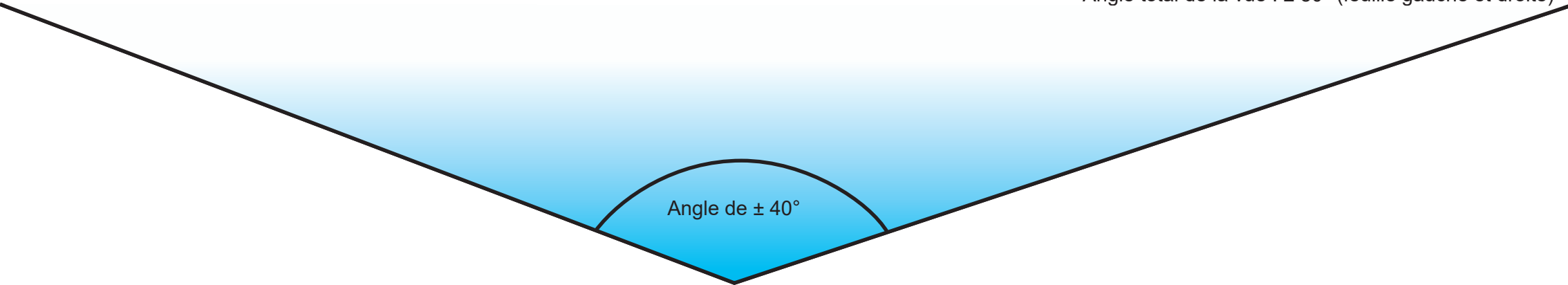




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



## PM 23 : Depuis le centre de Le Ployron (projet à 2 800m)

### Commentaires paysagers :

Le champ visuel est relativement fermé depuis le cœur de village. Entre les cordons arborés et masques bâtis se découvre une percée visuelle à l'arrière de l'alignement resserré de bouleaux au centre du panorama.

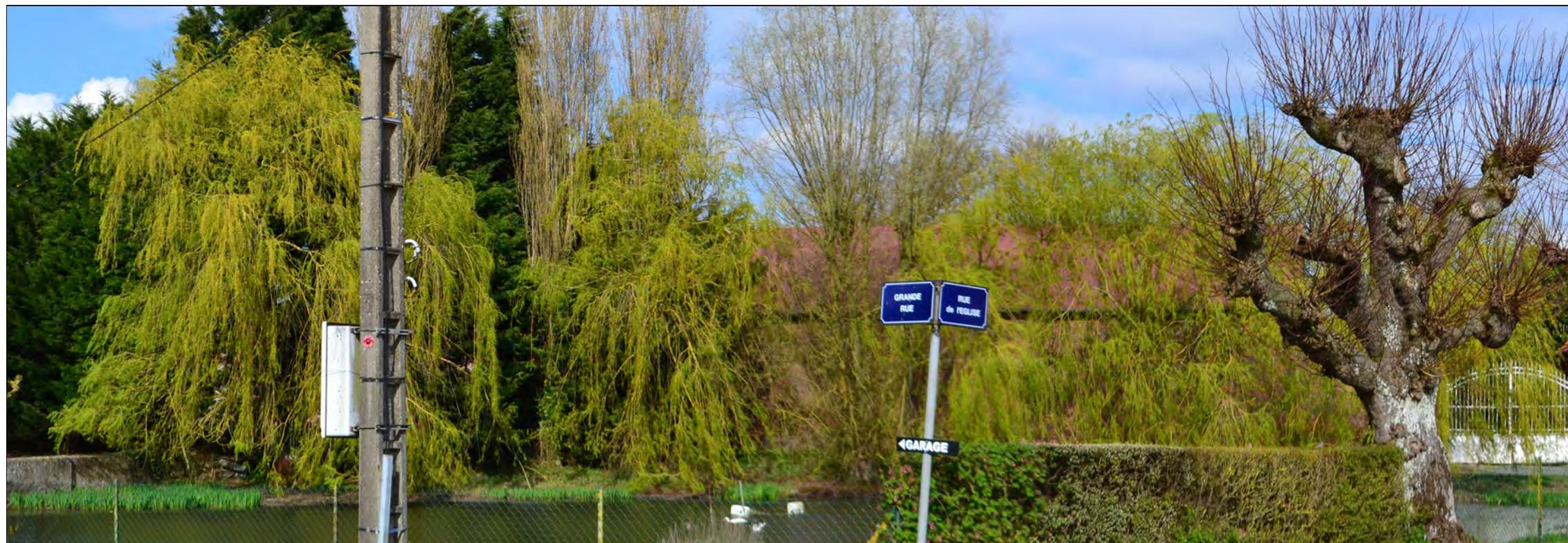
L'impact est faible depuis le centre-bourg de Le Ployron. Deux machines du projet apparaissent sans créer un impact remarquable. La végétation ainsi que l'environnement bâti masquent l'essentiel du projet.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



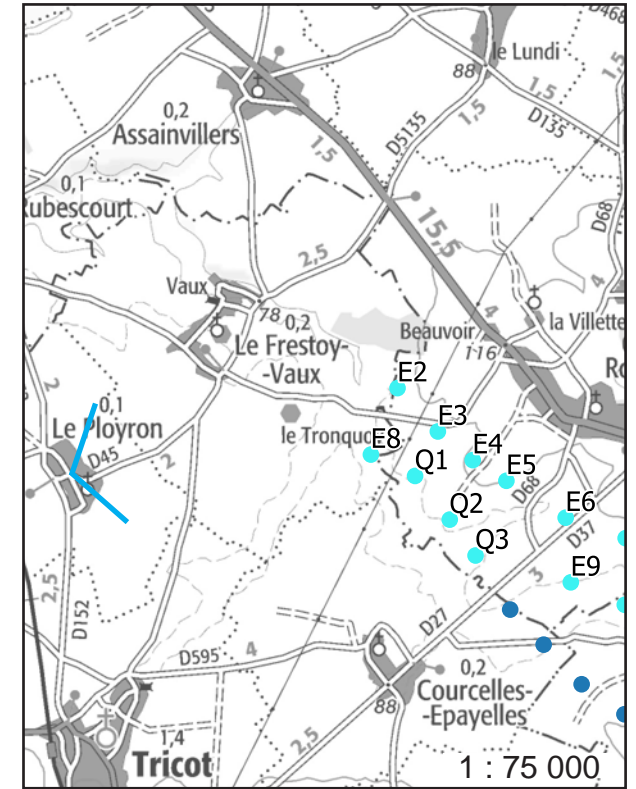
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaires paysagers :

La scène décrit un paysage agricole à la platitude prononcée, succédé par un horizon occupé par de nombreuses nappes boisées qui s'étalent sur tout le champ visuel. En premier plan sont érigées les éoliennes du parc construit de Montdidier qui développe un dialogue visuel avec le parc accordé du Champ Chardon, visible en arrière-plan des bois de Le Frestoy-Vaux.

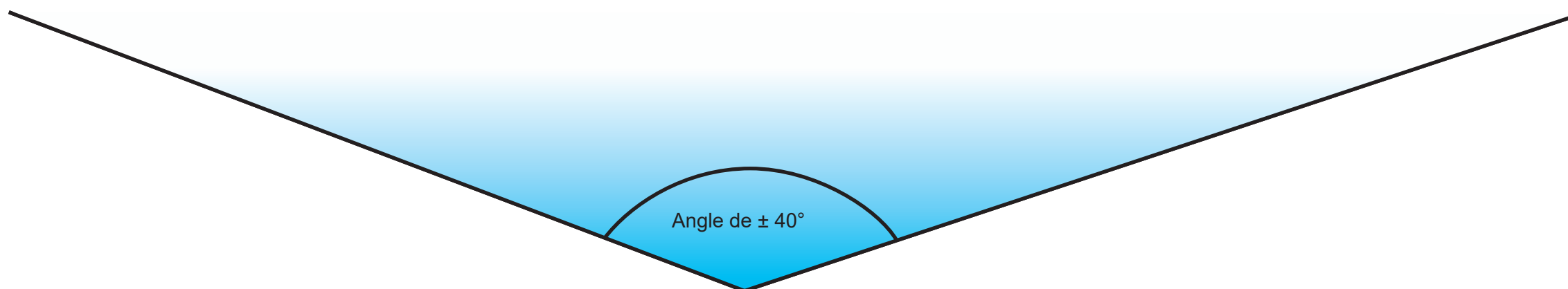
L'impact est modéré à fort depuis la route départementale RD214. Les éoliennes du projet apparaissent superposées sans cohérence apparente mais avec un impact restreint sur le paysage. La taille apparente du parc reste mesurée à une distance de plus de 5,5 kilomètres.

**Impact modéré à fort**

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

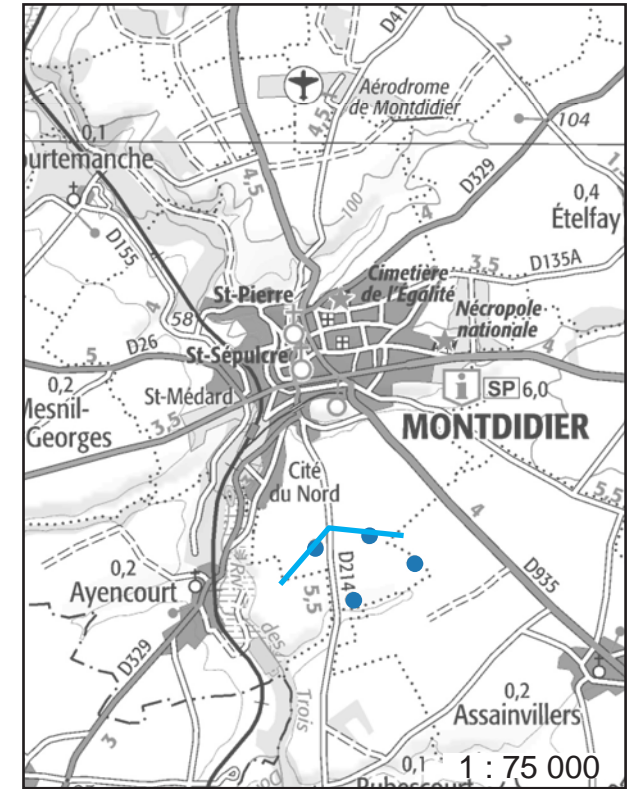




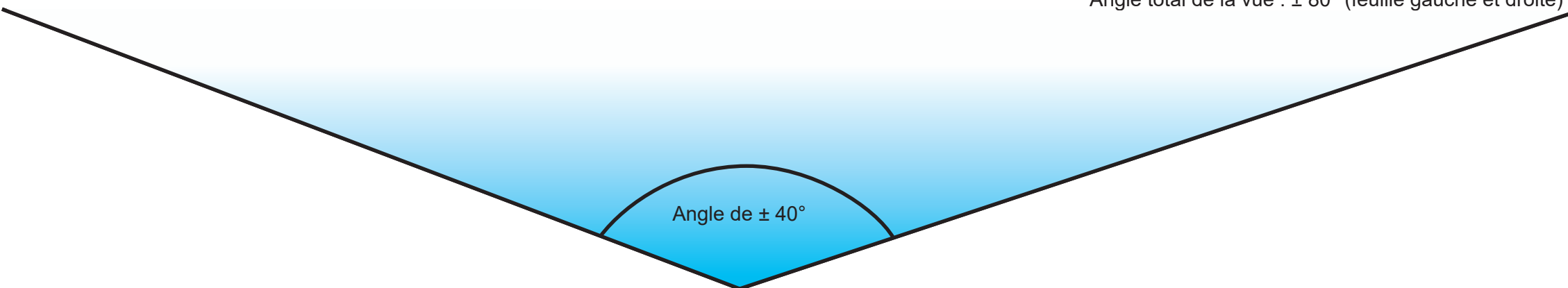
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 21 : Depuis le village Piennes-Onvillers (projet à 4025m)

### Commentaires paysagers :

Depuis le croisement entre la rue Verte et la rue du Moulin en face de l'église de Piennes-Onvillers, l'observateur possède une fenêtre visuelle en direction du Sud. La moitié gauche de la vue est occupée par le bâti et l'église de Piennes tandis que la fenêtre visuelle sur la droite de la vue s'ouvre sur une parcelle agricole encinte dans le tissu urbain.

Les éoliennes du projet sont en partie masquées par la végétation en second plan, entourant la place jouxtant la rue du Jeu de Paume. Seules les pales des éoliennes se hissent au-dessus de la cime des arbres. La vue depuis l'église classée est très faiblement impactée par les machines qui apparaissent de taille réduite à plus de 4 kilomètres du projet.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



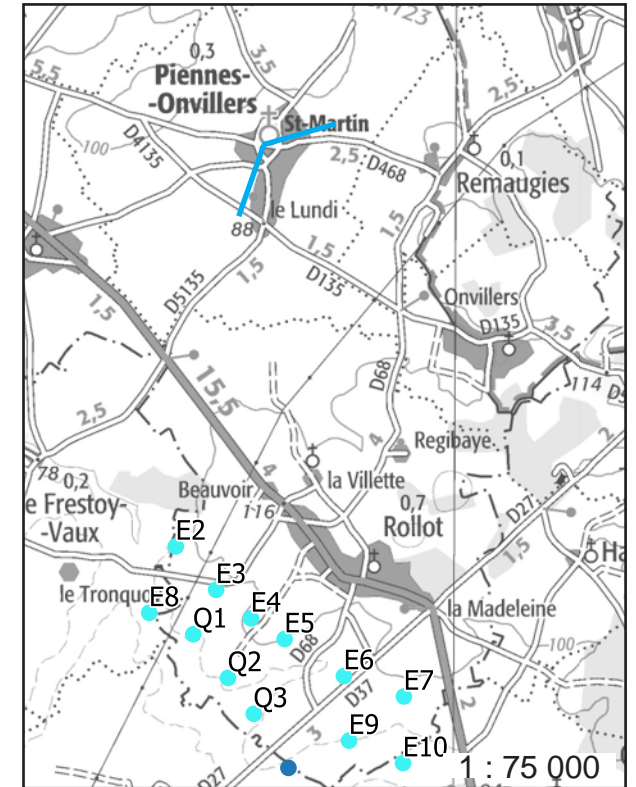
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



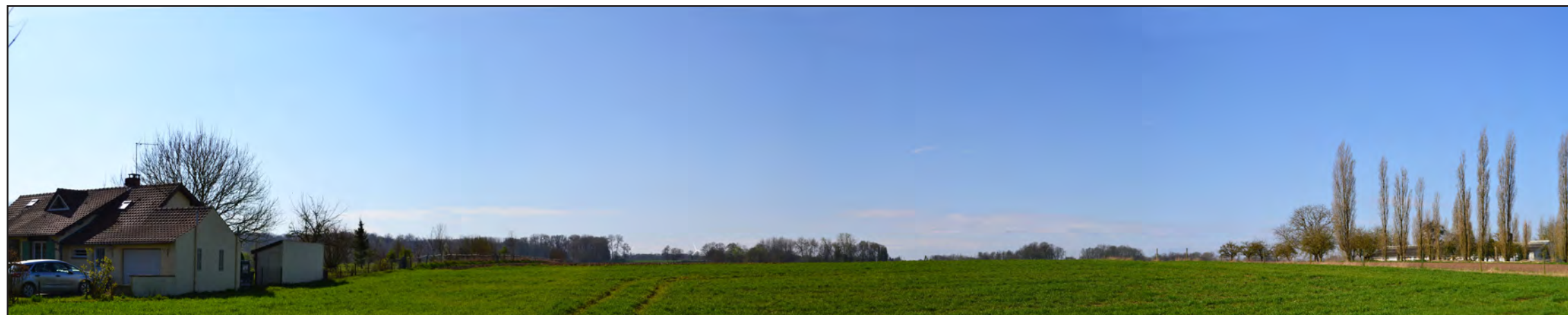
Commentaires paysagers :

Le paysage est ouvert depuis le bourg d'Onvillers, le long de la route départementale D135. Une discontinuité du bâti laisse le regard s'étendre jusqu'aux cordons arborés identifiant les Bois de Bains. La perspective est cadrée sur la gauche de l'observateur par les habitations, sur la droite par un alignement de peupliers. Deux des éoliennes du parc accordé du Champ Chardon se montrent à l'arrière-plan éloigné.

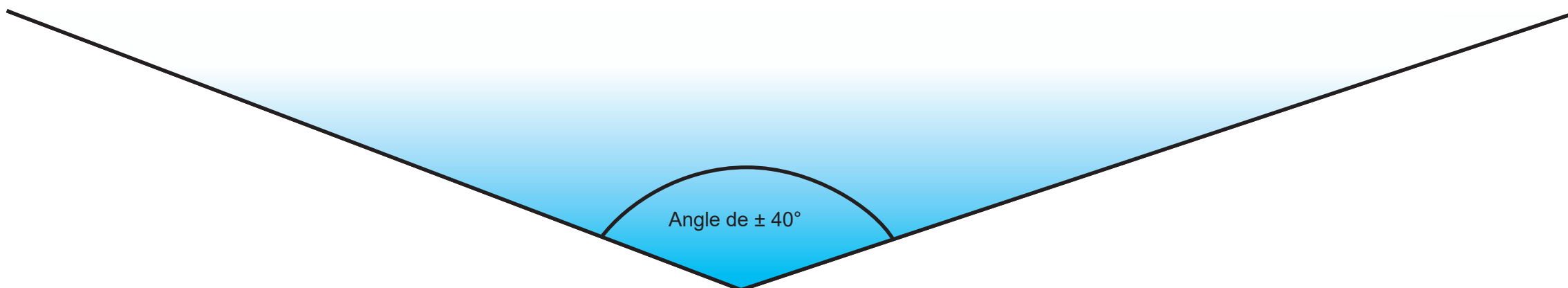
Les perceptions du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot sont faibles à modérées depuis le hameau de Onvillers. La topographie ascendante ainsi que les lignes arborées habillant la ligne d'horizon masquent la majorité des machines du projet. Les éoliennes visibles s'inscrivent dans les lignes de force instaurées par les nappes boisées. Les aérogénérateurs se placent à une hauteur apparente similaire voire inférieure à celle de la végétation, en prolongeant la ligne paysagère initiée par le parc du Champ Chardon.

**Impact faible à modéré**

**État initial - Vue panoramique**

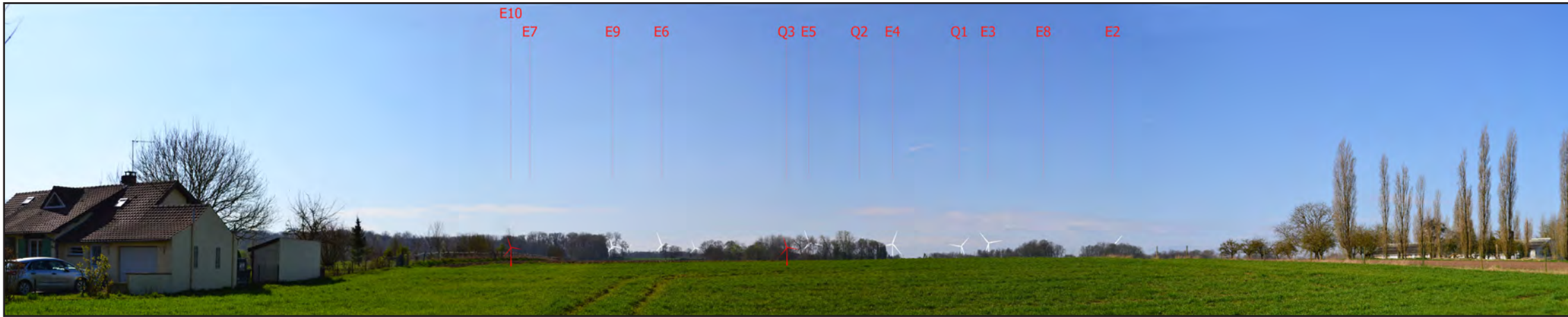


**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

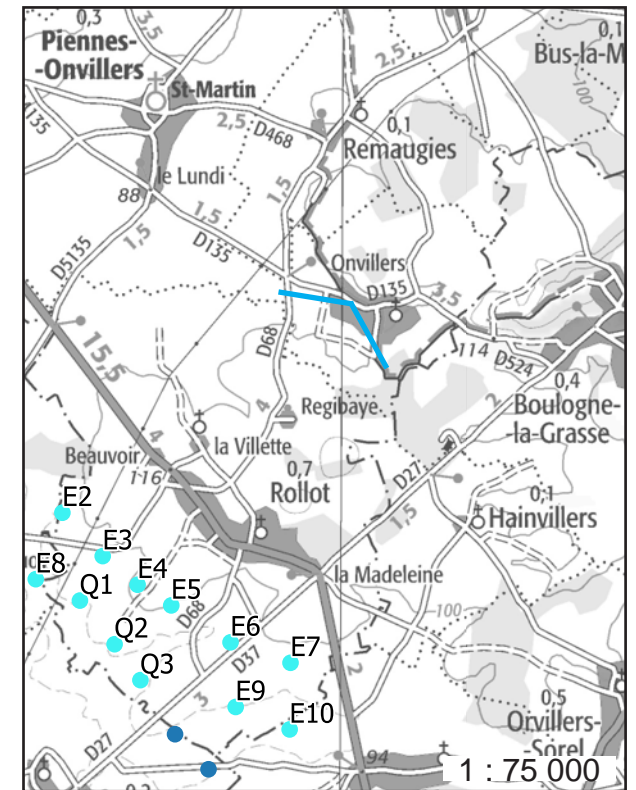




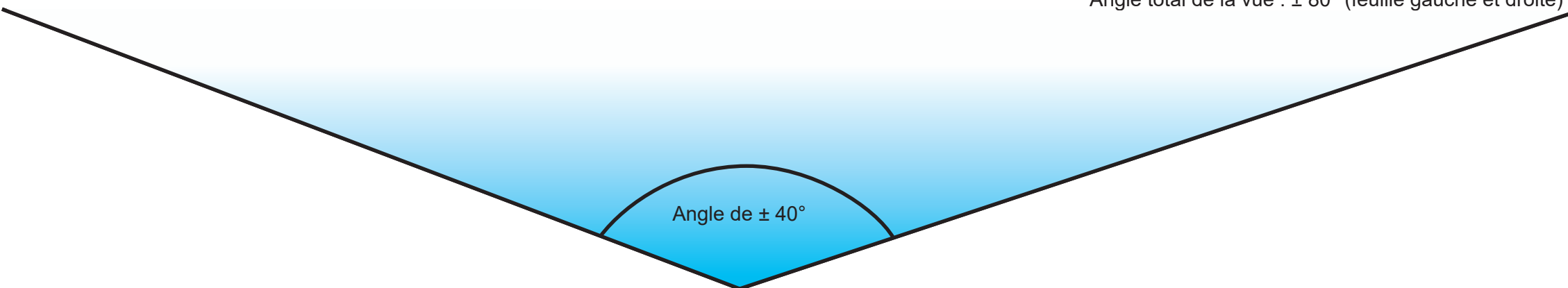
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 19 : Vue depuis l'église de Boulogne-la-Grasse (projet à 4 820m)

### Commentaires paysagers :

Malgré l'altitude surélevée de l'observateur depuis le parvis de l'église de Boulogne-la-Grasse, les vues sont particulièrement fermées par une végétation environnante dense. Le tableau est composé en premier plan par les habitations du bourg de Boulogne-la-Grasse qui se fondent dans les masses végétales.

Le projet est entièrement masqué par les multiples rideaux de végétation entourant la commune. La seule fenêtre dont bénéficie l'observateur se situe sur sa gauche en direction du Sud-Est, où aucun parc éolien n'est visible.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



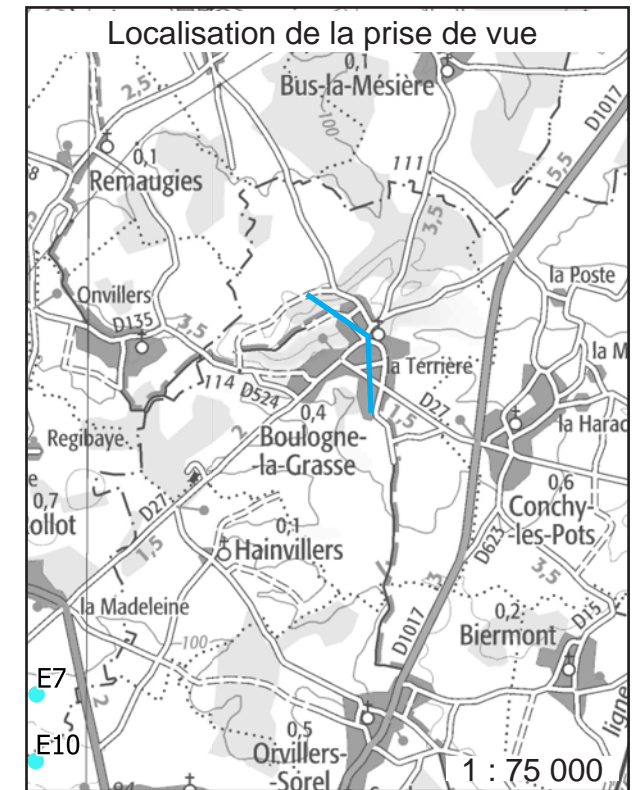
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaires paysagers :

La vue depuis la route départementale RD1017 reliant Conchy-les-Pots à Orvillers-Sorel souligne le caractère boisé et agricole du territoire ainsi que le relief délicatement ondulé. La silhouette du village est à peine perceptible du fait de la ceinture boisée entourant la commune.

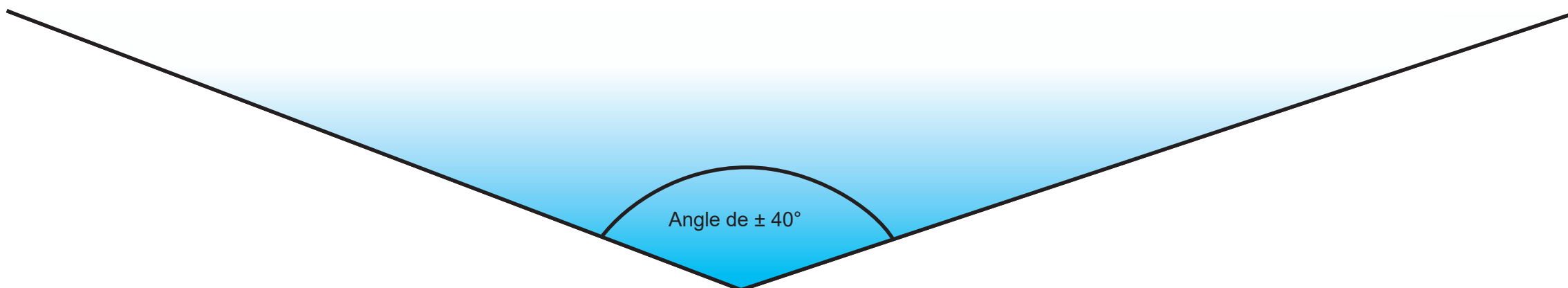
L'impact est mineur depuis l'axe de communication fréquenté de la RD1017 où seule une pale de l'éolienne de E7 est visible. L'observateur étant en déplacement depuis la route, les vues seront succinctes et possibles de manière latérale dans le sens Conchy-Orvillers. L'impact est également très faible depuis le chemin de Grande Randonnée GR 123 parcourant le paysage au niveau des haies bocagères au second plan.

**Impact nul à faible**

**État initial - Vue panoramique**

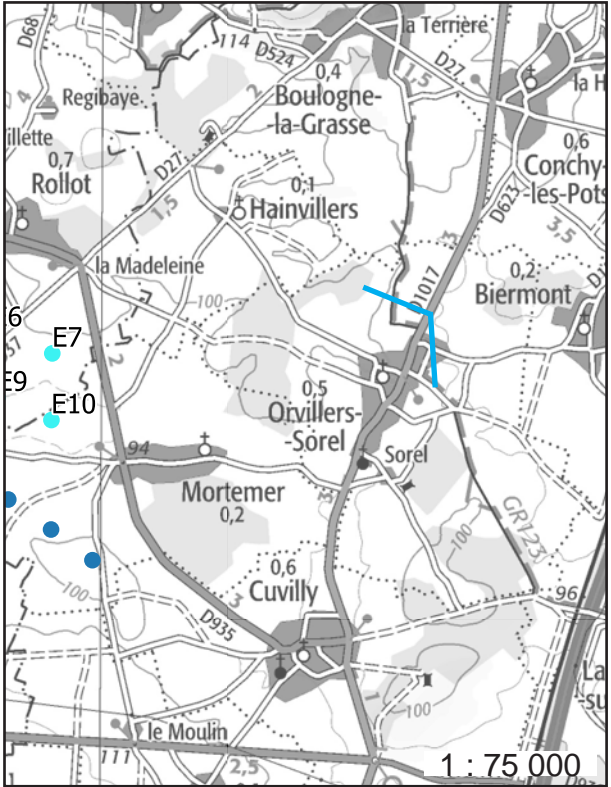


**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



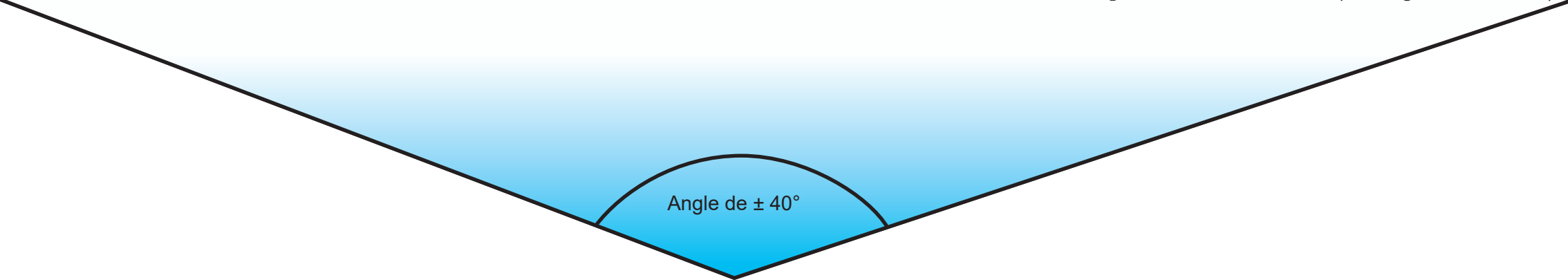


Simulation avec le projet - Vue panoramique



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)





## PM 17 : Depuis la RD 935 entre Cuvilly et Mortemer (projet à 1 800m)

### Commentaires paysagers :

Le panorama possède une organisation géométrique perçue depuis la route départementale D935 longeant le Grand Bois entre Cuvilly et Mortemer. Le parc accordé du Champ Chardon forme une ligne d'éoliennes parallèle à la route départementale et la lisière du Grand Bois en accentuant les effets de perspectives à l'échelle du grand paysage. Le parc accordé du Champ Feuillant forme un bosquet d'éoliennes cohérent avec les poches boisées éparses qui cadencent l'horizon.

L'impact est modéré à fort depuis la route départementale D935 reliant Cuvilly à Mortemer. Le projet est lisible dans le paysage perçu depuis l'orée du Grand Bois au Sud de Mortemer. Les éoliennes du futur projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot se positionnent dans le prolongement de la ligne du parc accordé du Champ Chardon.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



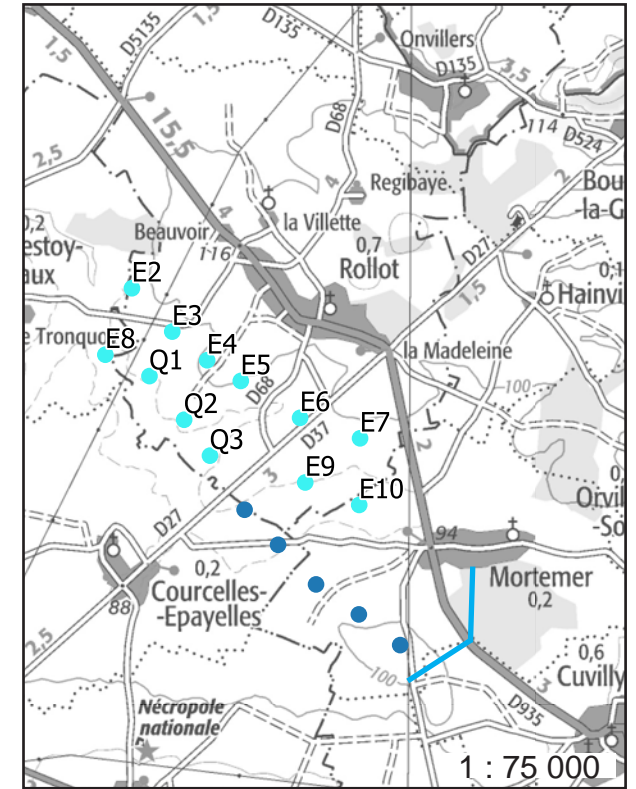
Angle de  $\pm 40^\circ$



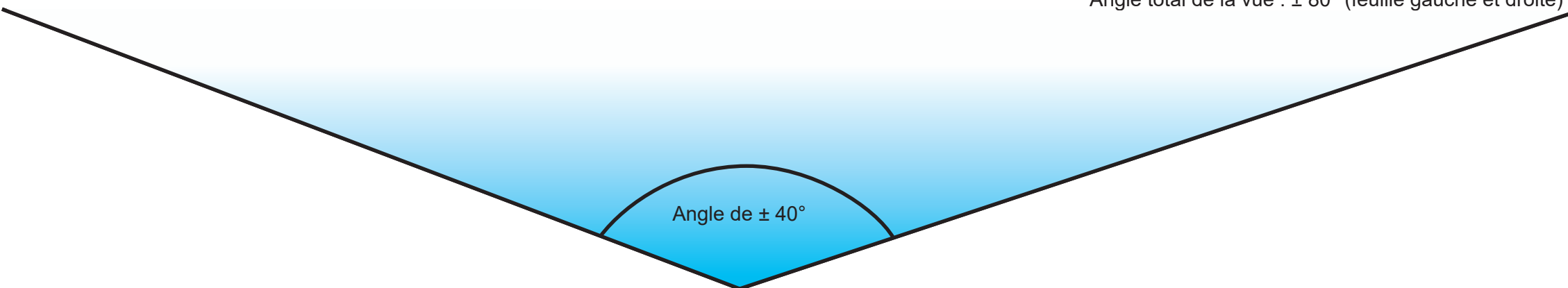
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



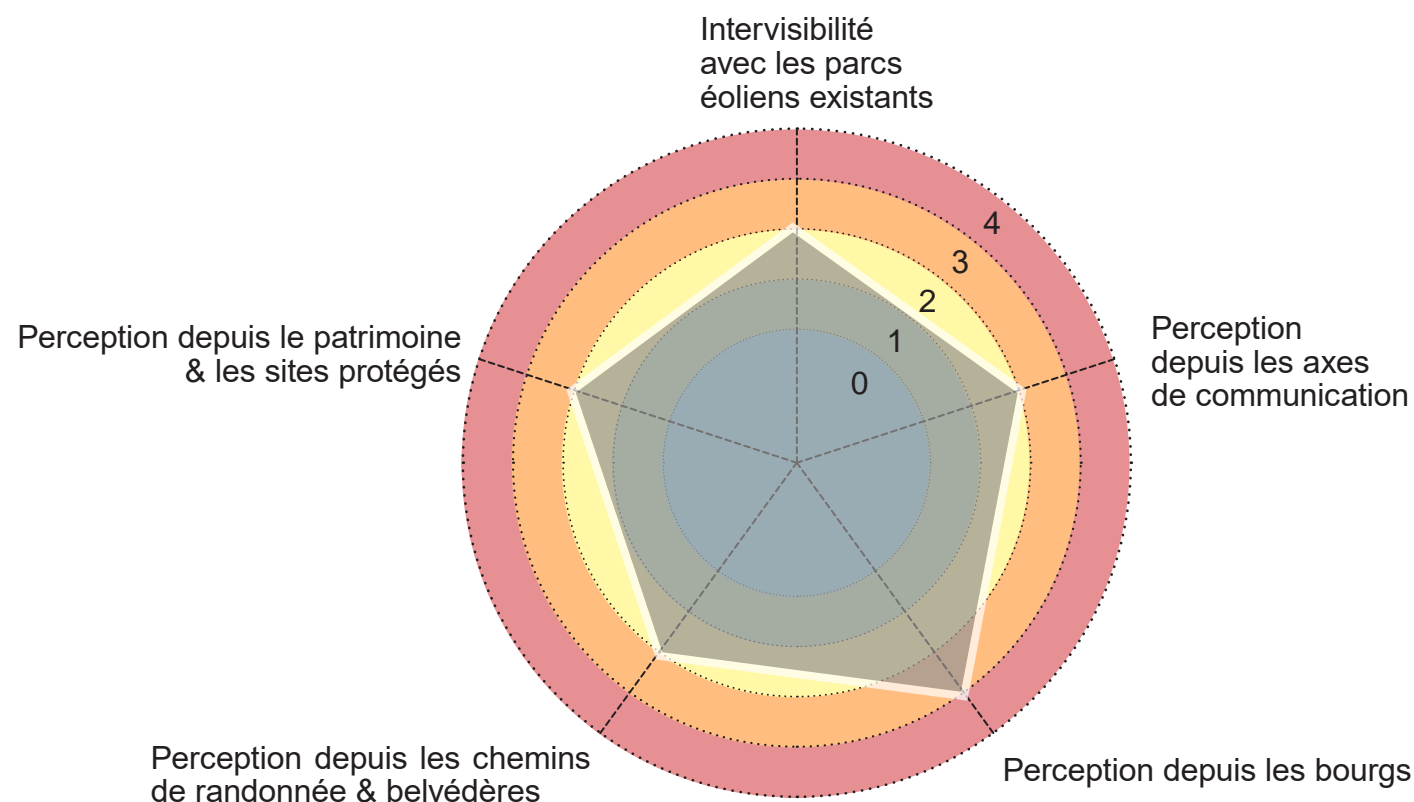
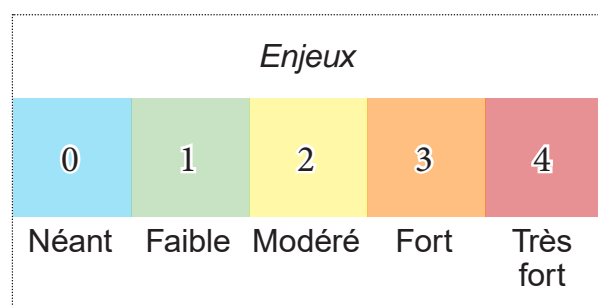
- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude intermédiaire (d'après les enjeux de l'état initial)

ENJEUX	SENSIBILITÉ					COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants			2			Situé à l'extrême Nord-Ouest de l'aire d'étude intermédiaire, le parc éolien du Champ Chardon est l'unique parc construit présent dans ce périmètre. La perception simultanée du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot avec ce parc constitue un enjeu moyen étant donné sa position dans l'aire d'étude. Des intervisibilités éventuelles pourront s'observer depuis la frange Sud-Ouest du futur projet.
Perception depuis les axes de communication			2			Les axes de communication depuis cette aire étude permettront d'observer occasionnellement des vues en direction de la zone d'implantation du projet selon la présence ou non de végétation le long des voies qui permettent de filtrer les vues. La voie SNCF ne constitue pas un enjeu particulier du fait de son encaissement et qu'elle soit bordée sur son long par des rideaux de végétation filtrant les vues.
Perception depuis les bourgs				3		Les villages situés dans cette aire d'étude seront pour certains exposés à une vue partielle avec les futures éoliennes de Rollot si ces derniers ne se situent pas en creux de vallées. Les villages de Le Ployron, de Tricot et de Méry-la-Bataille, situés sur la frange Sud-Ouest du projet devront être particulièrement étudiés.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères			2			L'enjeu pour les itinéraires de randonnée traversant l'aire d'étude intermédiaire est très limité compte tenu du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Les sentiers pédestres et cyclistes d'échelle locale situés au Nord-Ouest du projet sont les plus enclins à offrir des vues sur le projet par leur position en altitude plus élevée. Cette particularité est nuancée par le passage de la vallée de l'Avre dans laquelle aucune vue n'est possible sur les éoliennes de Rollot.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés			2			Par leur inscription au sein du tissu bâti de leurs villages respectifs, les deux monuments de l'aire d'étude intermédiaire représentent un enjeu moyen pour le projet. La proximité aux futures éoliennes étant plus importante, les sensibilités de ces monuments restent à confirmer.





Le rapprochement de l'observateur au projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot augmente naturellement les sensibilités et visibilitées sur les futures éoliennes. Toutefois, la configuration particulièrement boisée du territoire confère des impacts qui sont dans l'ensemble faibles à modérés. Le projet n'apparaît que rarement dans son entièreté et présente la plupart du temps l'extrémité des pales de ses machines.

Les intervisibilités du projet avec le parc accordé du Champ Chardon sont évidentes et lisibles dans le paysage. Les éoliennes E8, Q1, Q2 et Q3 se positionnent pleinement dans le prolongement de la ligne courbe amorcée par le parc du Champ Chardon tandis que les éoliennes E2 à E7 s'inscrivent parallèlement à cette ligne. Les impacts cumulés sont atténués par une cohérence entre les parcs même si certains points de vue soulignent une superposition visuelle désordonnée. La configuration et le dialogue vis-à-vis des autres parcs (Champ Feuillant, Montdidier...) sont plus lointains, permettant aux différents groupes éoliens d'être lisibles à distincts les uns par rapport aux autres.

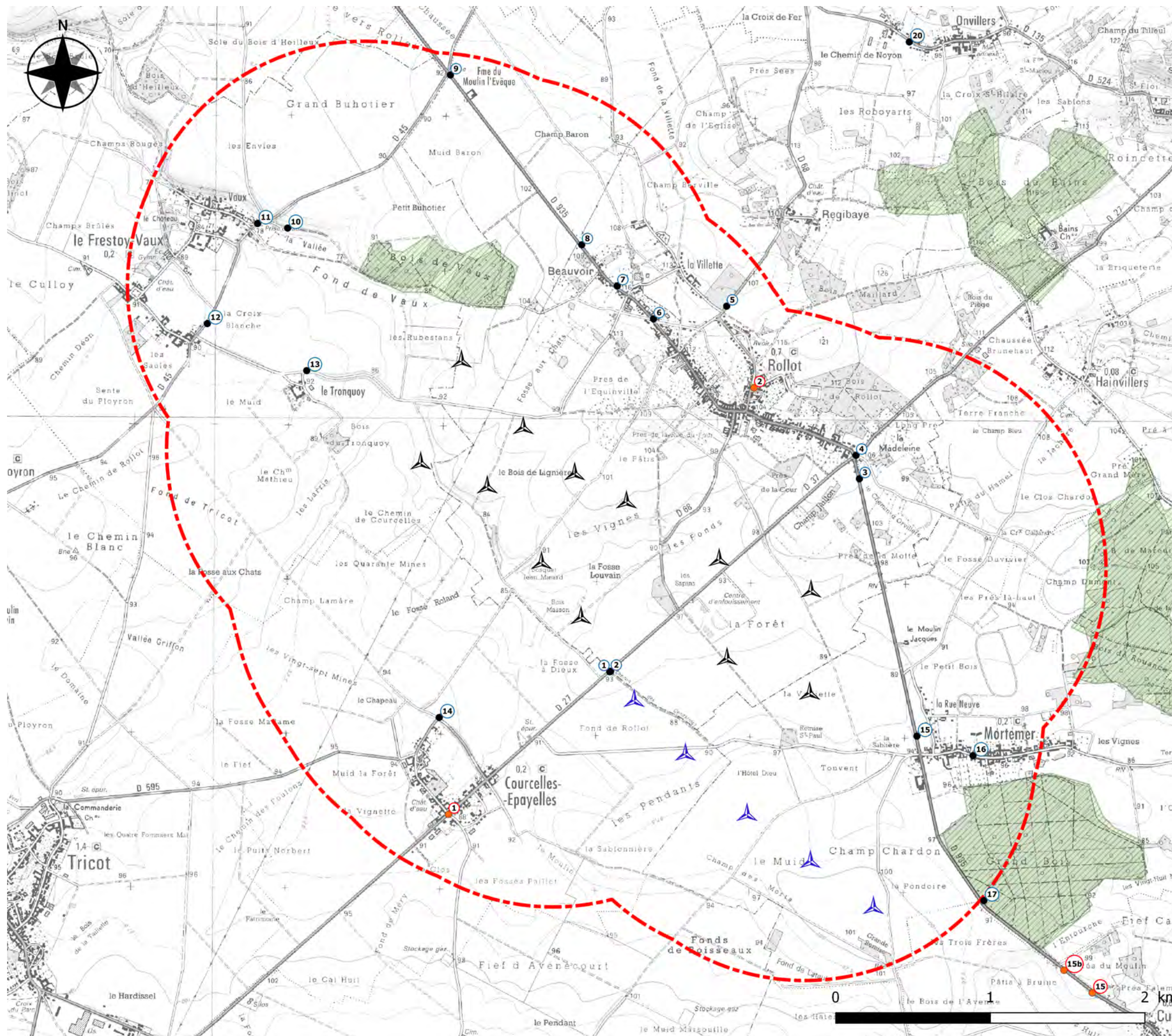
Les bourgs sont faiblement à modérément impactés par le projet. Les sorties de village sont naturellement plus exposées, notamment depuis les bourgs de Lataule ou Le Ployron où les perceptions des futures éoliennes suggèrent certaines sensibilités. Dans les autres cas, la couverture boisée du territoire joue un grand rôle et réduit fortement les perceptions depuis les cœurs ou sorties de bourg.

Le sentier de Grande Randonnée GR 123 n'est que peu ou pas impacté par les éoliennes du projet. Depuis la frange Est de l'aire d'étude intermédiaire où le territoire est densément boisé, les perceptions seront faibles voire inexistantes. Les vues se manifestent depuis le tronçon longeant l'Ouest du bourg de Remaugies, mais la couverture végétale du territoire masque une fois de plus la partie inférieure du futur parc. Les autres circuits parcourant l'aire d'étude intermédiaire sur la moitié Ouest possèdent une lisibilité du projet depuis les espaces situés sur le plateau agricole.

Les deux monuments protégés de l'aire d'étude intermédiaire sont nullement à faiblement impactés par le projet. L'église de Tricot s'insère dans un environnement bâti qui ne permet pas d'échappée visuelle vers le grand paysage (à l'exception d'une pale d'éolienne) tandis que la végétation aux abords de Piennes-Onvillers filtre efficacement les vues. Malgré la proximité de ces deux éléments patrimoniaux, seule une partie minimale du projet est perceptible et les impacts restent mineurs. L'ouverture visuelle proposée depuis la nécropole de Méry-la-Bataille offre en effet une lecture manifeste du projet dans le paysage. L'impact s'avère toutefois modéré grâce à une implantation équilibrée du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot.







# Points de vue Aire d'étude rapprochée

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

Points de vue

- Campagne initiale
- Campagne complémentaire

Aires d'étude

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude très éloignée

Contexte éolien

- Parc construit
- Parc accordé
- Implantation du projet

Fig. 194 : Carte de localisation des points de vue de l'aire d'étude rapprochée





## 6 AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE : ANALYSE DES IMPACTS



## PM 16 : Depuis le centre-bourg de Mortemer (projet à 1 130m)

### Commentaires paysagers :

Les vues depuis le centre-bourg de Mortemer sont plus ou moins ouvertes sur l'extérieur. La faible hauteur des façades bâties permet de percevoir deux des éoliennes du parc accordé du Champ Chardon.

Depuis cette position, l'impact visuel est souligné par l'apparition des éoliennes E7 et E10 au niveau des toits d'habitations du village. Ces dernières sont visibles en partie sans dépasser la hauteur apparente des éléments structurants du paysage: arbres, toitures et de poteaux électriques contribuent à l'accueil visuel des éoliennes du projet.

### Impact fort

### État initial - Vue panoramique

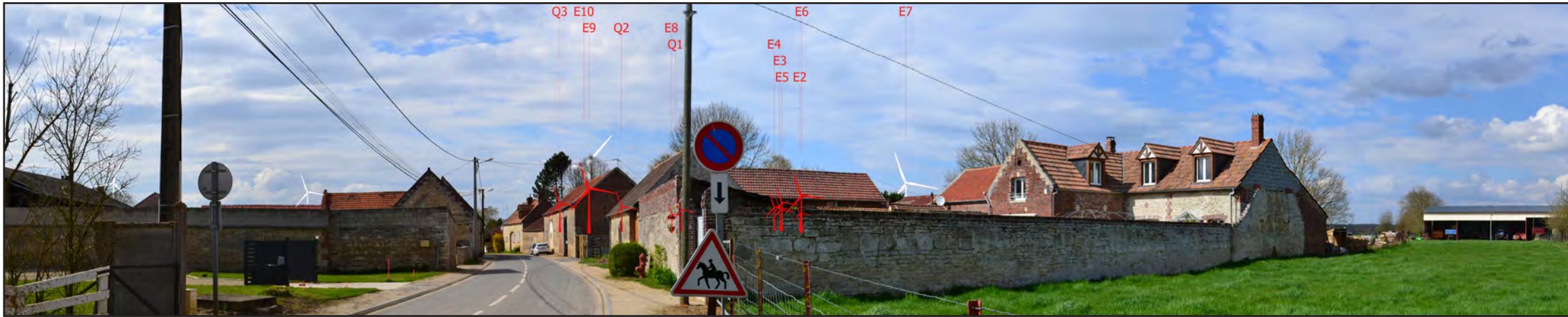


### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

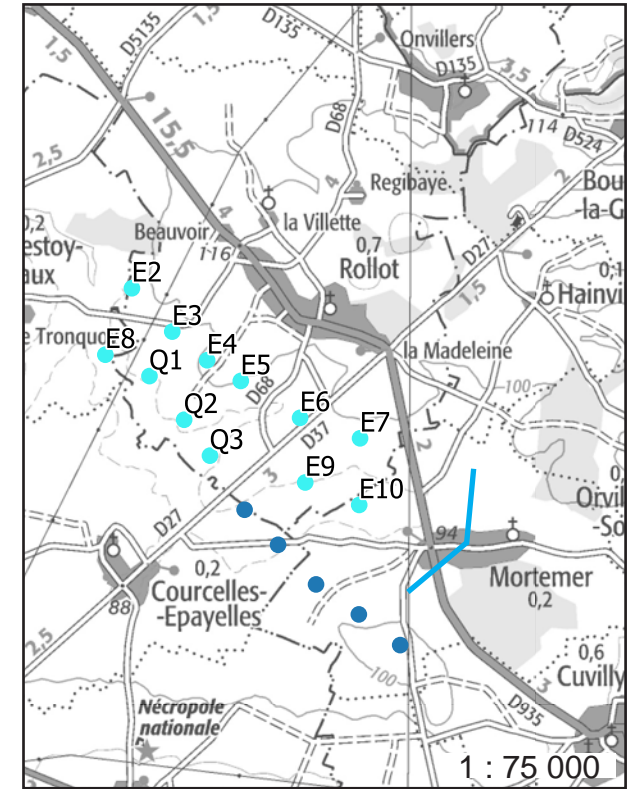




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 15 : Depuis la sortie de Mortemer (projet à 751m)

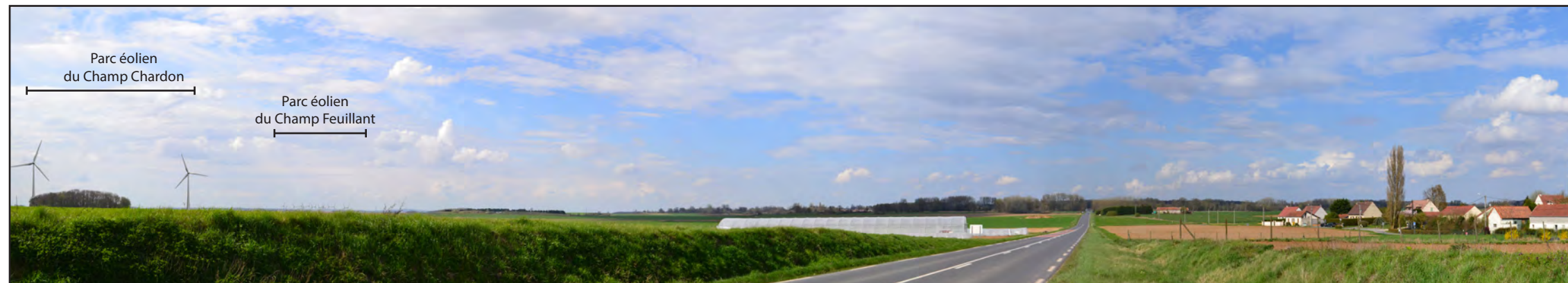
### Commentaires paysagers :

Le paysage en sortie de bourg de Mortemer est caractérisé par un relief doux traversé sur la droite de la vue par la route départementale D935 menant à Rollot, occupé par des serres de cultures au centre de la vue. La frange bâtie de Mortemer à l'extrême droite du panorama semble tournée en direction des éoliennes du parc accordé du Champ Chardon présentes à l'Ouest, sur la gauche de l'observateur. Le regard s'étend jusqu'aux lisières des bosquets de bois ceinturant le village de Rollot.

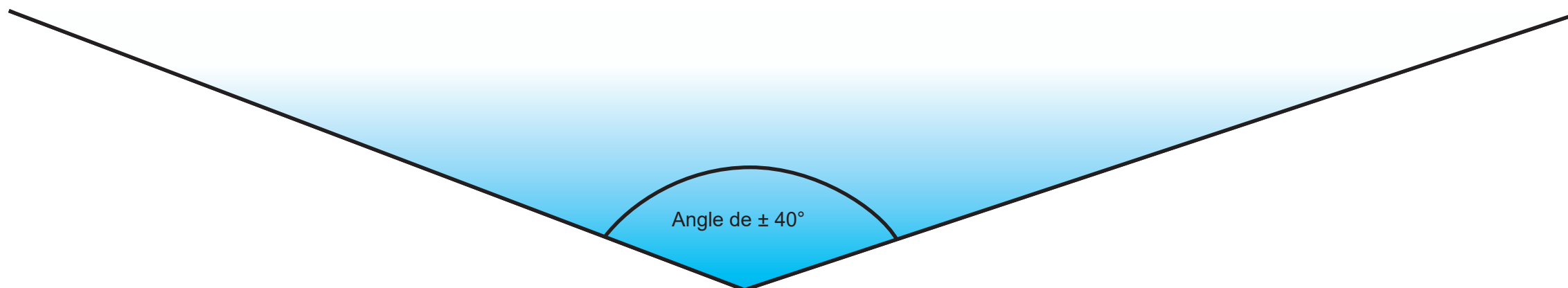
L'impact visuel en sortie du bourg de Mortemer est fort. Les éoliennes E9 et E10 s'inscrivent à proximité de l'observateur tandis que les autres machines tendent à dessiner un couloir homogène en direction du Nord-Ouest.

### Impact fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

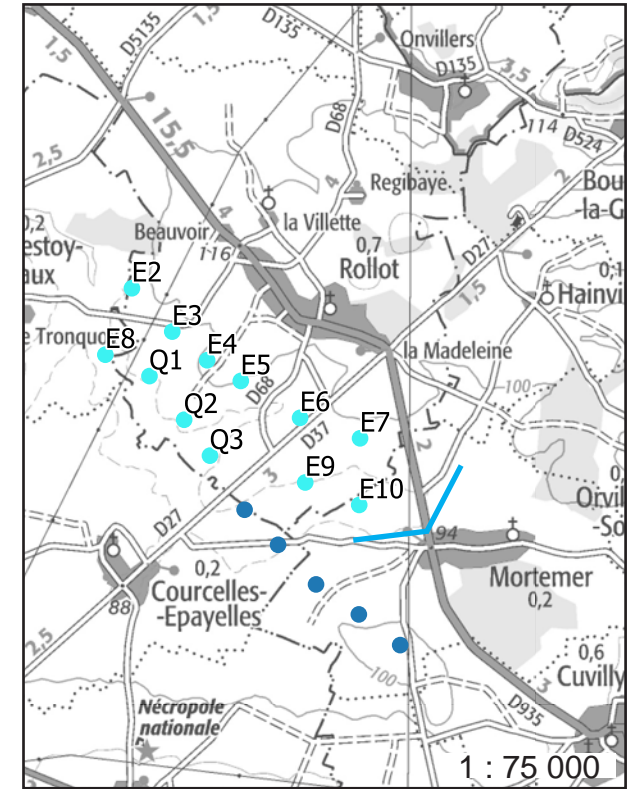




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 14 : Depuis la sortie de Courcelles-Epayelles (projet à 1 130m)

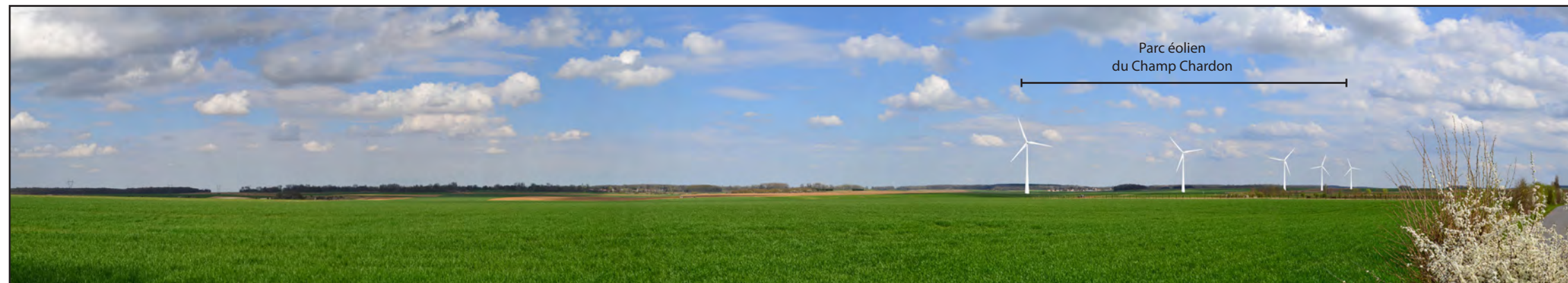
### Commentaires paysagers :

Le territoire se montre plat depuis la sortie de bourg de Courcelles-Epayelles, dominé par les espaces cultivés qui s'étendent jusqu'à l'horizon. Le parc accordé du Champ Chardon forme une ligne droite régulière de 5 éoliennes sur la droite de la vue. L'arrière-plan est délimité par de légères proéminences topographiques couvertes de manteaux boisés.

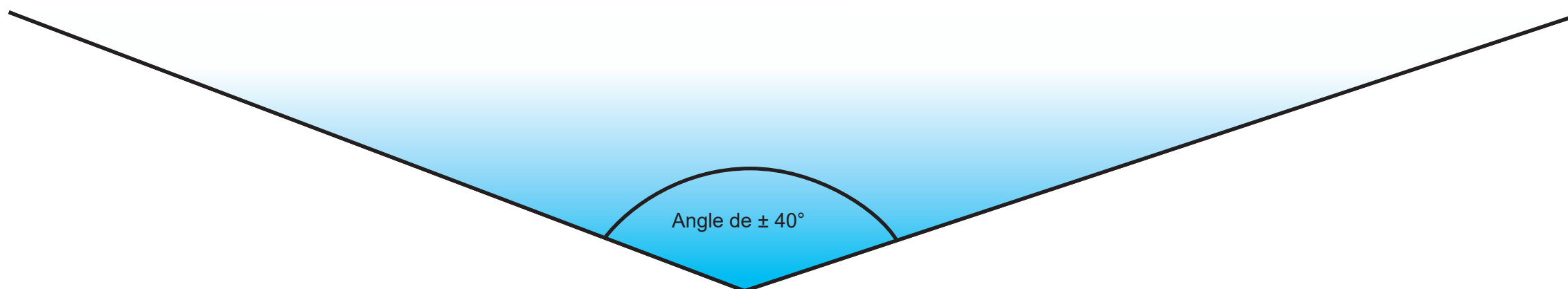
Malgré une visibilité forte des futures éoliennes depuis la sortie de bourg de Courcelles-Epayelles, l'organisation du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot apparait cohérente et équilibrée dans le paysage. L'emprise visuelle latérale du projet est supérieure à 80° depuis ce point de vue.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

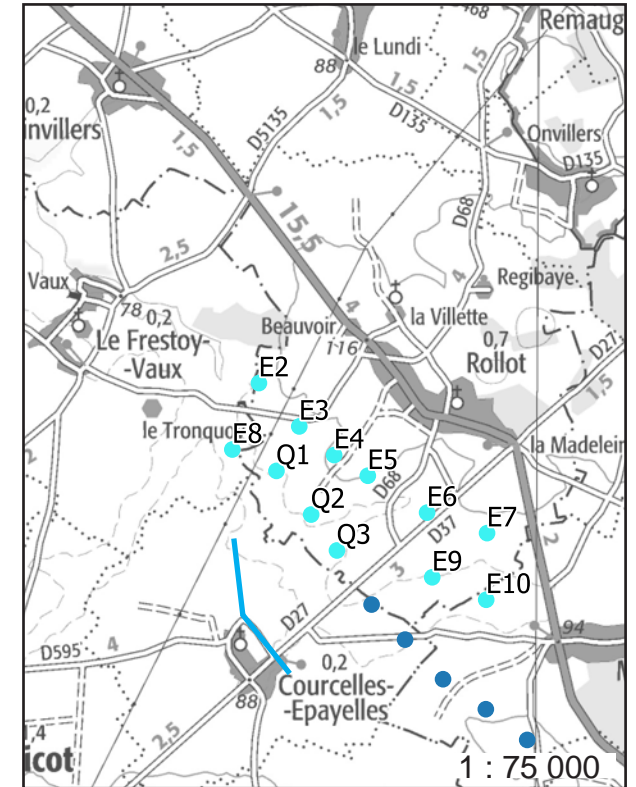
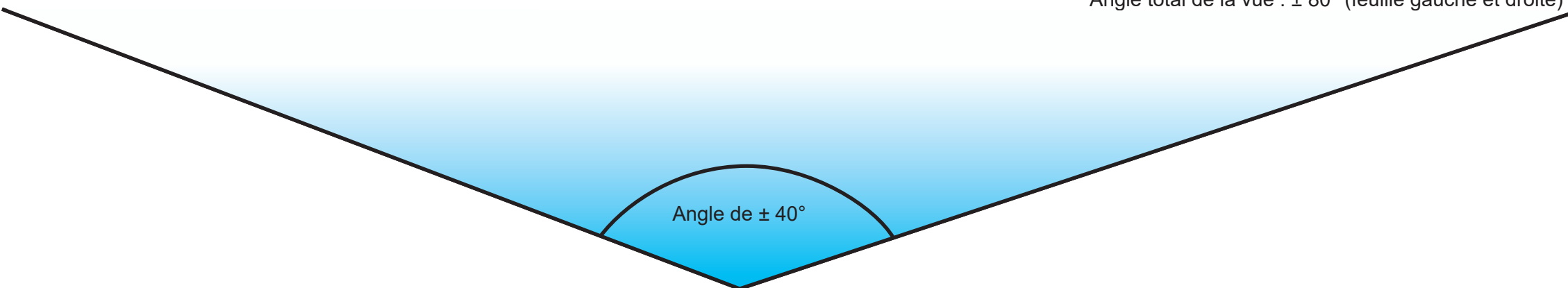




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



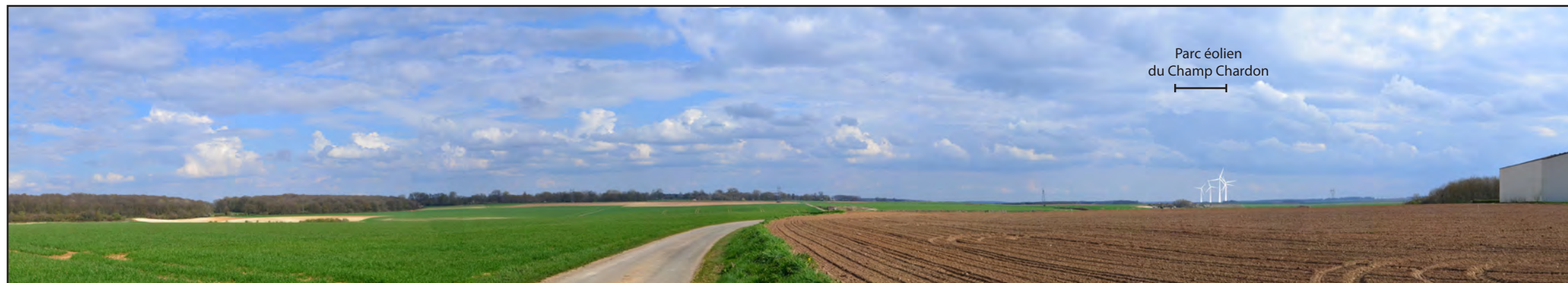
Commentaires paysagers :

Depuis le hameau du Tronquoy, l'observateur profite d'une vue élargie sur le territoire agricole. Le tableau est cadré par les bois qui entourent Rollot sur la gauche du panorama, par du bâti agricole sur la droite. Le relief, à peine ondulé, laisse le regard s'étendre au loin, jusqu'à percevoir le parc éolien accordé du Champ Chardon.

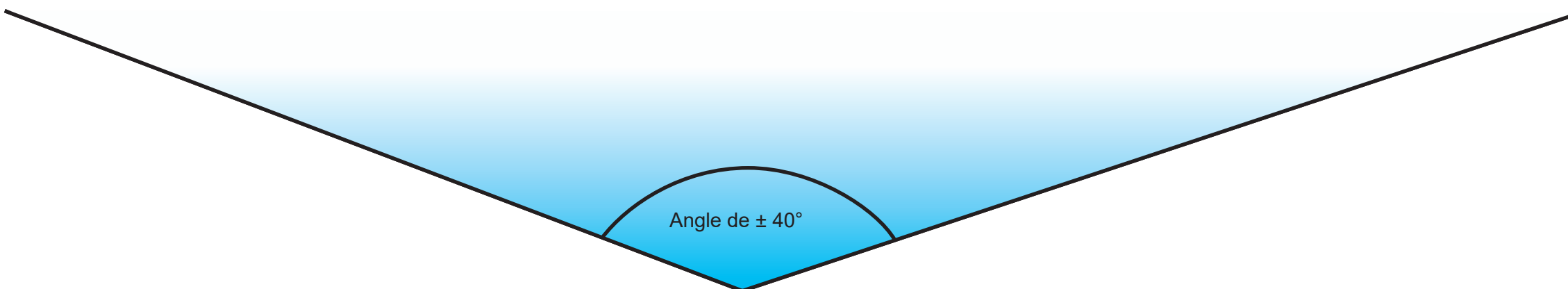
L'impact est modéré à fort depuis le Tronquoy. La proximité au projet implique des vues directes sur les éoliennes du projet mais ces dernières observent une géométrie lisible dans le paysage. Le futur parc développe deux grandes lignes d'éoliennes qui créent une continuité avec le parc du Champ Chardon en arrière-plan, sur la droite de la vue.

**Impact modéré à fort**

**État initial - Vue panoramique**



**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**

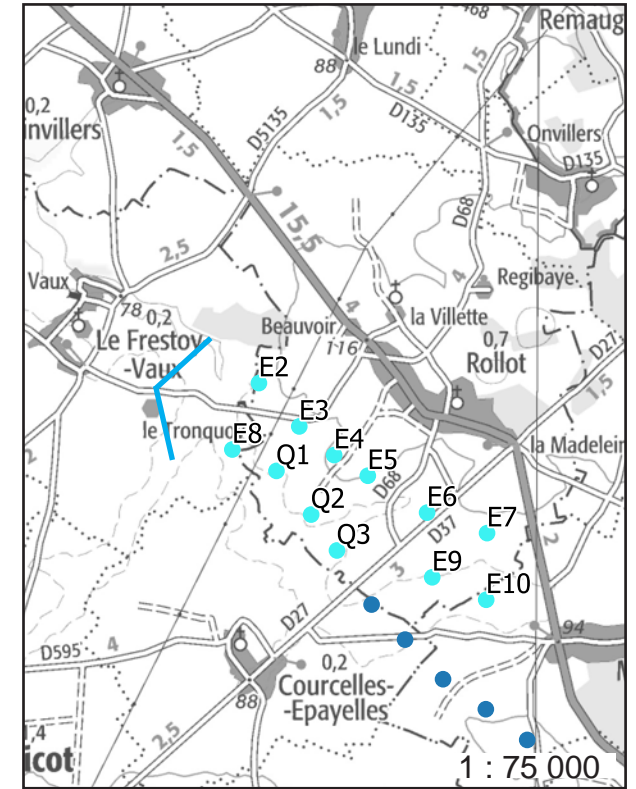




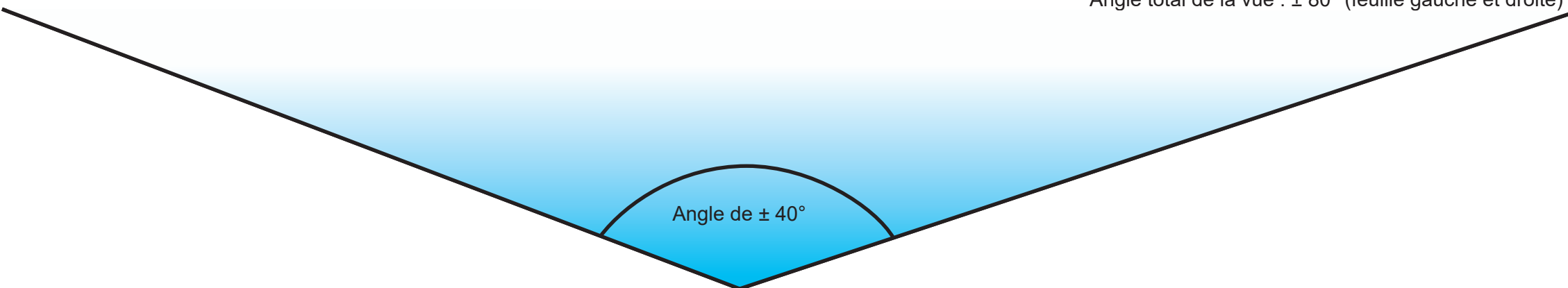
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 12 : Depuis le Frestoy-Vaux (projet à 1640m)

### Commentaires paysagers :

Depuis le bourg du Frestoy-Vaux, les vues sont particulièrement ouvertes sur le paysage. La scène est séquencée par des alternances entre terres cultivées et formations végétales enveloppant ou non des constructions.

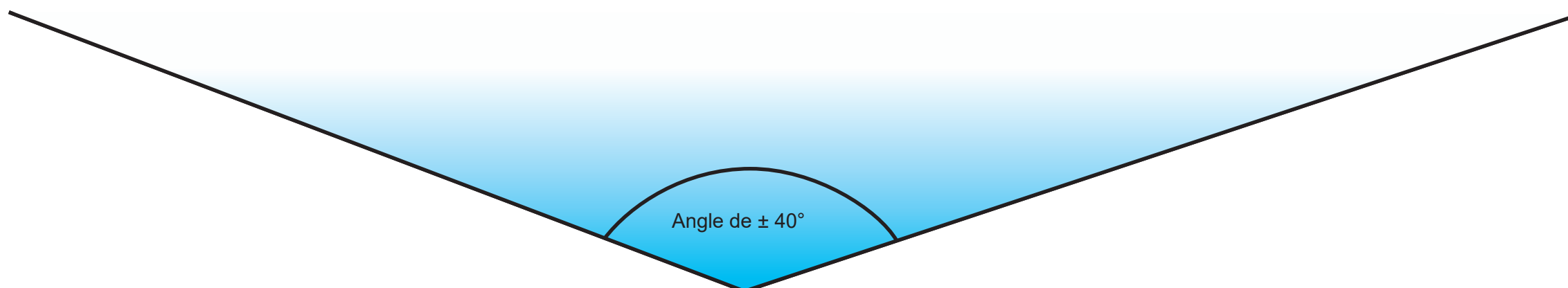
L'impact visuel du projet est significatif du fait de la proximité au projet mais les éoliennes de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot suivent une géométrie lisible dans le paysage. La ligne la plus au Nord décrit une droite régulière tandis que les machines les plus au Sud se positionnent à l'arrière du hameau de le Tronquoy en rejoignant le parc accordé du Champ Chardon.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

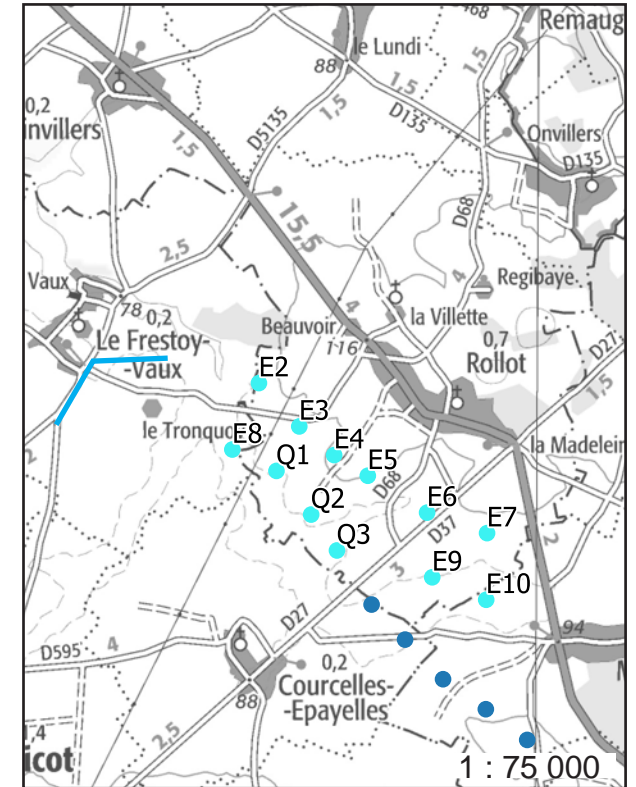




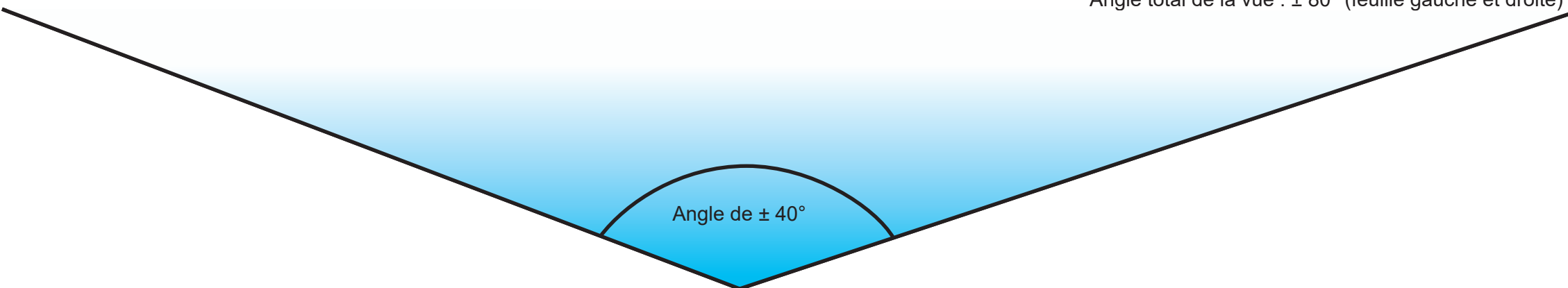
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 11 : Depuis la sortie de Le Frestoy-Vaux (projet à 1580m)

### Commentaires paysagers :

En sortie de bourg Nord de Le Frestoy-Vaux le long de la route départementale D45, les vues sont rapidement arrêtées par la présence d'éléments paysagers de premier plan. Une succession de haies hautes orne la sortie du village. Aucune éolienne du parc accordé du Champ Chardon n'est visible depuis ce point de vue.

La sortie de bourg Nord du Frestoy-Vaux possède des perceptions prononcées en direction des éoliennes du futur projet, notamment l'éolienne E2 qui est la plus proche. Les structures végétales existantes constituent des masques efficaces puisque 8 machines sont totalement ou partiellement occultées par le cordon arbustif. Les vues resteront latérales et succinctes depuis ces positions en sortie de bourg.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



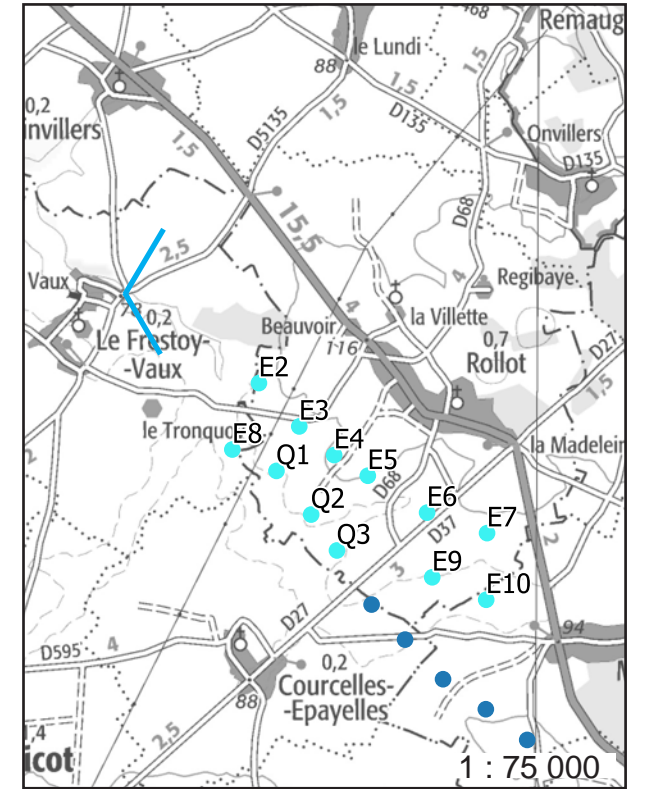
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 10 : Depuis le chemin de randonnée entre Vaux et le Bois de Vaux (projet à 1400m)

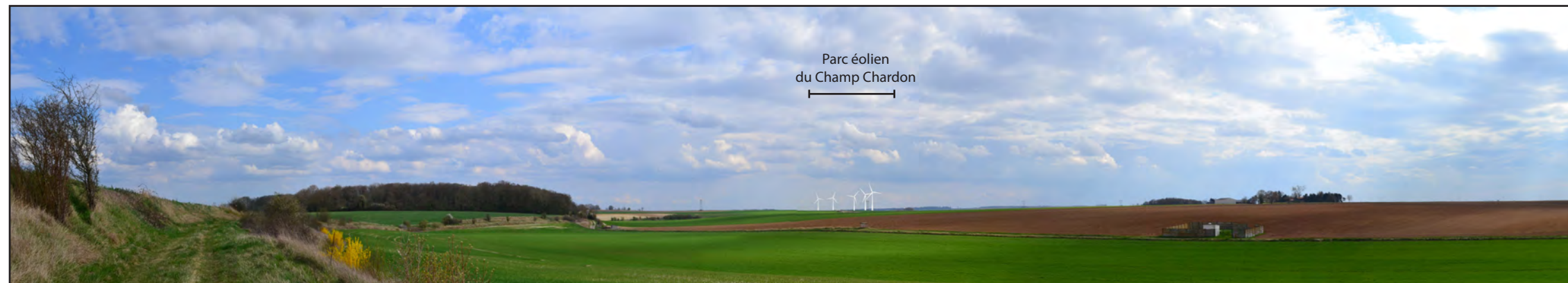
### Commentaires paysagers :

Exhaussé de quelques mètres, le tracé du chemin de randonnée entre Vaux et les Bois de Vaux permet d'avoir une vue panoramique sur le paysage agricole. Le tableau est structuré sur la gauche par un relief ascendant et le Bois de Vaux, et sur la droite par les espaces agricoles installés sur une topographie bombée. Le parc éolien accordé du Champ Chardon et le hameau du Tronquoy ponctuent la ligne d'horizon.

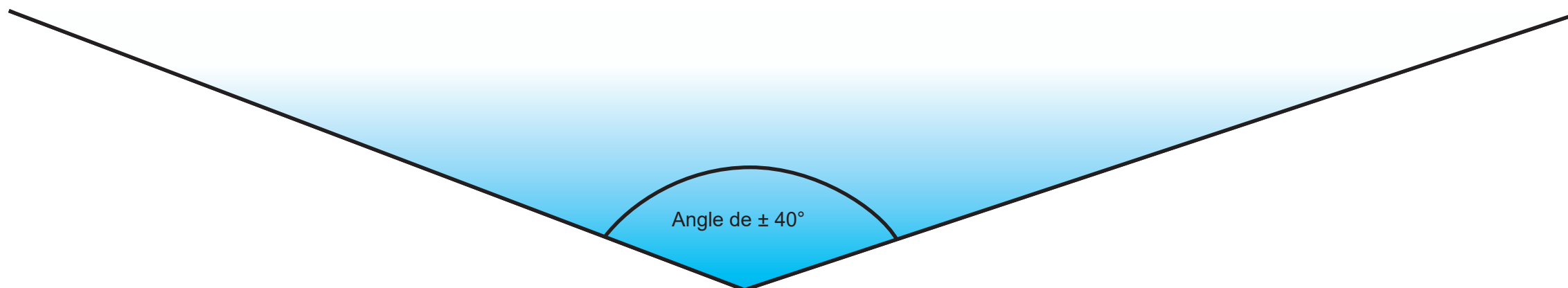
Les éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot apparaissent à l'avant-plan du parc accordé du Champ Chardon en s'insérant entre le Bois de Vaux et la silhouette du Tronquoy. Depuis ce point de vue, la géométrie du projet n'est pas lisible et les machines prévalent visuellement sur les autres éléments structurant le paysage. L'impact est fort.

### Impact fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

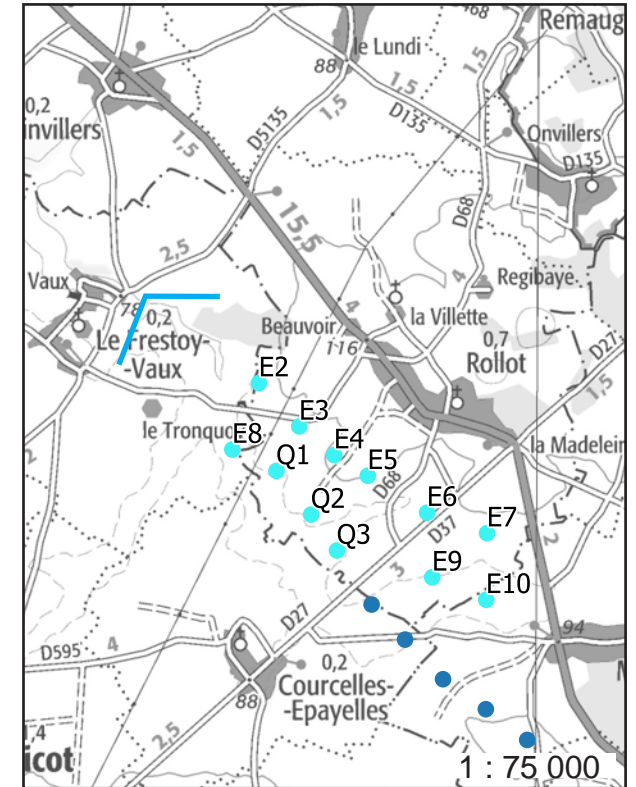




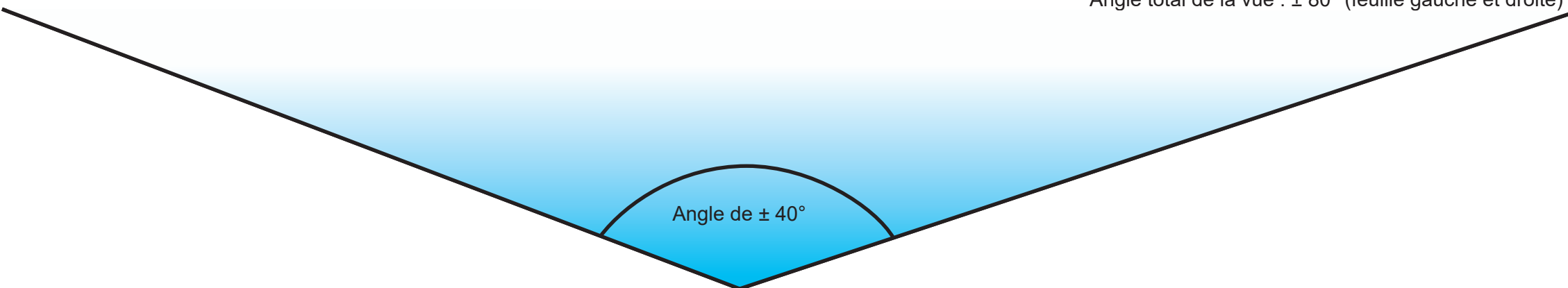
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 9 : Depuis le croisement entre la RD935 en direction de Rollot et la RD45 en direction du Frestoy-Vaux (projet à 1840m)

### Commentaires paysagers :

A proximité de la ferme du Moulin l'Evêque demeurant sur la gauche de l'observateur, la dimension à la fois agricole et boisée du territoire caractérise ce point de vue. Les premiers plans sont occupés par les cultures tandis que l'horizon est marqué par des liserés de bois plus ou moins éloignés. Le parc accordé du Champ Chardon se montre au niveau d'une interruption de végétation à gauche des Bois de Vaux.

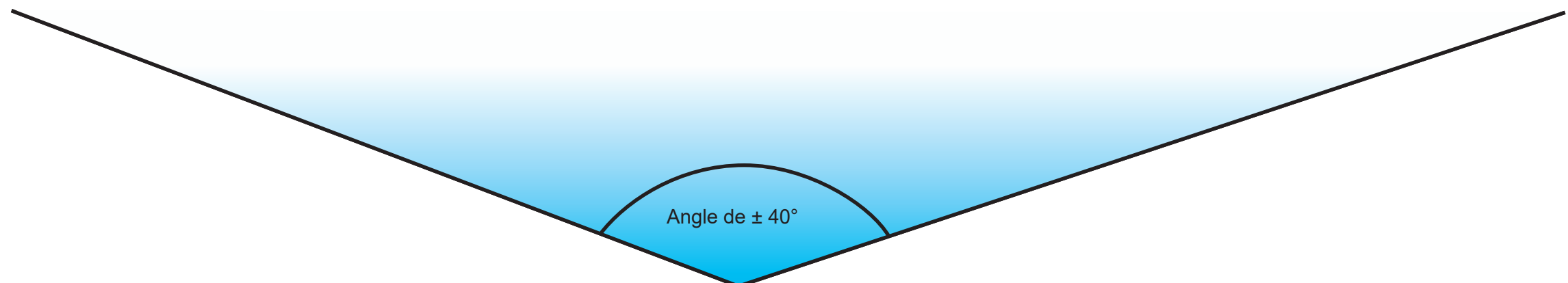
Les éoliennes du projet se dévoilent lisiblement dans le paysage au-dessus de la ceinture végétale enveloppant le bourg de Rollot. Le projet semble prendre pied au sein de ce socle végétal et la vue depuis la route départementale RD935 met en évidence le dialogue entre les lignes de force existantes et le projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot. La continuité avec le parc accordé du Champ Chardon est évidente.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

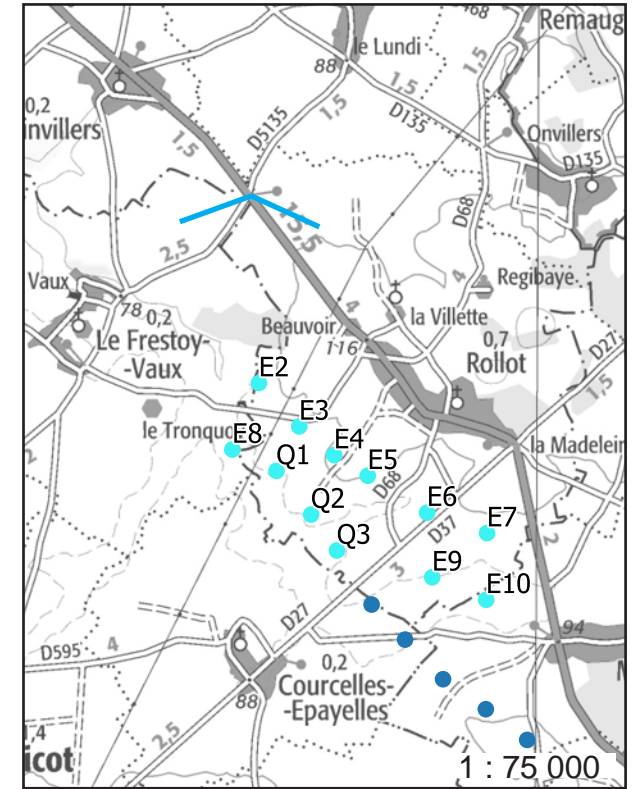




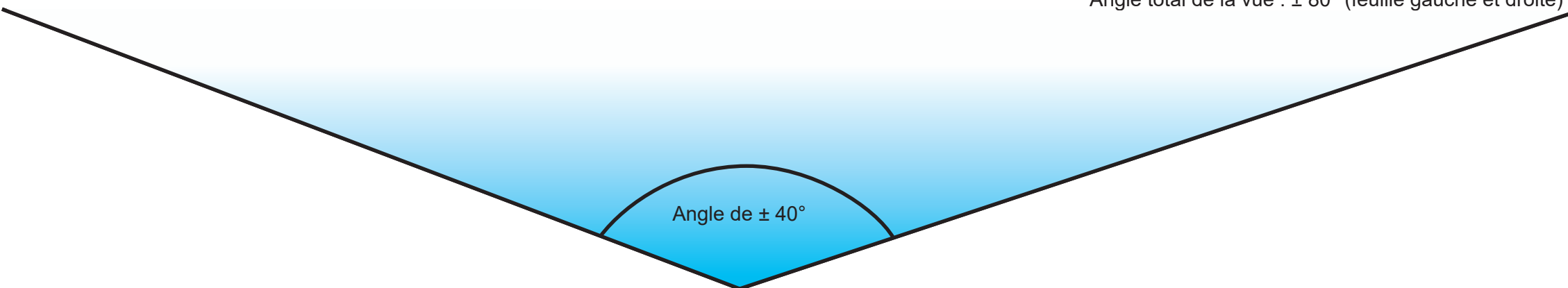
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 8 : Depuis l'entrée Nord du village de Rollot (projet à 1075m)

### Commentaires paysagers :

L'entrée de bourg Nord de Rollot est identifiée par un environnement végétal dense constitué en partie d'espaces de pâturage. Quelques habitations sur la gauche de la vue émergent des masses végétales qui ornent le bourg.

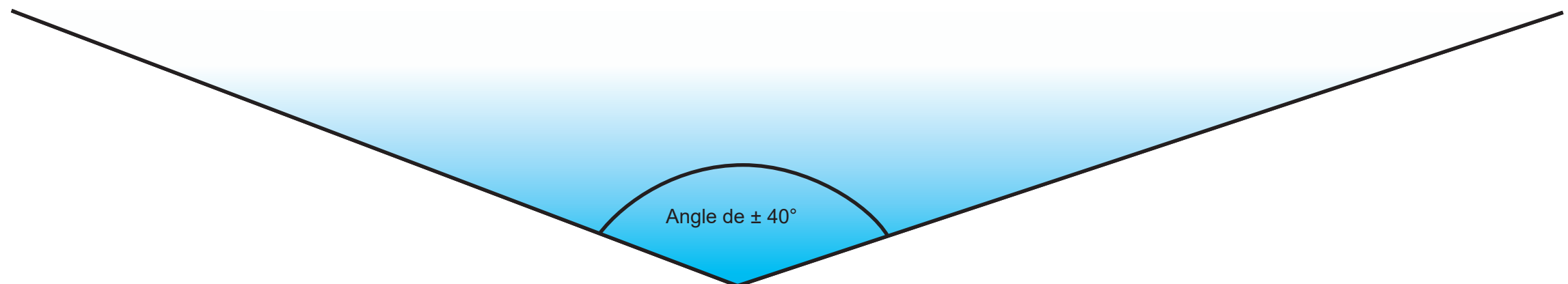
Malgré la proximité du projet avec l'observateur, les masques végétaux occultent l'essentiel du futur parc. Trois éoliennes apparaissent sur la droite de la vue en s'associant aux grands rideaux arborés en second plan, à une hauteur approchant de celle du pylône électrique.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

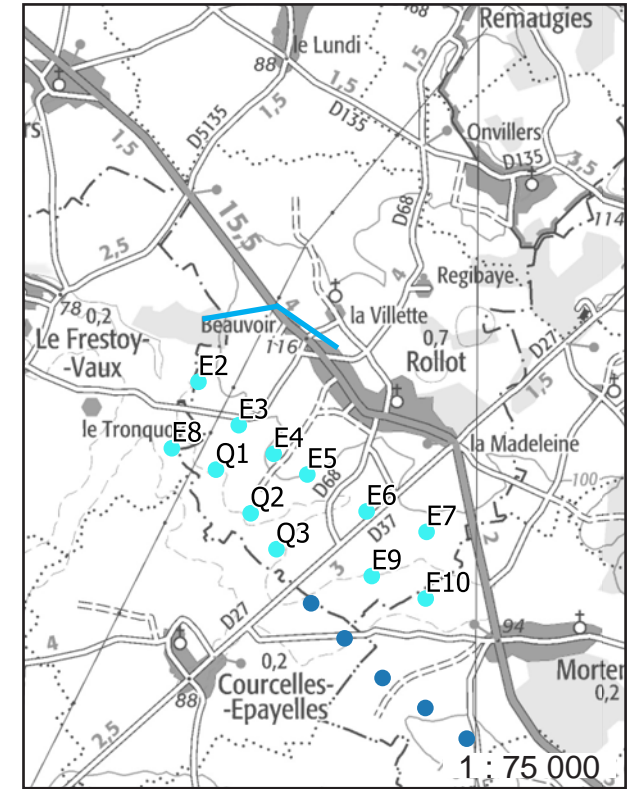




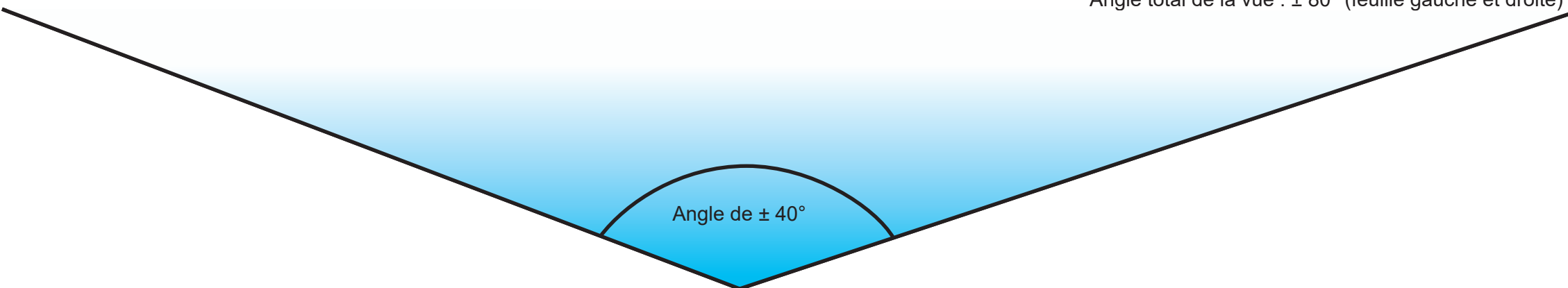
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 7 : Depuis le village de Rollot (projet à 1090m)

### Commentaires paysagers :

Depuis le Nord du village de Rollot, l'observateur possède une vue contrastée entre espace bâti et ouverture en direction des prairies entourées de bois.

L'impact est modéré depuis ce point de vue au niveau d'une discontinuité bâtie au sein du bourg de Rollot. La végétation joue un rôle majeur dans la limitation des perceptions puisque la majorité des machines du futur parc est masquée. Toutefois, la présence de trouées dans les boisements ceinturant le bourg laisse percevoir en partie 5 éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot. Ces dernières possèdent une taille apparente modérée et inférieure à celles des cimes d'arbres en arrière-plan.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



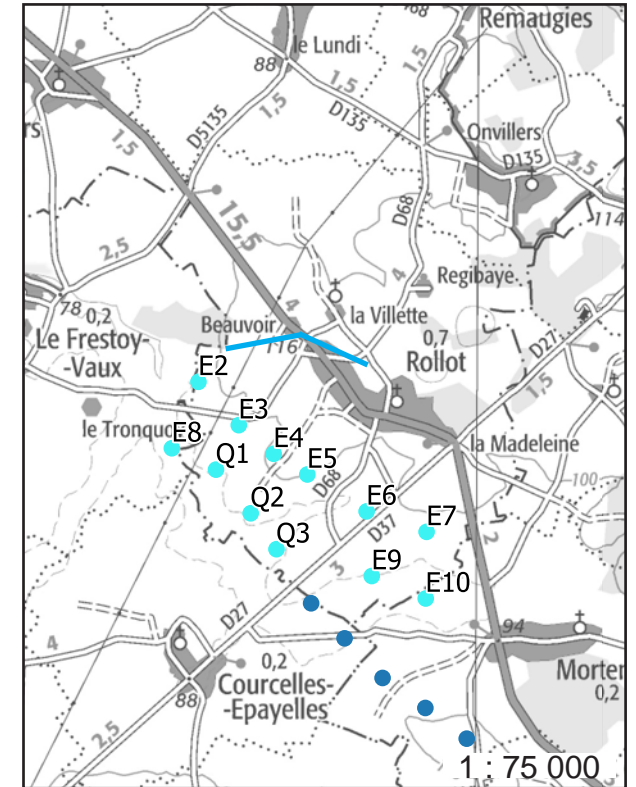
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 6 : Depuis le village de Rollot (projet à 1090m)

### Commentaires paysagers :

Depuis l'intersection entre la rue des Neuf Mines et la route départementale D935, les vues vers l'extérieur sont fermées par des rideaux de végétation.

L'impact est nul depuis ce point de vue au centre bourg de Rollot. Les masques formés par l'épaisse végétation empêchent toute possibilité de percevoir les éoliennes du projet.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



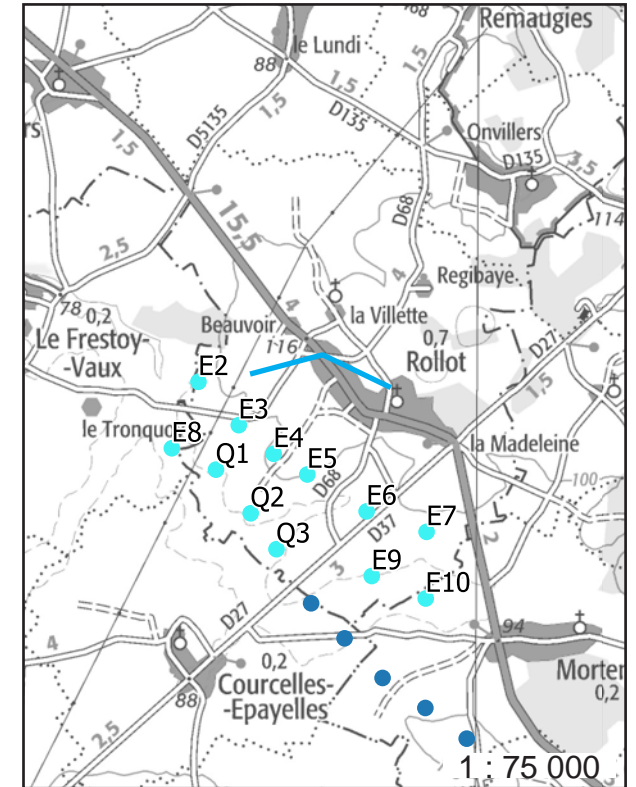
Angle de  $\pm 40^\circ$



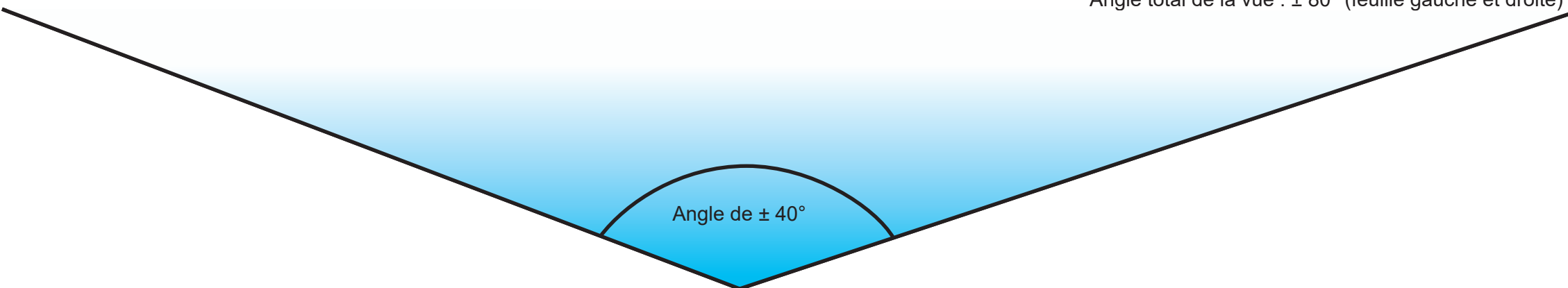
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 5 : Depuis le village de Rollot (projet à 1415m)

### Commentaires paysagers :

Le paysage perçu depuis le Nord du village est caractérisé par un tissu bâti plus lâche et dispersé. Peu de végétation se présente dans le champ visuel de l'observateur ce qui crée de nombreuses fenêtres entre les façades des habitations pavillonnaires.

Sans apparaître de manière prégnante dans le paysage du bourg, les éoliennes du projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot sont lisibles entre les habitations ou au-dessus des toits des habitations. Visibles uniquement sur leur partie supérieure, l'impact des machines est modéré à fort depuis la route départementale D68 conduisant au village de Rollot.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



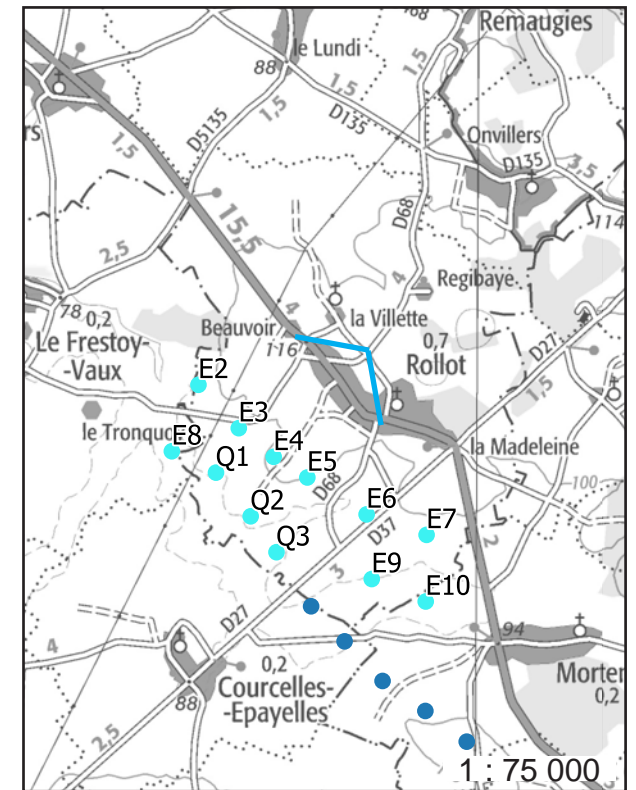
Angle de  $\pm 40^\circ$



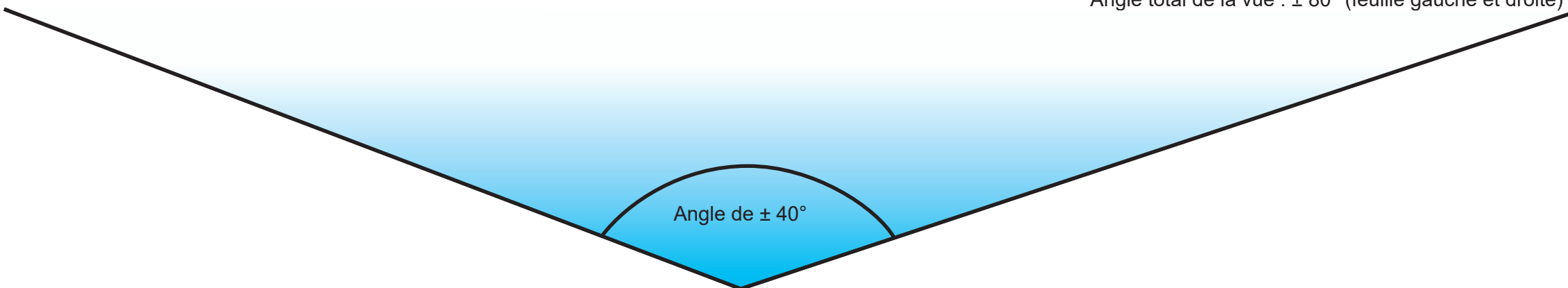
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 4 : Depuis le village de Rollot (projet à 910m)

### Commentaires paysagers :

En lisière Est du bourg de Rollot, le paysage est semi-ouvert et alterne entre percées visuelles en direction du lointain et masques bâtis ou végétaux. La moitié droite de la vue est occupée par des constructions bordées d'arbres de haut jet tandis qu'à gauche de l'observateur évoluent des bosquets de végétation en second plan. Deux éoliennes du parc accordé du Champ Chardon se distinguent au loin.

L'impact est modéré à fort depuis l'intersection en sortie de bourg Est. 4 éoliennes du projet apparaissent à l'arrière-plan au niveau des fenêtres visuelles. Les machines E6 et E7 se placent à hauteur des cimes d'arbres en second plan, Q3 et E10 sur un champ plus éloigné créant une continuité avec les éoliennes accordées du Champ Chardon.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



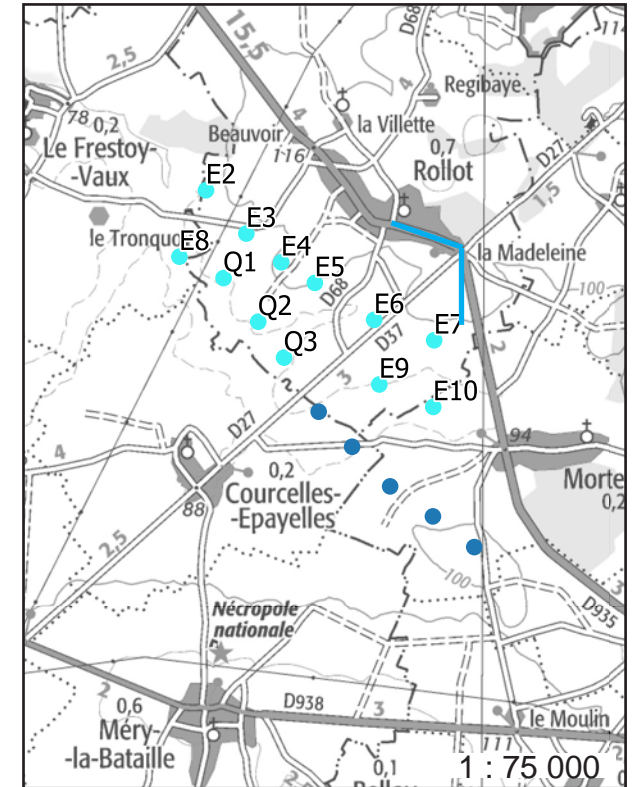
Angle de  $\pm 40^\circ$



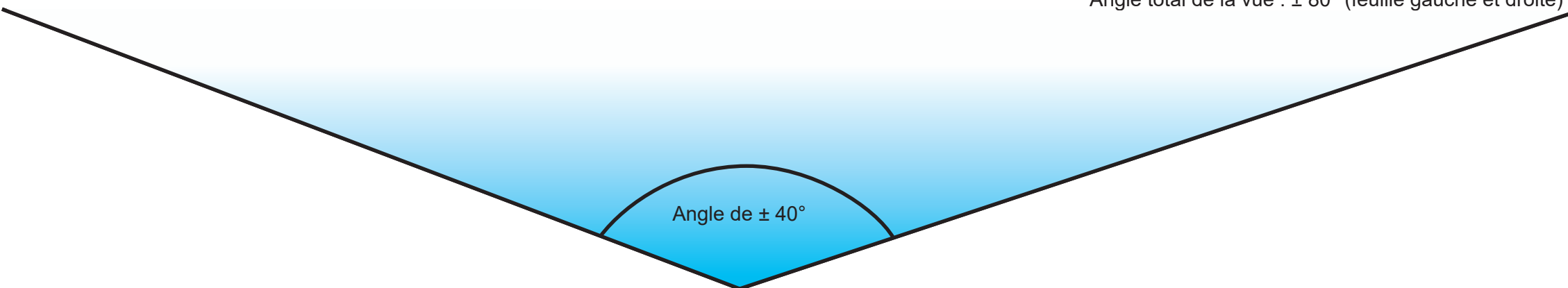
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet





## PM 3 : Depuis l'entrée de Rollot (projet à 1040m)

### Commentaires paysagers :

Depuis l'entrée de bourg à l'Est de Rollot, le manteau boisé dans lequel s'insère le village est remarquable. Les habitations longeant la route départementale D935 font face à des parcelles cultivées bordées de rideaux de végétation.

L'impact depuis l'entrée de bourg est réduit du fait de la présence étendue de végétation autour du bourg. 4 machines se manifestent par la visibilité de leurs pales au-dessus des boisements.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



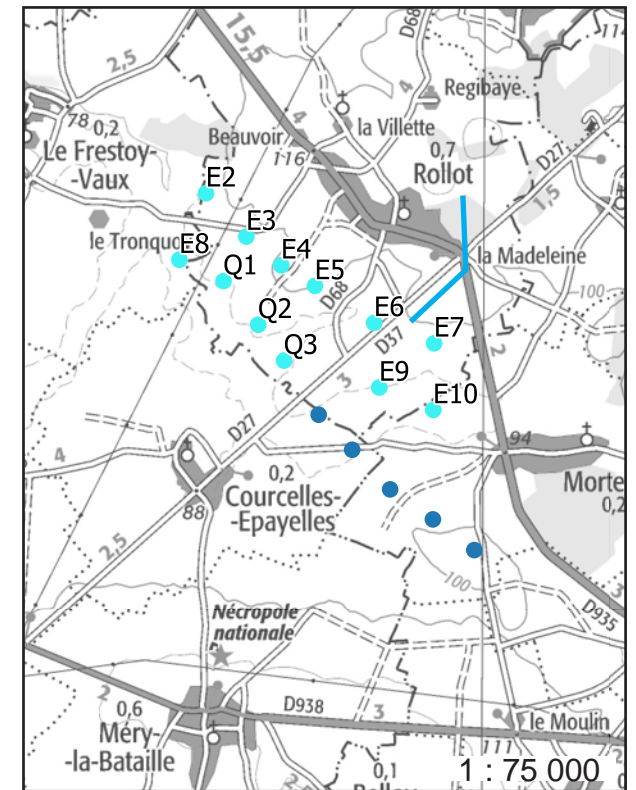
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 2 : Depuis la RD 37 aux abords du projet (projet à 760m)

### Commentaires paysagers :

Depuis la route départementale D37 au Nord de Courcelles-Epayelles, le champ visuel est ouvert à 360° autour de l'observateur. De fins rubans de végétation suivent les ondulations du relief à l'horizon lointain et limitent le paysage agricole sans fin qui domine la vue. Le parc éolien accordé du Champ Chardon dessine en direction du Sud-Est une ligne forte sur le plateau cultivé.

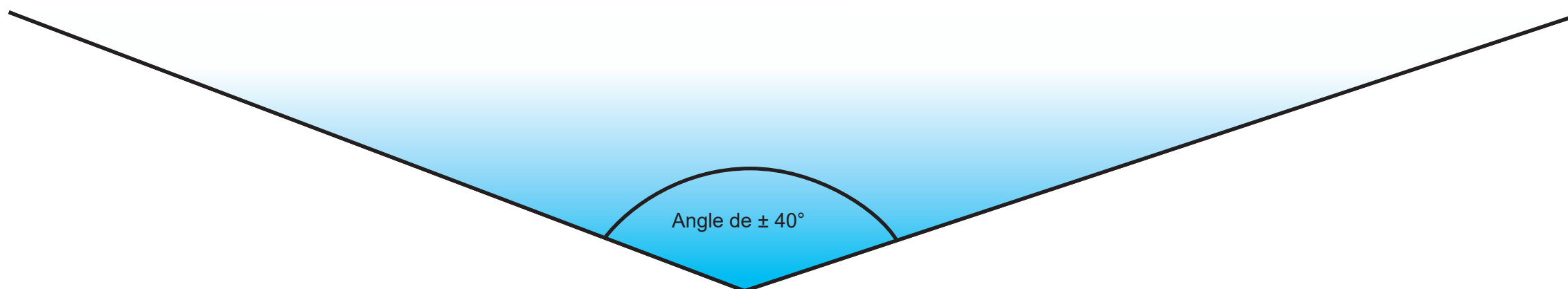
L'impact est naturellement fort depuis la zone d'implantation du projet. Le parc n'est pas perceptible dans son ensemble mais observe une géométrie cohérente depuis la route départementale. Le lien visuel avec le parc accordé du Champ Chardon est assuré avec l'arrivée d'une ligne de machines au Nord.

### Impact fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

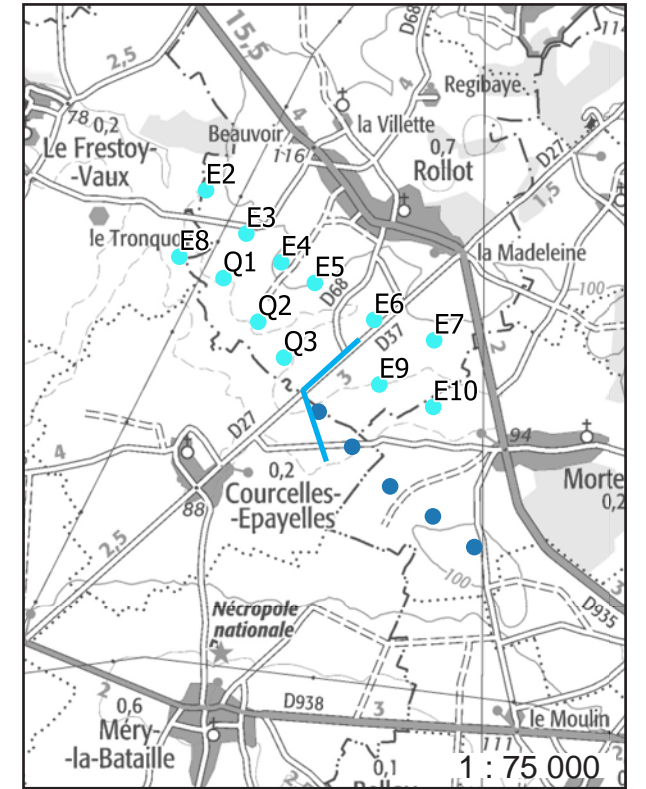




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 1 : Depuis la RD37 aux abords du projet (projet à 400m)

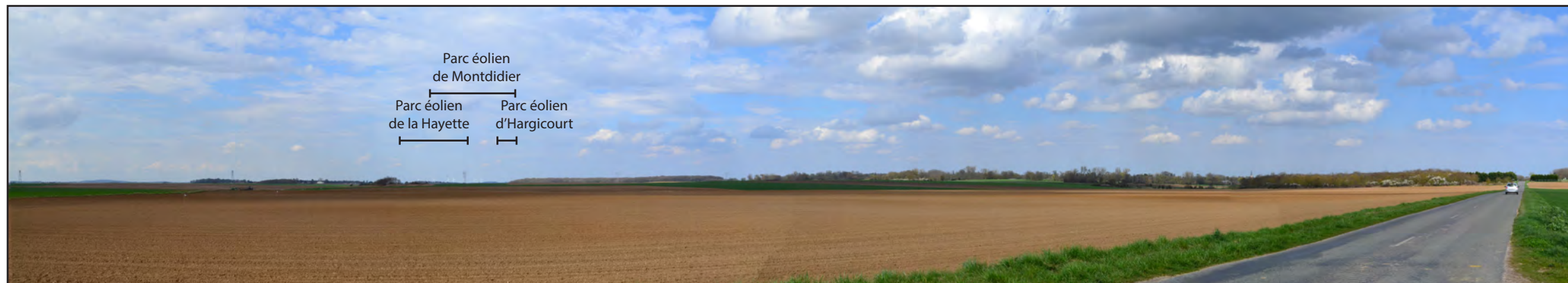
### Commentaires paysagers :

L'observateur bénéficie d'une vue élargie sur le territoire agricole. Les espaces cultivés s'étendent jusqu'à rencontrer les lisières boisées limitant l'horizon. Le parc construit de Montdidier se devine en arrière-plan de la silhouette du bourg de Le Frestoy-Vaux.

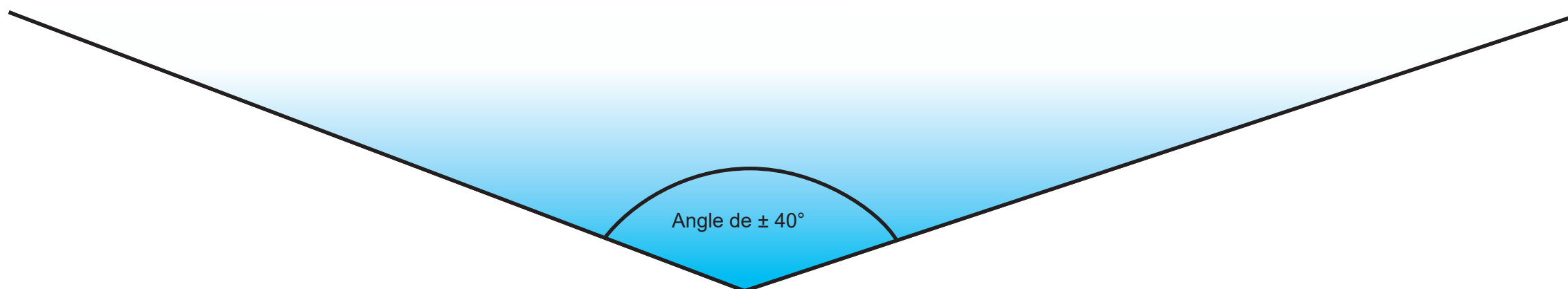
L'impact est fort depuis la route départementale D37 traversant la zone d'implantation du projet. Le projet décrit deux lignes d'éoliennes orientées en direction du parc de Montdidier, visibles à l'arrière-plan éloigné.

### Impact fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

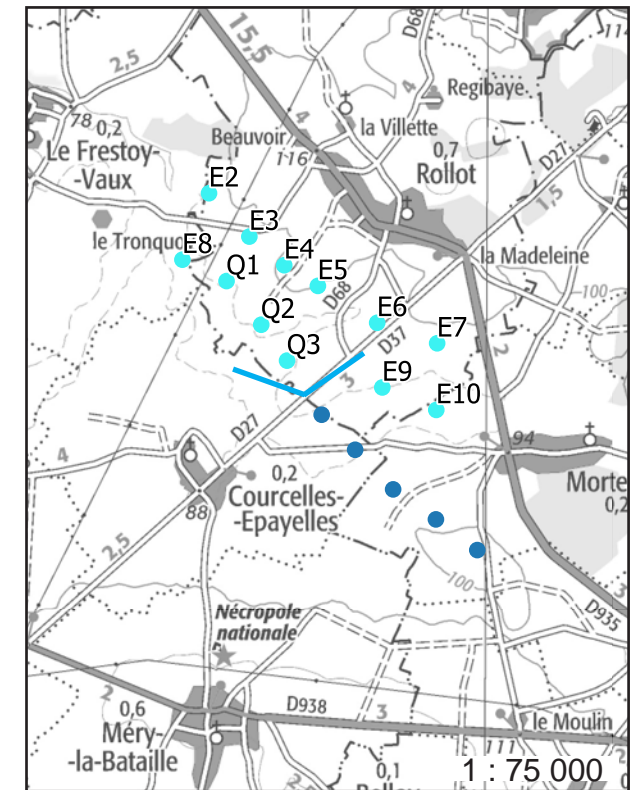




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



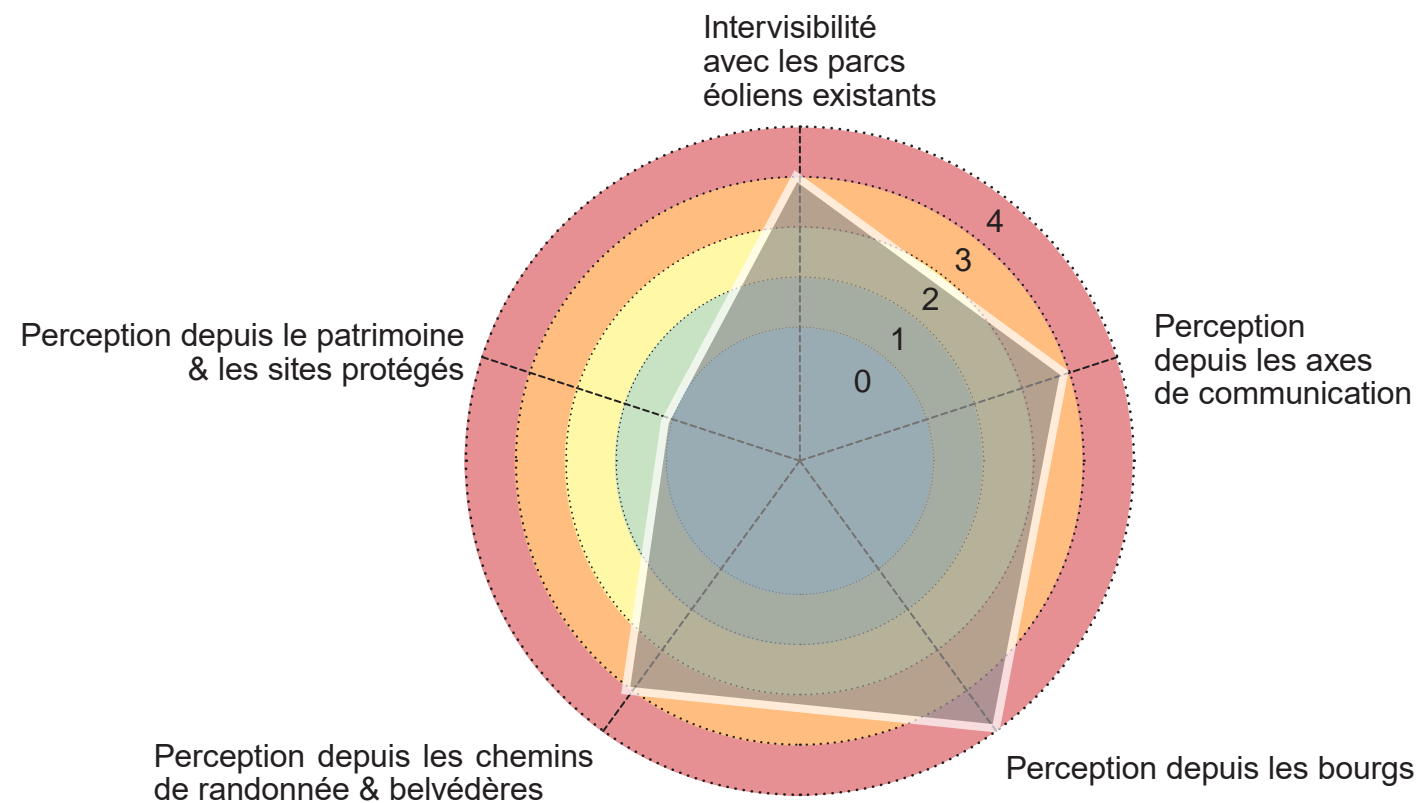
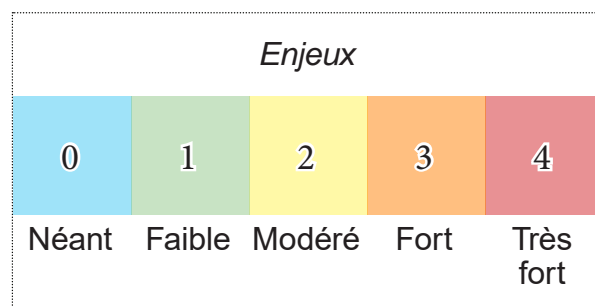
- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$



## 6.2 Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude rapprochée (d'après les enjeux de l'état initial)

ENJEUX	SENSIBILITÉ	COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	3	Depuis la zone d'implantation du projet, une partie des éoliennes du parc de Montdidier est visible au Nord-Ouest du site. Le parc du Bois des Cholletz composé quant à lui de 5 éoliennes n'est pas perceptible depuis le site. Le parc accordé au Sud de Rollot constituera un enjeu fort à prendre en compte pour l'implantation du futur projet : la cohérence entre les deux parcs de Rollot ainsi qu'avec les éoliennes du parc de Montdidier mérite une attention particulière.
Perception depuis les axes de communication	3	Malgré les vallonnements du territoire, la perception depuis les axes de communication constituera un enjeu certain pour le projet, notamment depuis la D935 au Nord et au Sud du village de Rollot située dans l'axe de la zone d'implantation du projet.
Perception depuis les bourgs	4	La hauteur des futures éoliennes et la proximité avec les bourgs de l'aire d'étude rapprochée forment un enjeu majeur du site. Le village de Rollot bénéficie d'une ceinture arborée permettant de limiter les vues tandis que la partie en fond de micro vallée de Frestoy-Vaux possède un atout topographique notable. Les villages de Courcelles-Epayelles et de Mortemer ont quant à eux un horizon dégagé en sortie de bourg.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	3	Les éoliennes vont construire un nouveau paysage pour les randonneurs des sentiers qui parcourent le territoire. La perception depuis le Circuit des Chars de la bataille du Matz passant par le village de Courcelles-Epayelles compris dans l'aire d'étude rapprochée constitue un enjeu important à prendre en compte.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	0	Aucun monument ni site protégé ne se situe dans le périmètre de l'aire d'étude rapprochée et aucun enjeu relatif à cette thématique n'est remarquable.





**Les impacts sont modérés à forts depuis l'aire d'étude rapprochée. La continuité avec le parc accordé du Champ Chardon, les densités végétales maillant le territoire ainsi que la géométrie cohérente du parc permettent d'entraîner des impacts mesurés.**

**Les vues depuis l'aire d'étude rapprochée permettent une lecture cohérente entre le projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot avec le parc accordé du Champ Chardon. Les futures éoliennes s'inscrivent dans le prolongement de la ligne de force initiée par les machines du parc du Champ Chardon.**

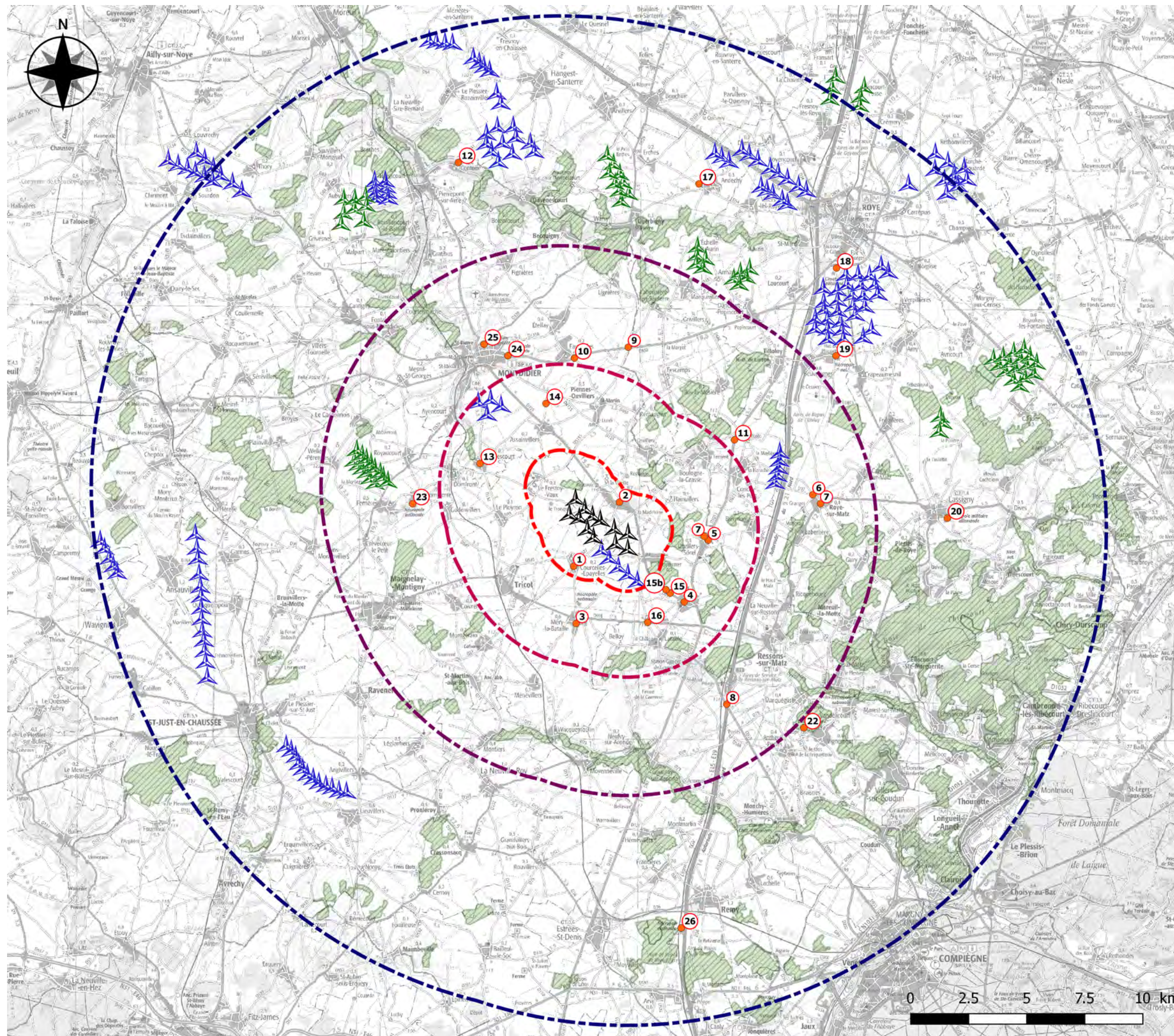
**Les axes de communication sont modérément à fortement impactés par le projet. La lisibilité depuis les routes départementales D935 et D27/D37 sont fortes mais proposent une lecture intelligible du projet dans le paysage. Lorsqu'elle traverse le village de Rollot, la D935 possèdera des perceptions fortement limitées par la présence de bâti ou de végétation en premier ou second plan.**

**Les sensibilités concernant les bourgs se localisent naturellement en sortie de village ou depuis le centre de Mortemer où les éoliennes du projet apparaissent au-dessus des toits. La géométrie du projet est particulièrement lisible dans le paysage depuis les villages possédant une couverture végétale moins importante comme à Le Frestoy-Vaux ou Courcelles-Epayelles, dont la situation géographique met en lumière les deux lignes d'éoliennes du projet. Malgré la proximité du village avec le projet, Rollot possède des visibilités fortement atténuées par l'environnement paysager immédiat. La ceinture de bois et bosquets de végétation dont est dotée la commune offre des masques efficaces permettant la plupart du temps de masquer le projet.**

**Aucun sentier de randonnée majeur ne traverse l'aire d'étude rapprochée. Les impacts modérés sont localisés au niveau de l'itinéraire local menant de Vaux au Bois de Vaux.**

**Aucun monument protégé n'est compris au sein de l'aire d'étude rapprochée.**





# Points de vue complémentaires

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

- Points de vue
- Campagne complémentaire
- Aires d'étude
- Aire d'étude rapprochée
  - Aire d'étude intermédiaire
  - Aire d'étude éloignée
  - Aire d'étude très éloignée
- Contexte éolien
- ▲ Parc construit
  - ▲ Accordé
  - ▲ Implantation du projet





7 POINTS DE VUE COMPLÉMENTAIRES



## PM 1 : Depuis le centre-bourg de Courcelles-Epayelles (projet à 1 540 m)

### Commentaire paysager

Depuis le centre-bourg de la commune de Courcelles-Epayelles, l'horizon est majoritairement fermé par les façades du tissu bâti. Le regard de l'observateur s'oriente naturellement dans en direction de la perspective formée par l'axe de la route départementale D27.

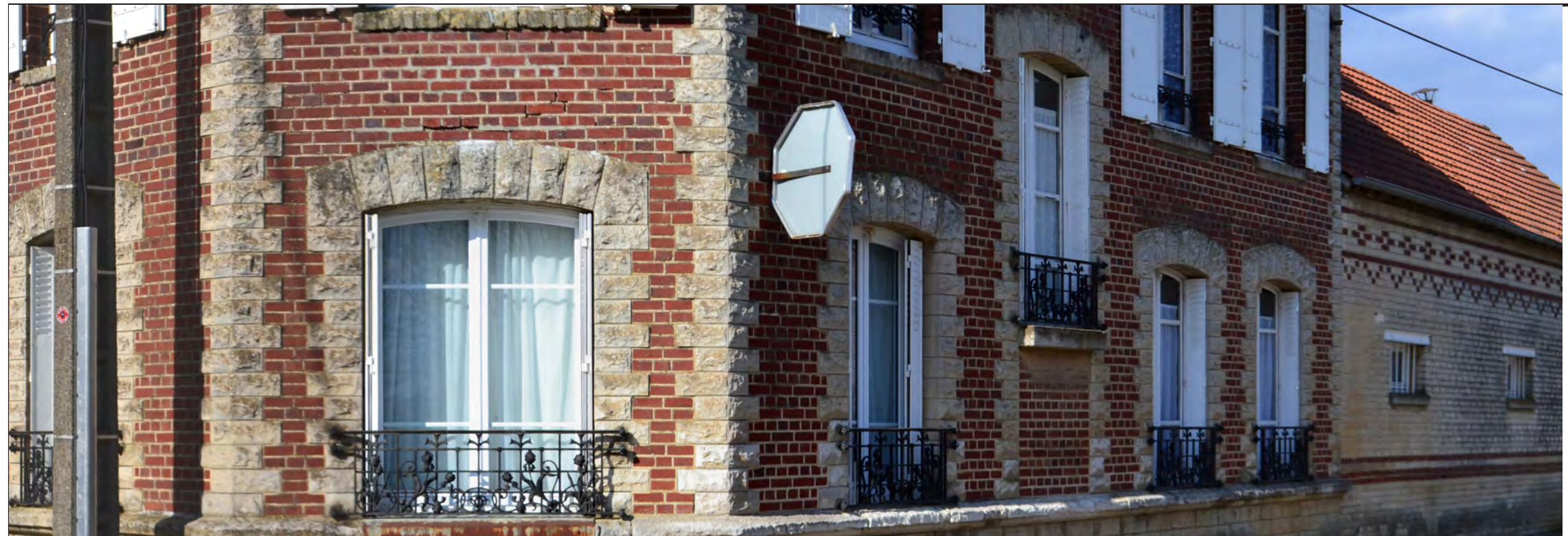
L'impact est modéré à fort depuis le centre du village. En effet, alors que la majorité des machines ne sont pas perceptibles du fait des masques bâtis se présentant dans le champ visuel, la machine E6 émerge en arrière-plan de la scène, tandis que l'extrémité des pales de l'éolienne Q3 pointerait au-dessus des toits.

### Impact modéré à fort

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



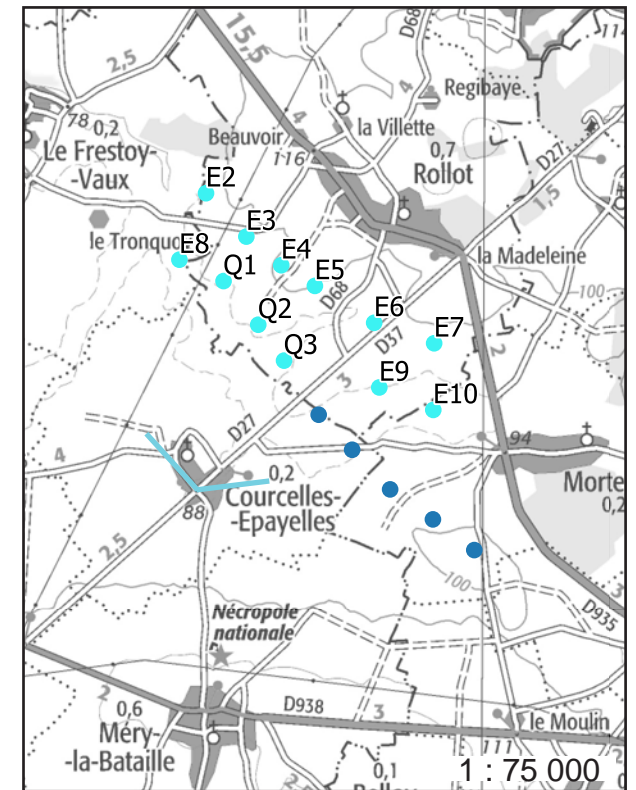
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 2 : Depuis le centre-bourg de Rollot (projet à 1 100 m)

### Commentaire paysager

Au coeur du village de Rollot, l'observateur ne bénéficie pas d'ouvertures élargies en direction de l'horizon. Le tissu bâti, construit sur un ou deux étages sous combles, crée un masque visuel continu.

Malgré une prise de recul autorisée par les abords de l'église communale, les éoliennes du projet de Rollot, Mortermer et Frestoy-Vaux ne génèrent qu'un impact faible depuis le centre-bourg. Seules l'extrémité des pales de l'éolienne E6 se hissent discrètement à l'arrière du mur au premier plan de la scène.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



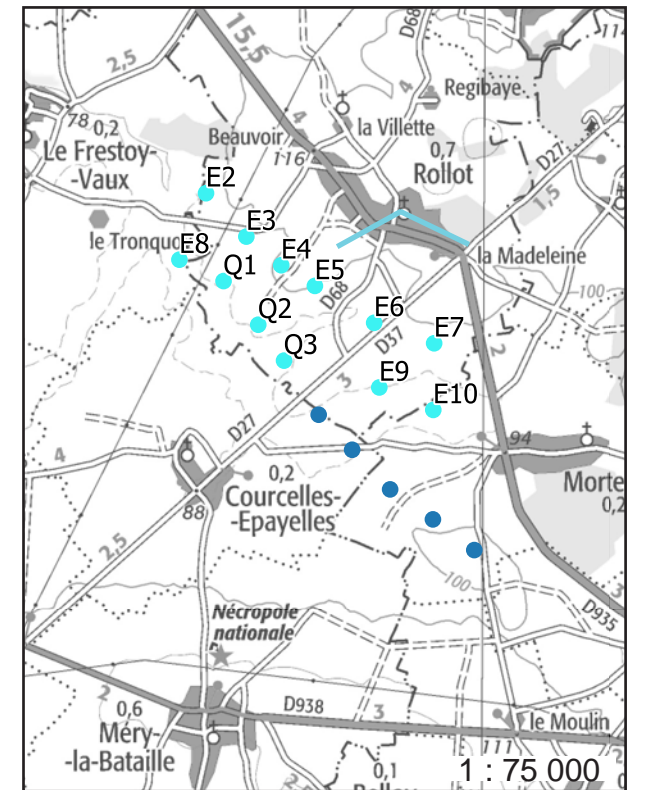
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 3 : Depuis le centre-bourg de Méry-la-Bataille (projet à 3 820 m)

### Commentaire paysager

A plus de 3,8 kilomètres du projet, le champ visuel de l'observateur est occupé à tous les plans par des masques visuels bâtis. La seule échappée visuelle se fait en direction du château d'eau qui termine de délimiter la profondeur de champ.

L'impact est nul depuis le centre-bourg de Méry-la-Bataille. Au pied de l'édifice religieux, les façades bâties dissimulent intégralement le futur projet éolien de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux.

### Impact nul

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



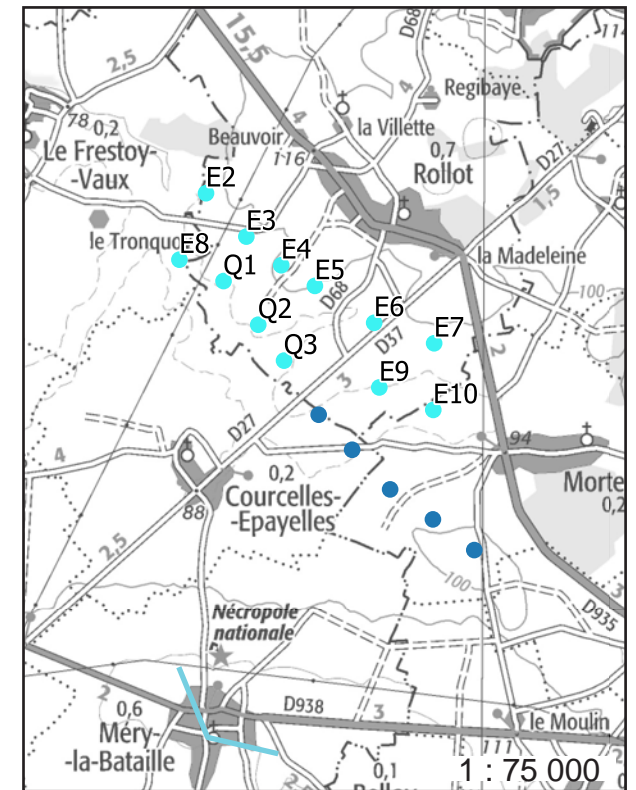
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 4 : Depuis le centre-bourg de Cuvilly (projet à 3 370 m)

### Commentaire paysager

Au niveau de la place de l'église, l'observateur bénéficie d'un dégagement partiel du champ visuel. Le regard vient s'arrêter au second plan sur les façades des habitations qui n'offrent pas de percées visuelles en direction du grand paysage.

Depuis la place au coeur du village de Cuvilly, les effets du projet sur le paysage communal sont nuls. La distance couplée à la présence de masques visuels bâtis sur un plan intermédiaire empêche toute relation visuelle possible avec le paysage lointain. L'impact est nul.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



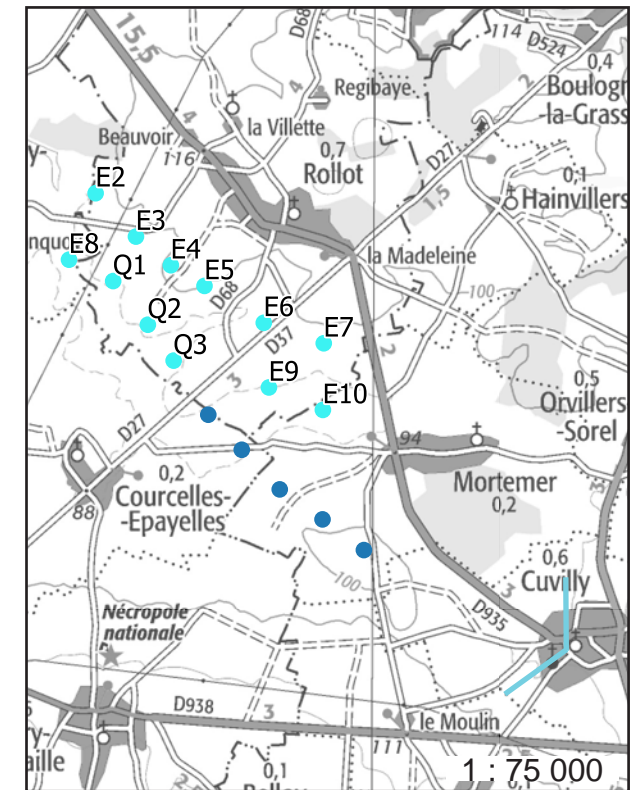
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 5 : Depuis le centre-bourg d'Orvillers-Sorel (projet à 3 460 m)

### Commentaire paysager

Au niveau du centre-bourg depuis la D1017, la vue est fermée au premier plan par la configuration du tissu urbain : murs en limite de propriété, végétation d'ornement et construction bâties ne laissent aucune perspective en direction de l'horizon.

L'impact est nul depuis le centre-village d'Orvillers-Sorel où les masques visuels de premier-plan arrêtent inévitablement l'étendue du regard. Le projet éolien de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux n'a aucun effet sur les perceptions depuis le cœur de bourg.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



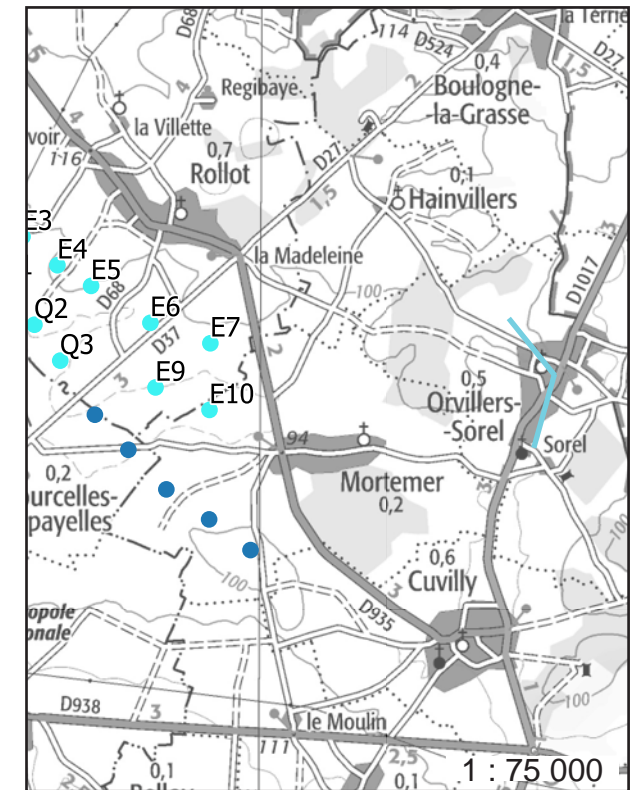
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 6 : Depuis le village de Roye-sur-Matz (projet à 8 100 m)

### Commentaire paysager

En quittant le bourg de Roye-sur-Matz par le Nord-Ouest, le tissu urbain semble plus lâche et laisse le regard de l'observateur s'orienter en direction de la route départementale D27, dans l'axe de laquelle il est possible de deviner les bois de Conchy-les-Pots adossés au relief bombé, mais également une des machines du parc de Roye-sur-Matz longeant l'autoroute A1.

A plus de 8 kilomètres du projet éolien, les effets sont nuls sur le centre-village de Roye-sur-Matz. En plus de la configuration encaissée du village, les vues seront confrontées au front bâtis structurant la rue principale traversant le village (D27).

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



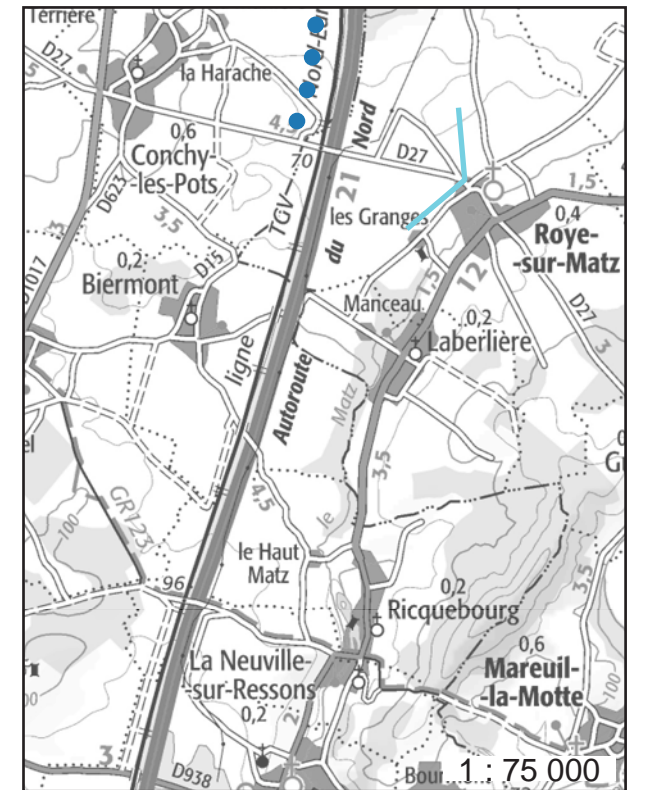
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 7 : Depuis le centre-bourg de Roye-sur-Matz (projet à 8 360 m)

### Commentaire paysager

Au croisement entre la D27 et la D938, une placette permet au regard de s'étendre à courte portée sans offrir de vues en direction du lointain. Le tissu bâti cadrant la route départementale D938 ferme le champ visuel sur un plan intermédiaire.

L'impact est nul depuis le centre-bourg de Roye-sur-Matz. L'inscription du bourg en creux de vallée ajouté à la présence de masques visuels en second plan empêchent toute possibilité de percevoir le futur projet.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



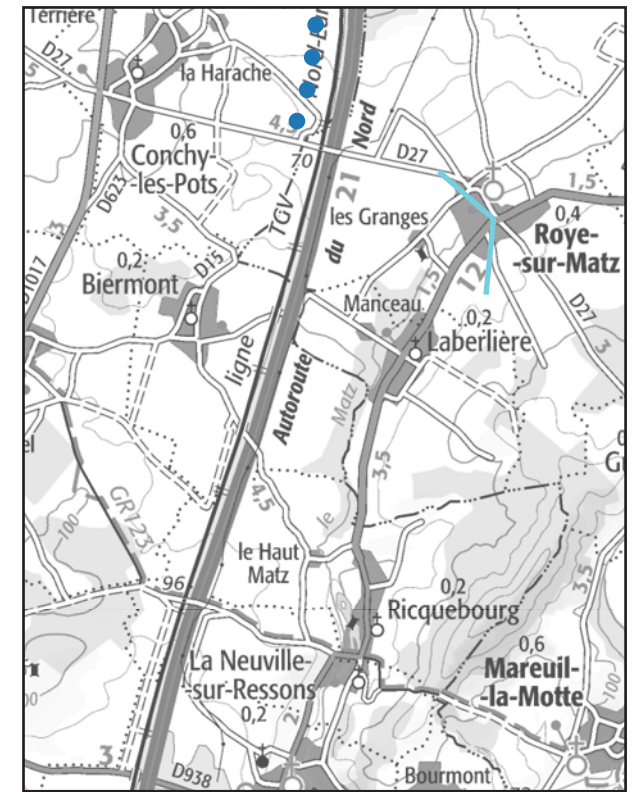
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



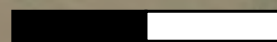
Zone d'influence visuelle du projet  
aux abords de l'église de Roye-sur-Matz



En complément du point de vue  
relativement dégagé en centre-  
bourg de Roye-sur-Matz, la  
cartographie ci-contre annonce des  
visibilités nulles depuis les abords  
de l'église communale.

Impact nul

Zone où le projet sera visible depuis Roye-sur-Matz

0 100 200 m



 Eglise de Roye-sur-Matz  
 Projet visible







## PM 8 : Depuis la route départementale 935 au-dessus de l'autoroute A1 (projet à 7 970 m)

### Commentaire paysager

Aux abords de Ressons-sur-Matz depuis la D935 en franchissant l'autoroute A1, l'observateur jouit de multiples fenêtres visuelles en direction du grand paysage, dans l'axe des deux axes de communication. Le caractère boisé et vallonné du territoire s'exprime particulièrement depuis ce point de vue en hauteur, tout en laissant apparaître en arrière-plan certains aérogénérateurs. Sur la gauche de la vue, dans l'axe de la RD935, ce sont les machines construites du Champ Chardon qui se devinent entre les cimes boisées. Sur la droite de la vue, dans l'axe de l'autoroute, se montrent successivement les parcs éoliens construits de Roye-sur-Matz et de Roye.

L'impact du projet est faible depuis ces positions. En plus des effets cinétiques liés au parcours automobile, l'observateur percevra essentiellement deux des machines du parc, lisibles dans l'axe de la route départementale (E6 et E10). Ces dernières ne dominent pas la composition d'ensemble et s'intègrent à des hauteurs apparentes similaires à celles des masses boisées structurant l'arrière-plan de la scène. Les autres machines du projet apparaissent partiellement en se distinguant par l'extrémité de leurs pales.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



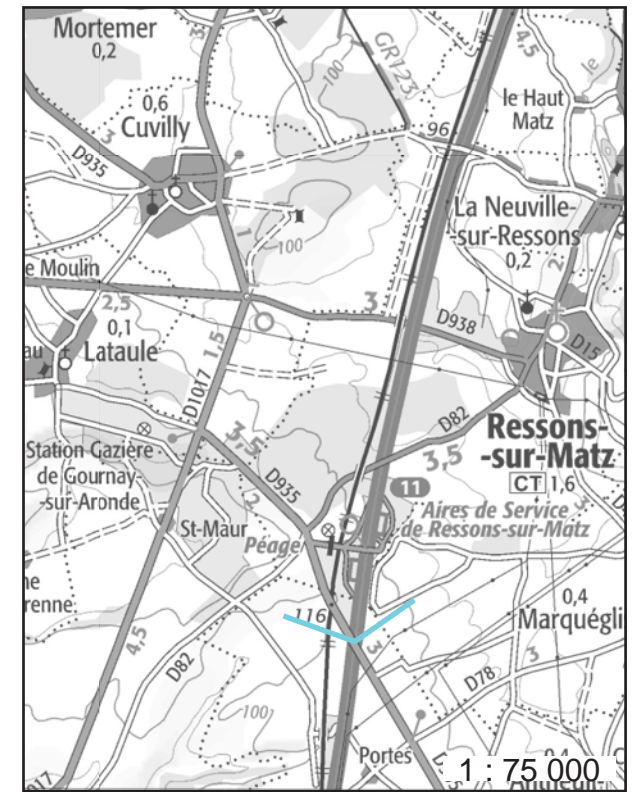
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 9 : Depuis le chemin de grande randonnée 123 (projet à 6 880 m)

### Commentaire paysager

Depuis le GR123 à l'Est de Faverolles, les randonneurs possèdent une vue panoramique sur les étendues cultivées. Seul un bosquet de végétation vient animer l'horizon suivant le relief doucement ondulé.

Depuis ce sentier d'importance, les effets du projet éolien de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux sont très réduits. La structure du paysage n'est pas modifiée du fait de la visibilité très partielle des machines, perceptibles succinctement par l'extrémité de leurs pales.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



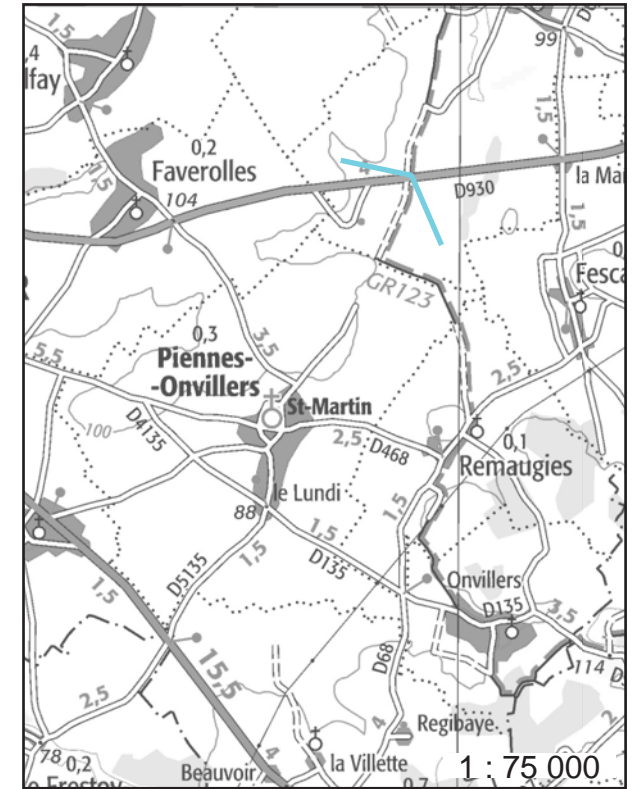
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



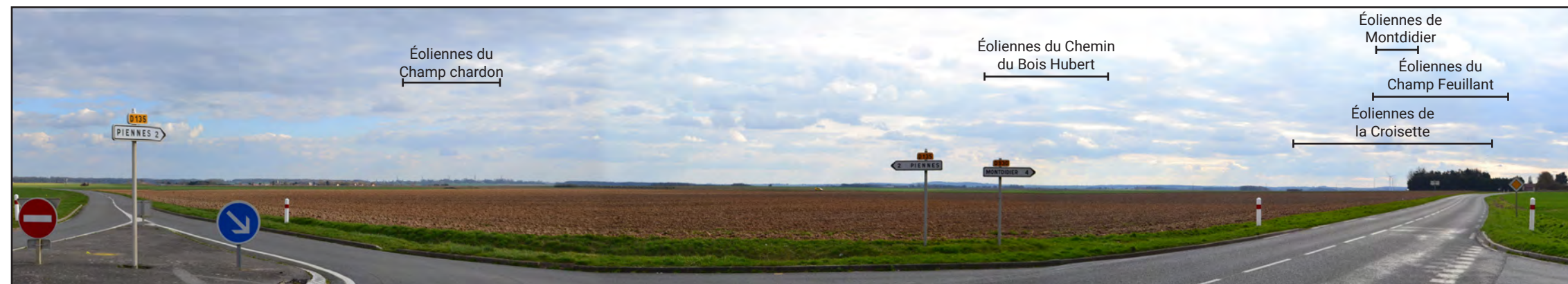
### Commentaire paysager

A l'intersection entre la D135 et la D930 en sortie de bourg Sud de Faverolles, le champ visuel est dégagé sur l'horizon lointain et permet d'observer le caractère agricole du territoire. En arrière-plan lointain, il est possible de percevoir les vallonnements doux du relief sur lesquels reposent d'épais boisements en avant desquels apparaissent les parcs du Champ Chardon (sur la gauche de la vue) et celui du Champ Feuillant (sur la droite de la vue).

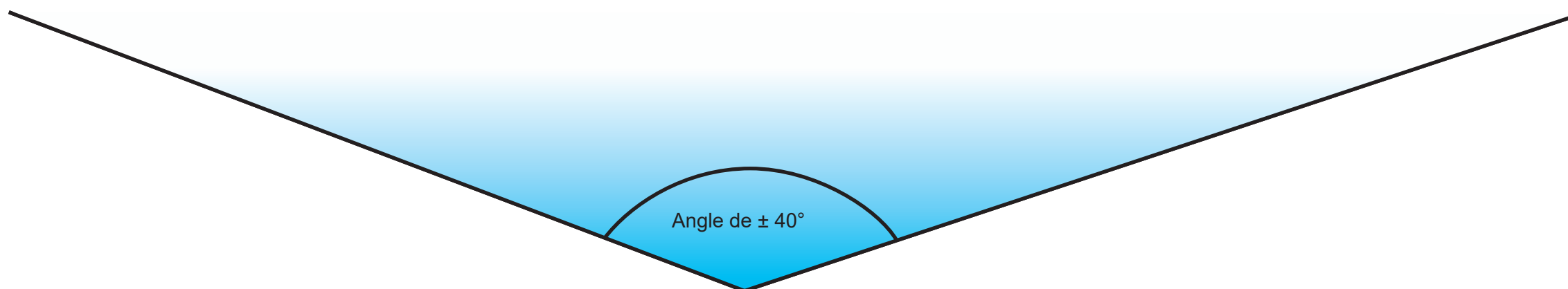
L'impact est modéré depuis la sortie Sud du bourg de Faverolles. Tout en s'insérant en avant-plan du parc du Champ Chardon, les machines du projet semblent prendre pied dans les boisements et semblent ainsi créer une continuité avec leur environnement. L'étalement dans le champ visuel horizontal est équilibré par une hauteur apparente faible du parc observé à 6 kilomètres de celui-ci.

### Impact modéré

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

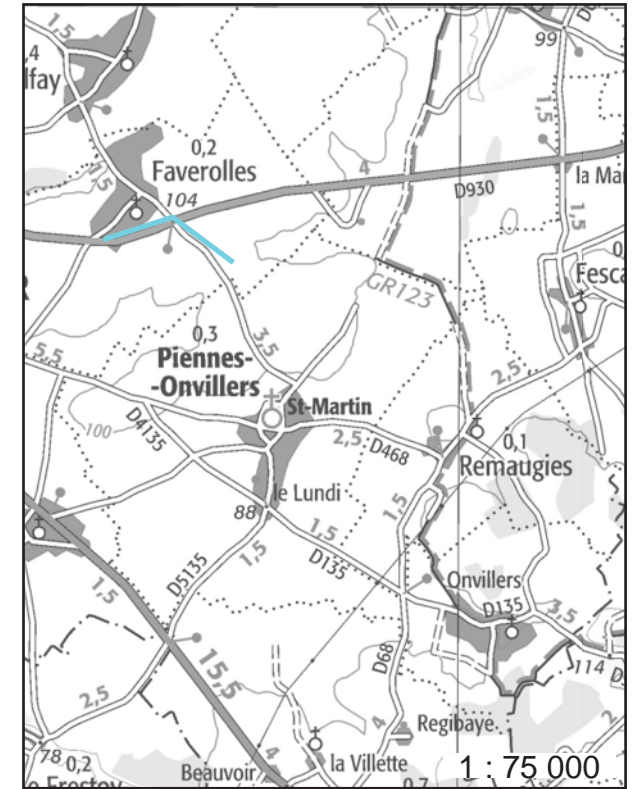




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

Depuis la route départementale D1017 au Nord-Est de Boulogne-la-Grasse, la vue est cadrée par les nombreuses typologies de végétation sur différents plans. Tandis que les alignements d'arbres longeant la route renforcent l'effet de perspective en direction de l'axe de communication, l'arrière-plan de la scène est investi de manière continue par d'épais boisements, laissant seulement apercevoir de manière furtive le parc du Champ Chardon.

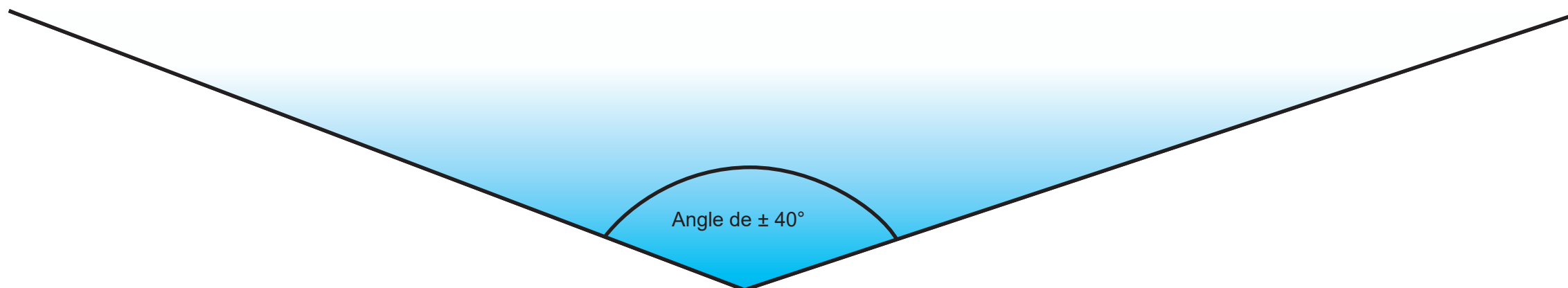
Les effets du projet éolien de Rollot sont nuls à faibles depuis ce point de vue au Nord-Est de Boulogne-la-Grasse. Les boisements enveloppant la commune s'additionnent aux ondulations du relief en ne laissant apparaître que l'extrémité des pales de 4 machines du parc. Ces apparitions se feront de manière discrète au-dessus de la cime des arbres et seront encore atténuées par les effets cinétiques liées au parcours automobile.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)





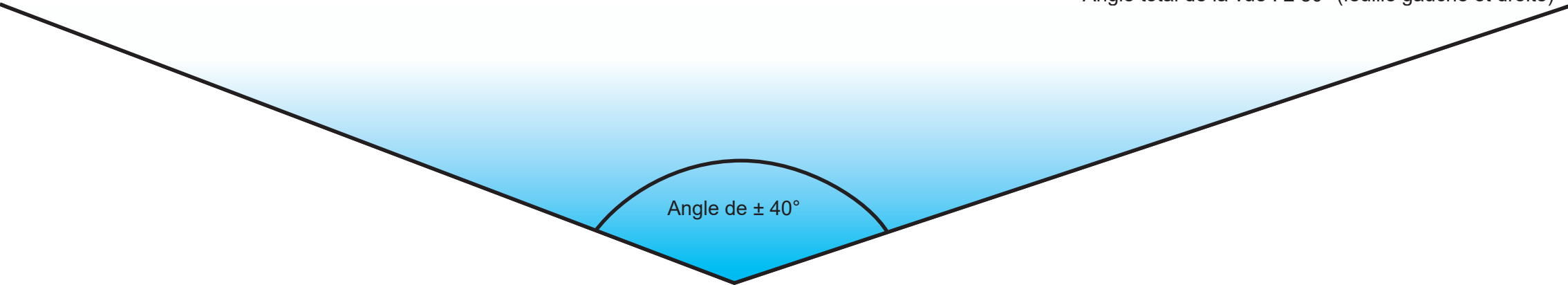
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction





## PM 12 : Depuis la vallée de l'Avre (projet à 15 400 m)

### Commentaire paysager

Depuis le GR 123 sur les hauts de la vallée de l'Avre au Nord de Contoire, l'observateur bénéficie d'une vue partiellement ouverte sur le paysage. Tandis que son regard plonge en direction de la vallée et du village de Contoire, il est arrêté en arrière-plan par les boisements épais de Boussicourt, adossés aux coteaux de la vallée. Le parc d'Hargicourt s'inscrit de manière lisible sur la droite de la vue en formant une ligne régulière.

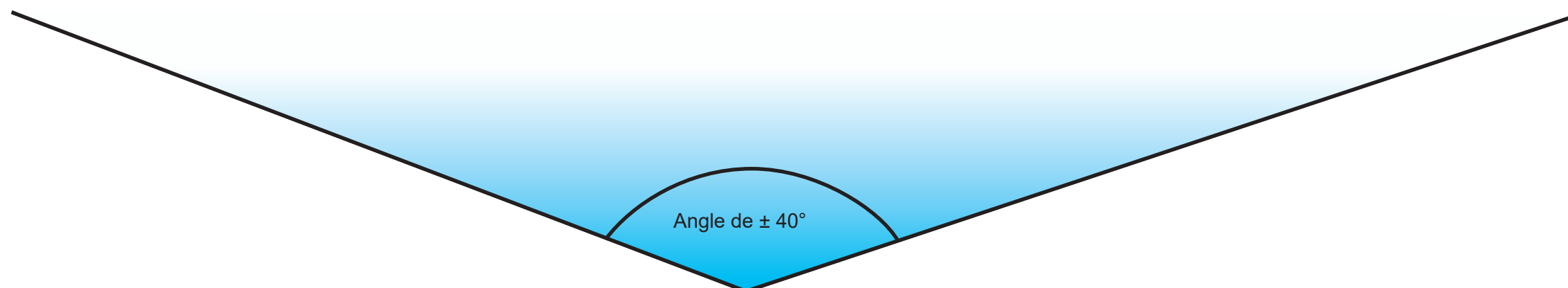
Masqué intégralement par le cortège végétal accompagnant la vallée de l'Avre, le parc de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux n'est pas perceptible depuis ce point de vue. La qualité paysagère de la vallée de l'Avre et du GR123 ne sont pas entamés sur ces portions de territoire.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

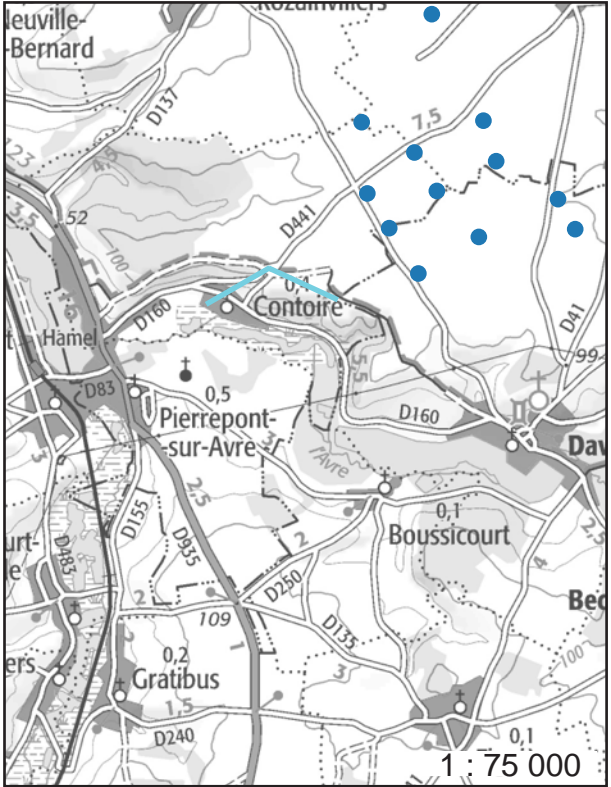




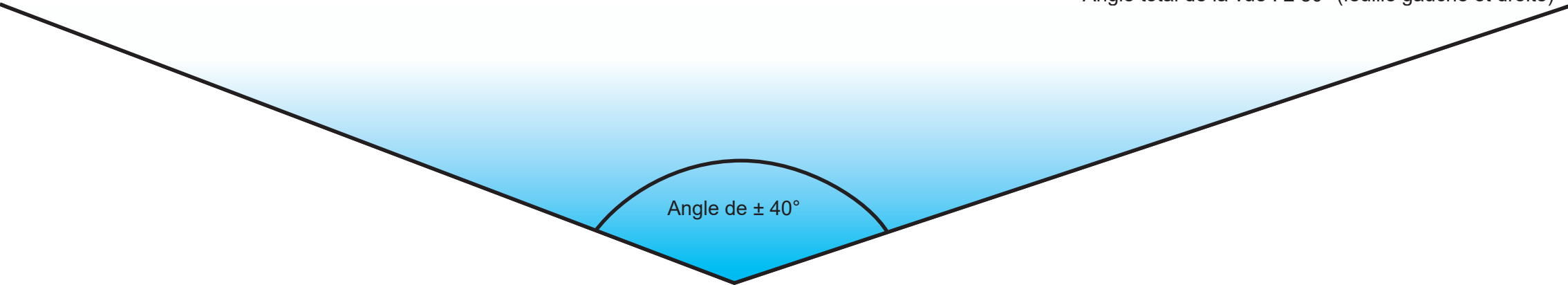
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction





## PM 13 : Depuis le centre-bourg de Rubescourt (projet à 4 360 m)

### Commentaire paysager

Depuis le centre-bourg de Rubescourt, les fenêtres visuelles en direction du paysage lointain sont inexistantes. Les façades bâties s'élevant sur un ou deux étages masquent intégralement l'horizon depuis le cœur du tissu villageois.

Depuis ces positions au centre du village, les effets du projet sont nuls. Masqué par les façades bâties présentes au premier plan, les machines du futur projet ne seront pas perceptibles depuis ces lieux.

### Impact nul

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 14 : Depuis la route en direction d'Assainvillers (projet à 4 260 m)

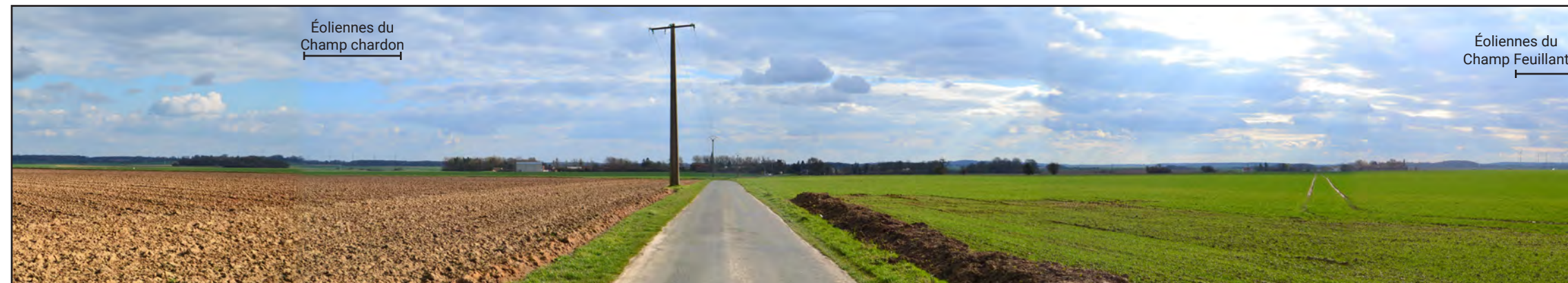
### Commentaire paysager

Depuis la route communale au Nord d'Assainvillers, la vue est partiellement ouverte sur les étendues cultivées au relief peu prononcé. Au centre de la vue, le village d'Assainvillers et son enveloppe végétale ainsi que les reliquats de boisements autour du bourg rythment la scène sur un plan intermédiaire. Les parcs éoliens du Champ Chardon (sur la gauche de la vue) et du Champ Feuillant (à l'extrême droite de la vue) viennent également ponctuer l'horizon de verticalités lointaines.

Au sein d'une fenêtre de végétation et en avant-plan du parc éolien du Champ Chardon, le projet de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux s'inscrit lisiblement dans le paysage en arrière-plan de la commune d'Assainvillers. Les machines se perçoivent partiellement en ayant une hauteur apparente légèrement supérieure à la cime des arbres ornant le village. Les effets visuels du projet sont faibles à modérés depuis ce point de vue où aucune concurrence visuelle ne se manifeste et où les verticalités majeures attirant l'œil de l'observateur sont marquées par les poteaux électriques.

**Impact faible à modéré**

### État initial - Vue panoramique



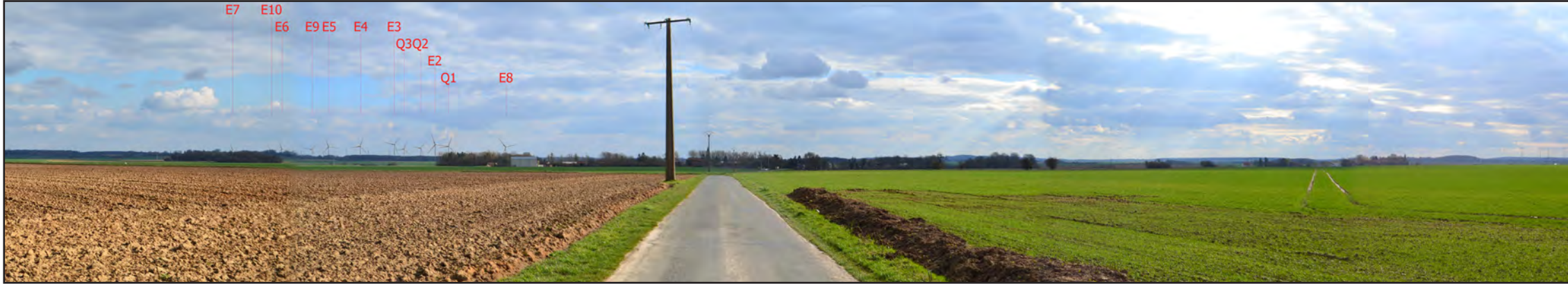
### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



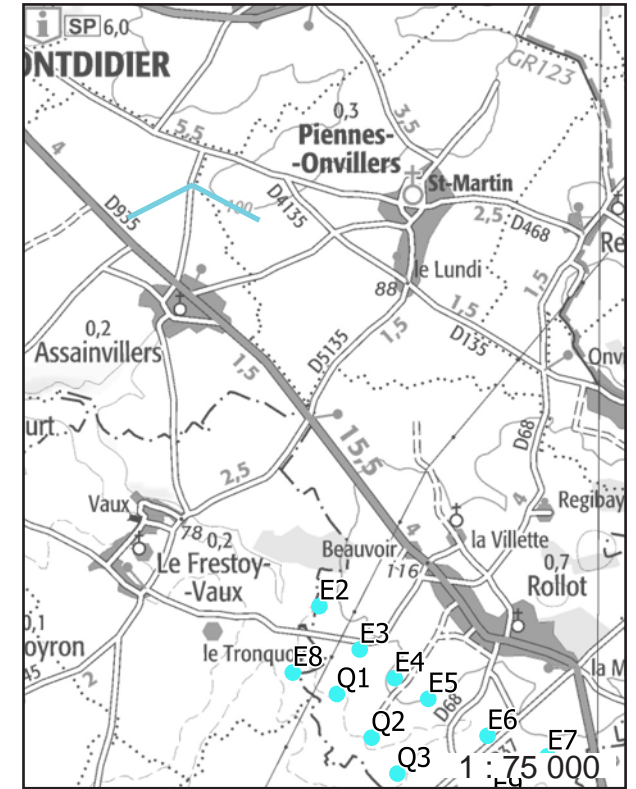
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaire paysager

Depuis la sortie de bourg Nord-Ouest de Cuvilly, juste après les dernières habitations, la vue est majoritairement fermée sur le paysage par la couronne de boisements enveloppant le bourg de Cuvilly. Le parc du Champ Chardon se perçoit dans l'axe de la départementale D935.

L'impact du projet est nul depuis la sortie de bourg de Cuvilly. Les éoliennes du projet n'apparaissent pas dans le champ visuel de l'observateur du fait des masques visuels végétaux qui se présentent au premier plan.

Impact nul

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

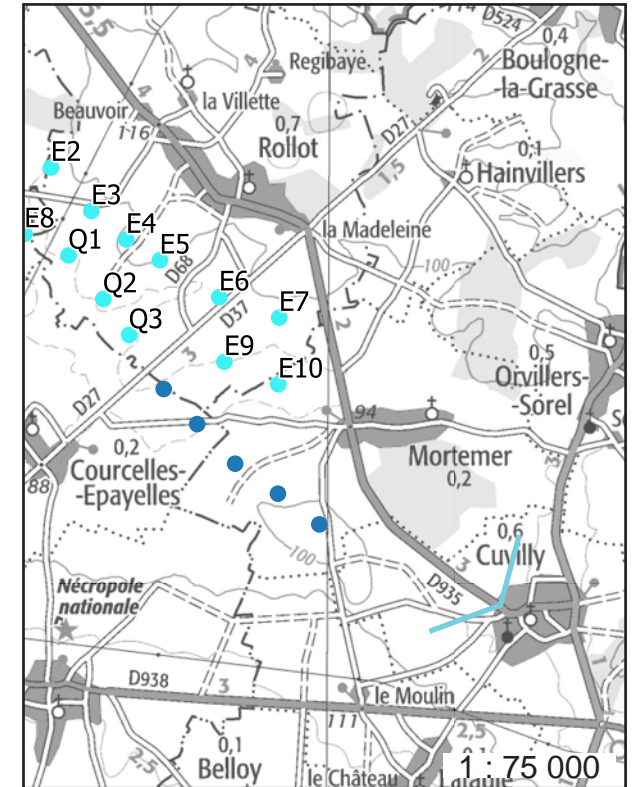




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

Au-delà des boisements présents au Nord-Ouest du village de Cuvilly, la vue est partiellement fermée sur le paysage. Le parc du Champ Chardon se perçoit sur la gauche de l'observateur, en second plan, tandis que la ligne formée par le parc du Champ Feuillan s'inscrit de manière lisible à l'horizon lointain.

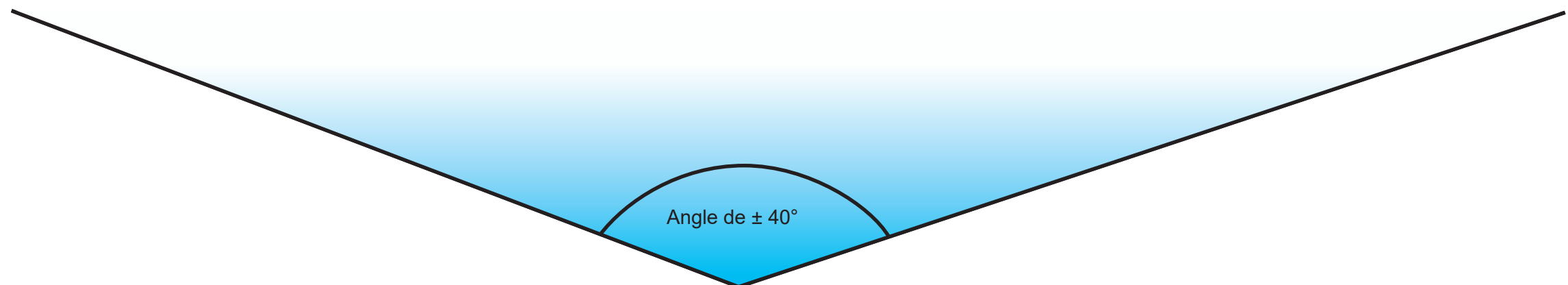
L'impact du projet est faible en sortie de bourg du village de Cuvilly. Des boisements se présentent sur plusieurs plans intermédiaires et masquent en majeure partie les éoliennes du projet de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux. Seules les éoliennes Q2 et E8 s'inscrivent lisiblement dans la perspective de la voie de communication. Toutefois, ces dernières se positionnent à une hauteur apparente similaire à celles des boisements sans altérer la composition paysagère d'ensemble.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

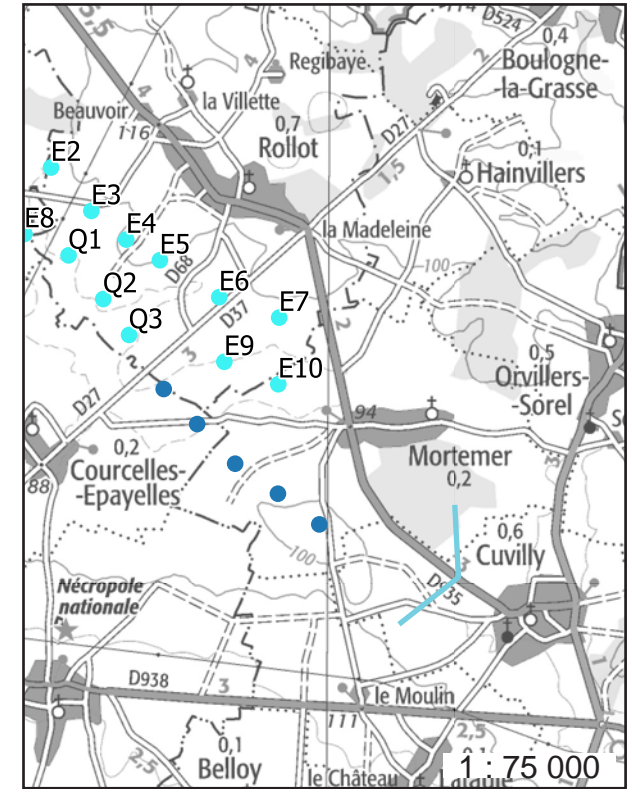




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

Au Nord du hameau de Lataule depuis la D938, l'observateur bénéficie d'une vue élargie sur le territoire agricole. En orientant le regard en direction de la zone d'implantation du projet, le relief légèrement bombé, surmonté de bâtiments agricoles, limite l'étendue du champ visuel, qui permet tout de même de percevoir le parc éolien du Champ Chardon.

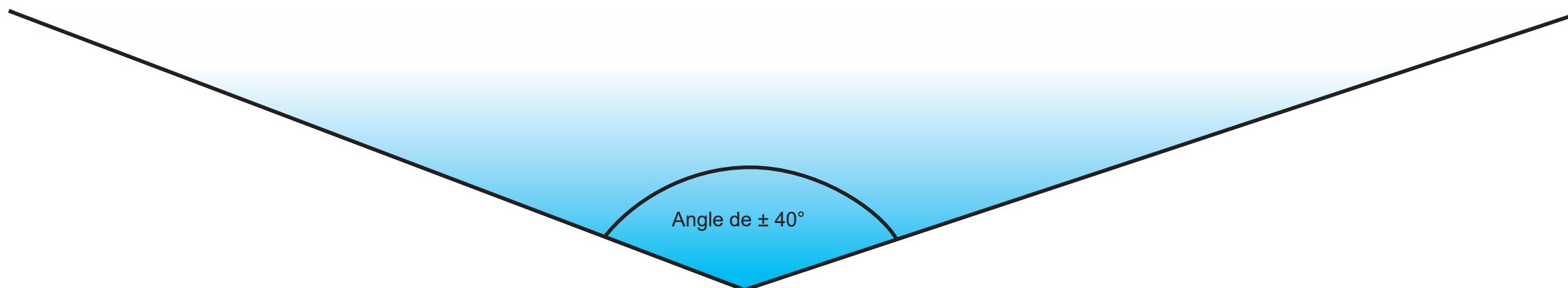
Le projet éolien de Rollot, Mortemer et Frestoy-Vaux s'insère en arrière-plan de la scène en dévoilant partiellement l'extrémité des pales des machines E5, E9, E10 et E7. L'impact est faible à modéré depuis ce point de vue, où les machines se montrent à une hauteur apparente inférieure à celle de la végétation ou des habitations au premier plan.

**Impact faible à modéré**

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

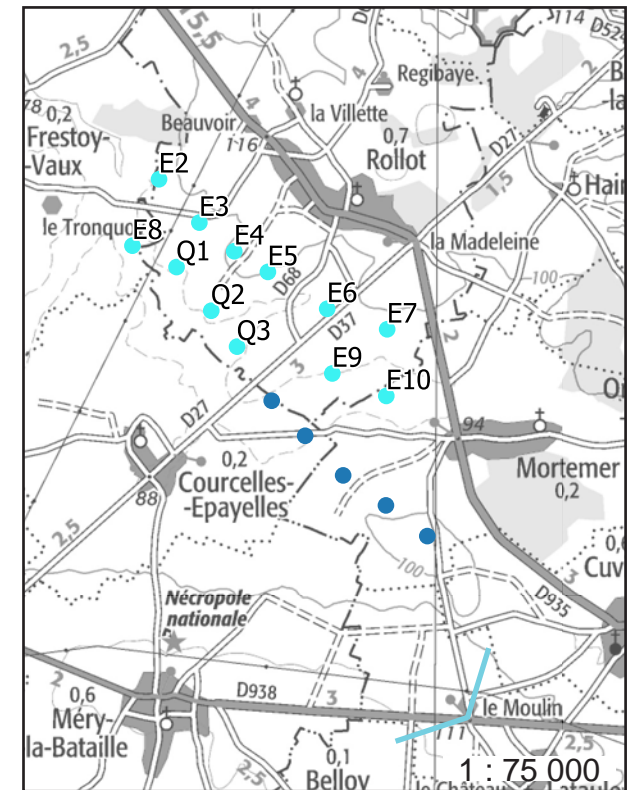




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

L'horizon est dégagé depuis le cimetière militaire d'Andechy. L'observateur bénéficie d'une vue élargie sur le paysage composé essentiellement d'openfields. Les éoliennes du Mont de Treme et du Champ Chardon s'inscrivent en arrière-plan de manière discrète tandis que les Eoliennes les Tulipes créent un point d'appel visible à l'extrême gauche de la vue.

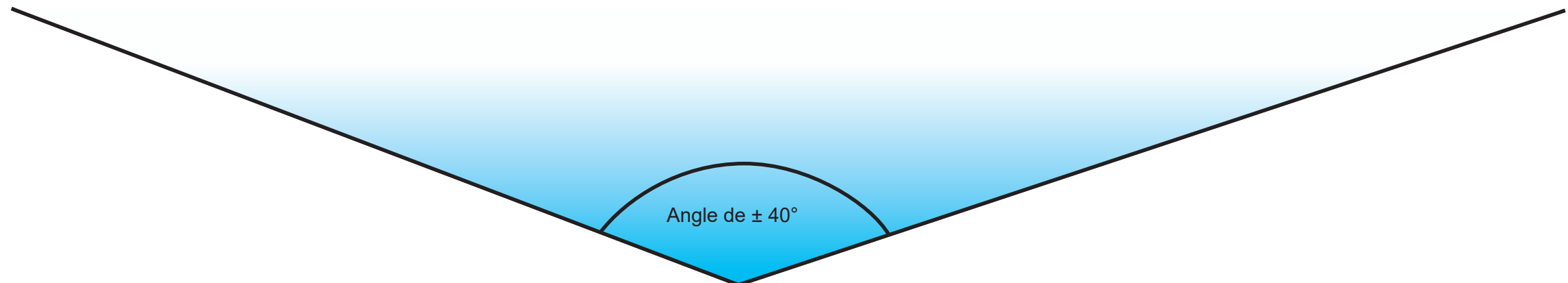
Depuis le cimetière militaire d'Andechy, les impacts du projet sont faibles. Le projet apparaît en arrière-plan lointain en continuité des machines de Champ Chardon en maintenant une cohérence d'ensemble. Les éoliennes du parc observent une taille apparente inférieure aux nappes de boisements qui ponctuent les plans intermédiaires de la composition paysagère.

### Impact faible

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

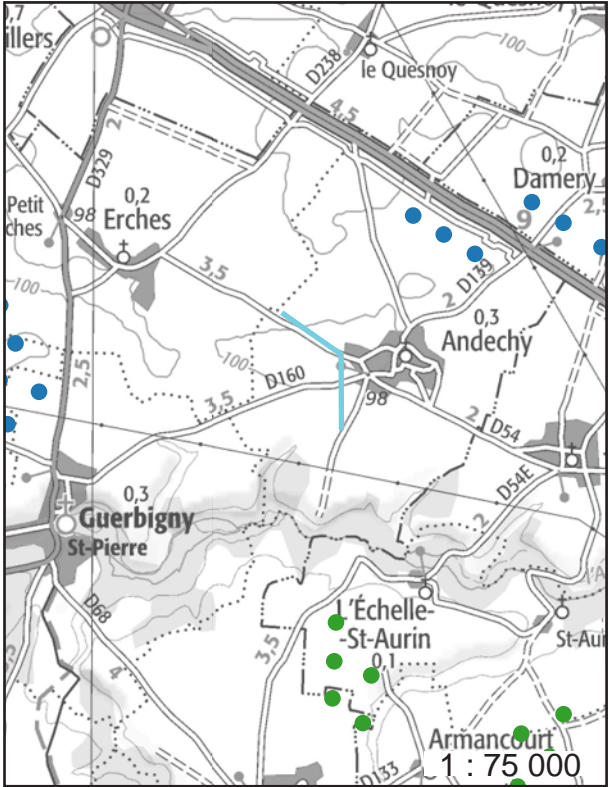




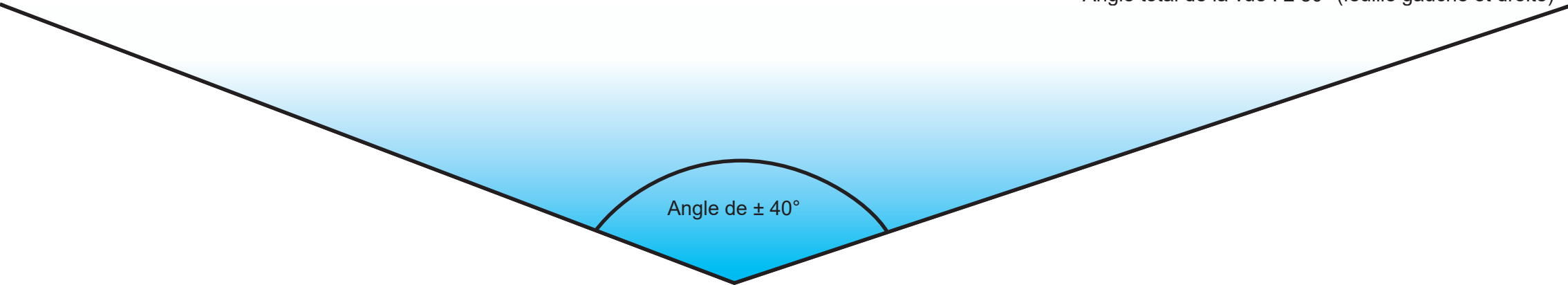
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction





## PM 18 : Depuis le cimetière militaire allemand de Roye (projet à 14 500 m)

### Commentaire paysager

Depuis les abords du cimetière militaire allemand de Roye, l'observateur possède un large panorama sur le paysage agricole s'étendant jusqu'aux lisières boisées des Bois des Loges et Bois de Bus, limitant l'étendue du regard à l'arrière-plan lointain. Les éoliennes de Roye accaparent l'attention visuelle depuis ce point de vue à proximité du parc construit, précédant le village de Laucourt sur la droite de la photographie.

L'impact des éoliennes de Rollot, Frestoy-Vaux et Mortemer est très faible depuis ce lieu commémoratif. Les pales des machines du projet sont à peine perceptibles en s'esquissant succinctement au-dessus des cimes boisées composant l'arrière-plan lointain de la scène.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



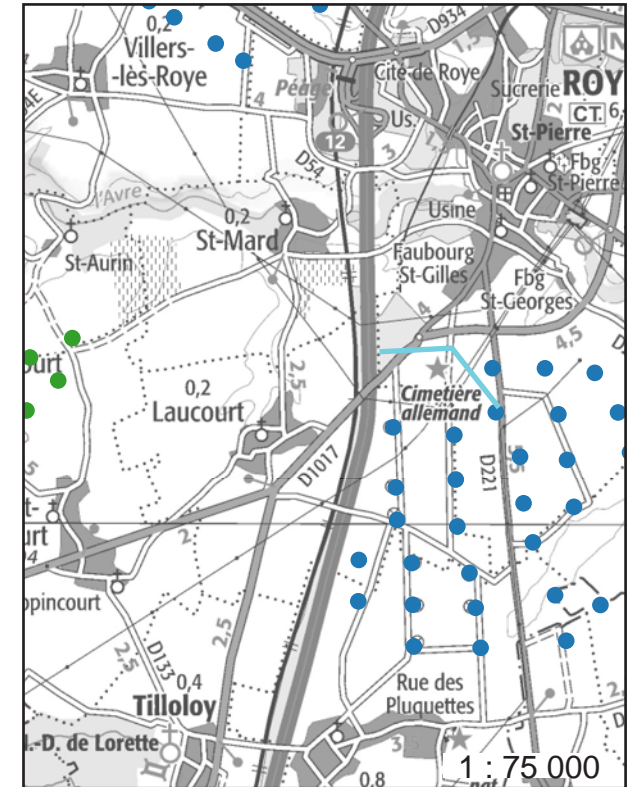
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

A l'entrée de la nécropole Nationale de Beuvraignes logée au creux du tissu urbain du village éponyme, le champ visuel est majoritairement fermé par les masques visuels formés par les façades des habitations et la végétation ornant les parcelles.

L'impact est nul pour cet élément de patrimoine, protégé par son environnement bâti et végétal. Aucun parc n'est perceptible depuis ces positions à plus de 11 kilomètres du projet. Il en va de même pour le parc de Rollot, Frestoy-Vaux et Mortemer, masqué par les façades bâties présentes au premier plan.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



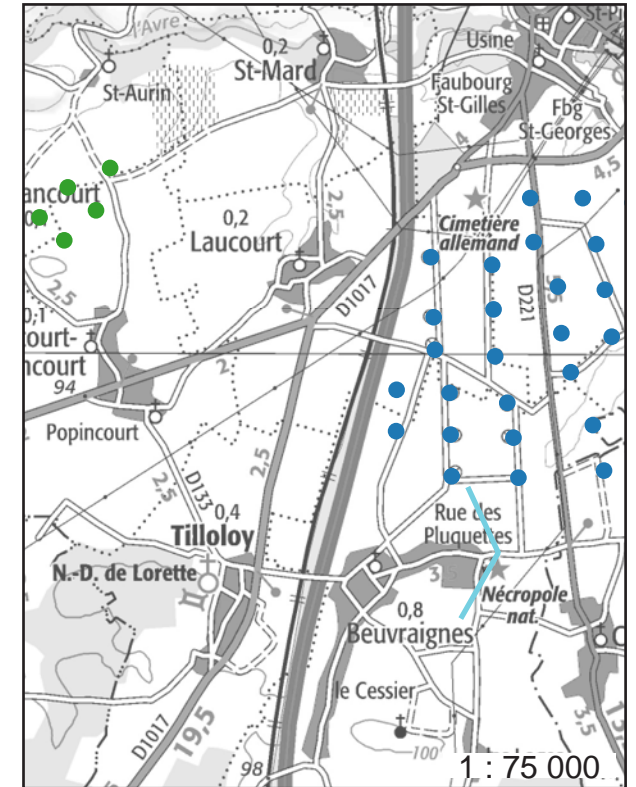
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

Depuis le cimetière allemand de Lassigny, l'observateur bénéficie de peu de fenêtres en direction de l'extérieur. La topographie et la végétation locale ferment le champ visuel et masquent la ligne d'horizon.

L'impact est nul pour le projet éolien de Rollot, Frestoy-Vaux et Mortemer dont les machines sont trop distantes et masquées par les rideaux de végétation et façades bâties présentes au second plan de la scène.

### Impact nul

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



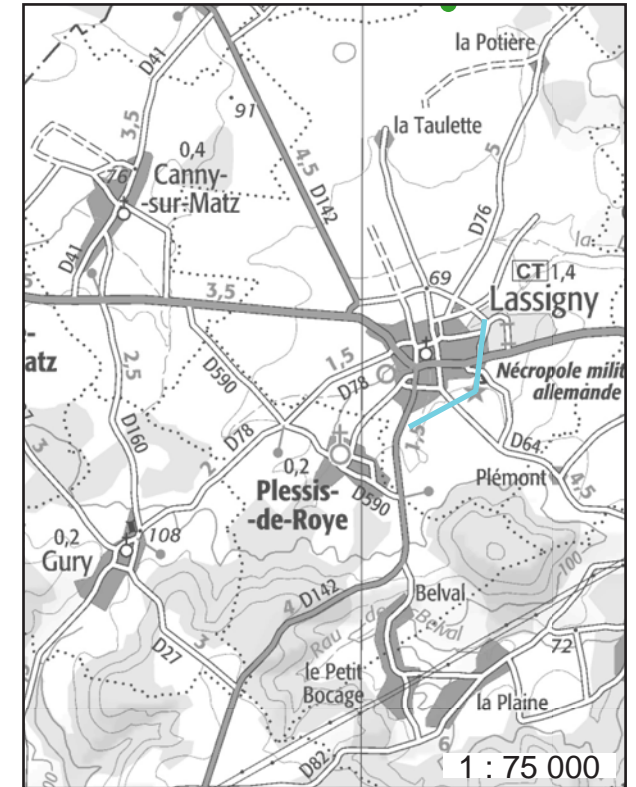
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 21 : Depuis la nécropole de Thiescourt (projet à 16 300 m)

### Commentaire paysager

A environ 16 kilomètres de la zone d'implantation du projet, l'observateur jouit d'une vue exceptionnelle sur le paysage vallonné qui se dévoile aux abords de la nécropole nationale de Thiescourt. Depuis le cimetière, l'église de Thiescourt domine le tableau et la silhouette du bourg. La droite de la vue est occupée par une excroissance du relief, recouverte par les bois de Thiescourt.

L'impact du projet est nul. Le relief et la végétation qui caractérisent ce secteur empêchent tout lien visuel avec éoliennes du futur projet de Rollot, Frestoy-Vaux et Mortemer.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



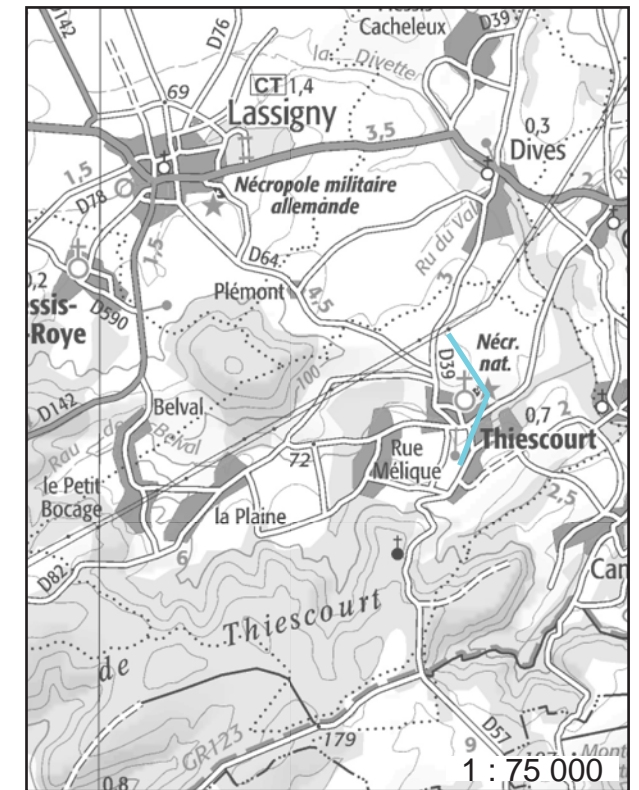
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaire paysager

Depuis la nécropole nationale de Vignemont, l'observateur est situé dans un environnement à la végétation dense qui n'offre pas de perspectives marquées en direction du lointain. Le cimetière militaire allemand est entouré de bois qui filtrent les vues.

Le projet n'est pas perceptible depuis le monument commémoratif du fait des masques végétaux qui entourent l'observateur. Les effets du projet sont nuls.

Impact nul

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



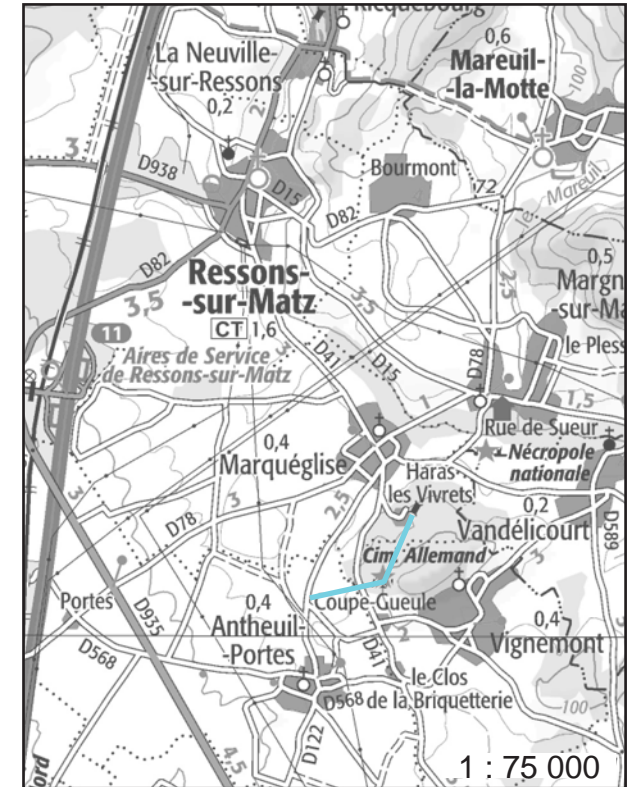
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

Comme pour de nombreux autres cimetières commémoratifs aménagés, celui de Dompierre est entouré par d'épais rideaux de végétation qui empêchent à l'observateur de bénéficier d'échappées visuelles en direction de l'horizon.

Les effets sont nuls depuis la nécropole nationale de Dompierre. A plus de 6,7 kilomètres des éoliennes du projet, les rideaux de végétation de plus d'une dizaine de mètres permettent de masquer intégralement les machines du futur projet.

### Impact nul

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



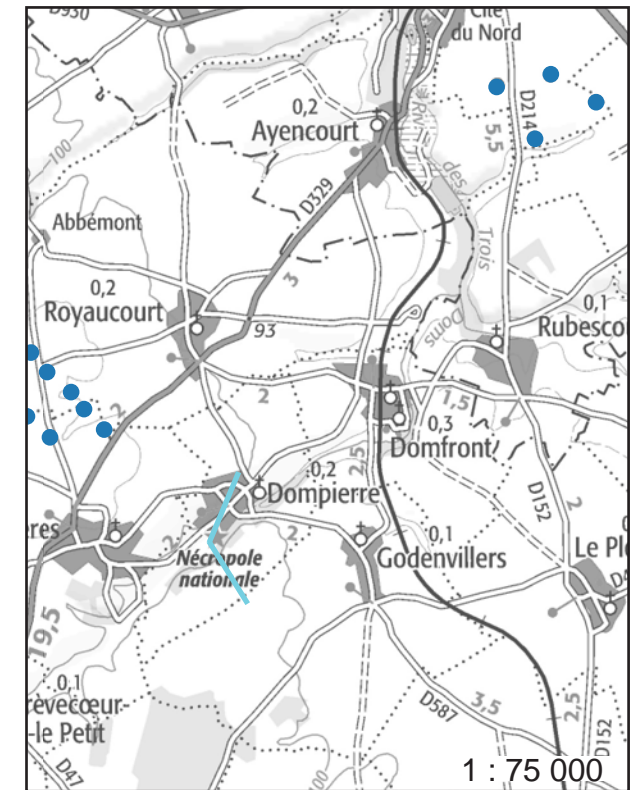
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



### Commentaire paysager

Depuis la nécropole nationale de Montdidier, le terrain en légère pente permet au regard d'aller vers le lointain et de percevoir, en arrière-plan lointain, les éoliennes du parc du Champ Chardon, au sein d'une fenêtre cadrée par la végétation et des habitations au second plan.

Depuis cette nécropole, le projet est perceptible et s'inscrit en cohérence avec les éoliennes du Champ Chardon. L'apparition en arrière-plan du projet ne crée que peu d'effets sur la composition paysagère d'ensemble : en effet, les machines se positionnent en arrière-plan lointaine, à une hauteur apparente faible. Aucune concurrence visuelle avec les tombes de la nécropole n'est engagée avec les éoliennes du projet éolien de Rollot, Frestoy-Vaux et Mortemer.

### Impact faible

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



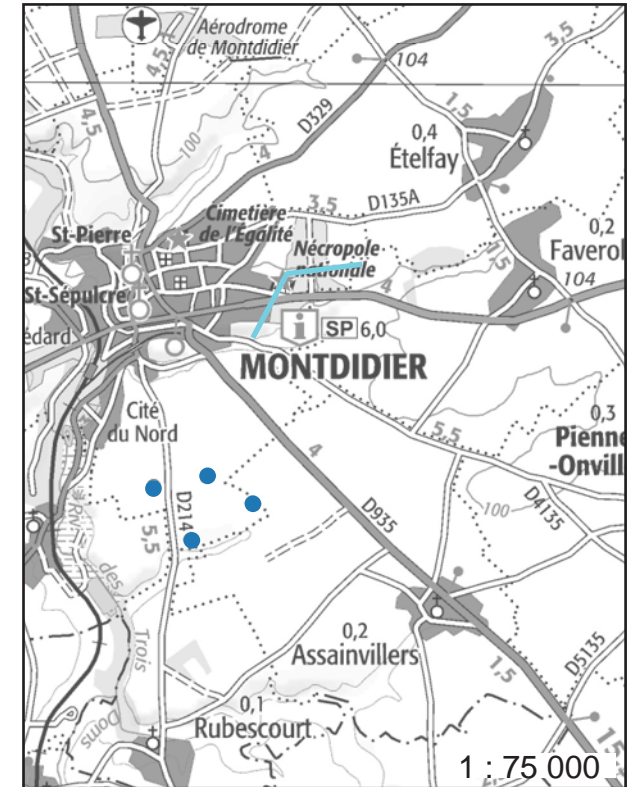
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



## PM 25 : Depuis la nécropole nationale de Montdidier (projet à 7 700 m)

### Commentaire paysager

Au Nord de Montdidier, la seconde nécropole nationale de Montdidier ne bénéficie d'aucune ouverture visuelle sur le paysage environnant. Aucun parc construit n'est visible depuis le cimetière commémoratif du fait des masques bâtis ou végétaux qui entourent la nécropole.

L'impact du projet est nul et n'a aucun effet sur la qualité patrimoniale et paysagère de la nécropole nationale.

### Impact nul

#### État initial - Vue panoramique



#### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



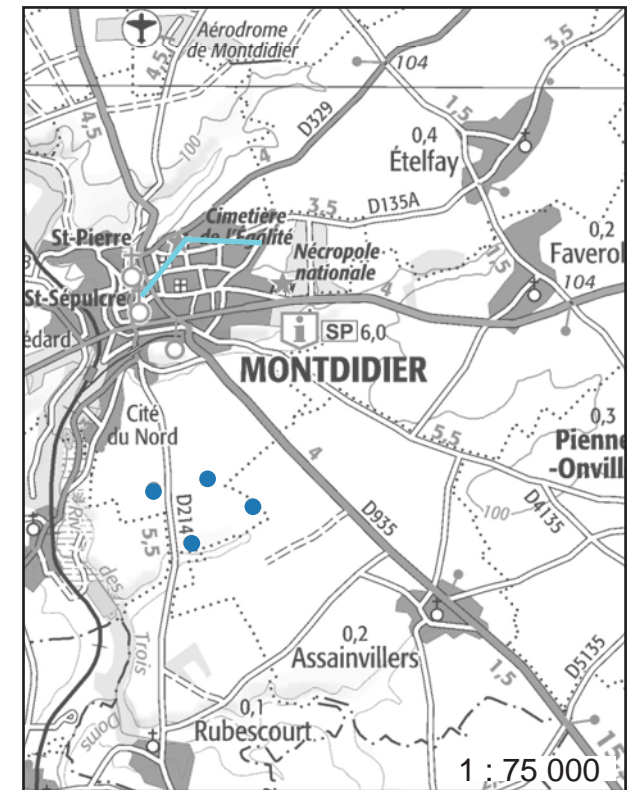
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaire paysager

Situé au creux d'une légère cuvette topographique, la nécropole nationale de Remy possède des horizons partiellement ouverts en direction du Nord. Plus à l'Ouest, un rideau de végétation surmonte un talus marquant le passage de la LGV. Malgré le dégagement relatif en direction de l'autoroute et la zone industrielle la jouxtant, aucun parc éolien ne se distingue lisiblement sur la photographie.

L'impact est nul depuis ces positions où l'observateur est entre deux grands axes de communication majeurs. Les talus plantés le long de la voie ferrée arrêtent les vues et empêchent de percevoir les aérogénérateurs du projet éolien de Rollot, Frestoy-Vaux et Mortemer.

Impact nul

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



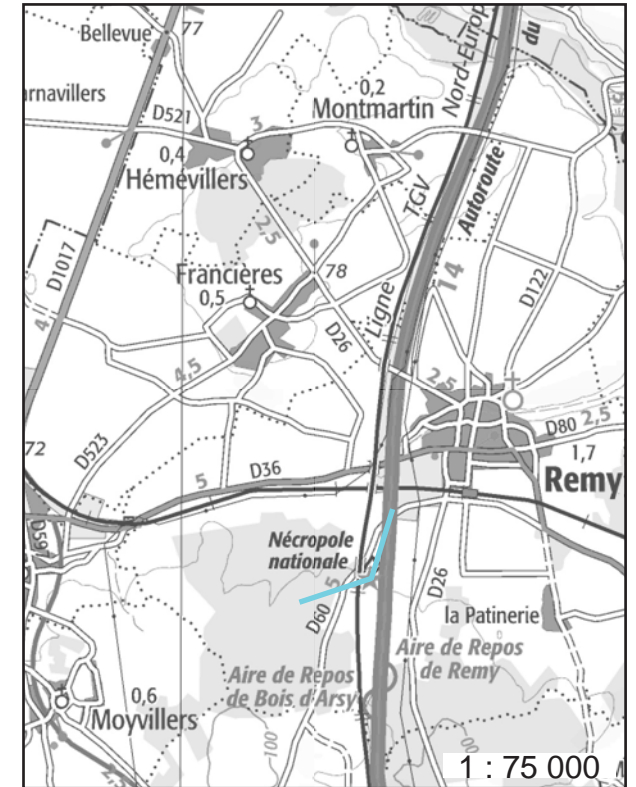
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$







## 8 SYNTHÈSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Au sein de ce territoire aux nombreux visages caractérisés successivement par des paysages ouverts et doucement ondulés puis par des reliefs proéminents et surmontés de boisements, les impacts du projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot évoluent au fur et à mesure du parcours de l'observateur.

Les impacts cumulés liés à la présence éolienne préalable restent mesurés du fait de l'inscription du projet en continuité avec le parc éolien du Champ Chardon. L'implantation retenue permet d'organiser une cohérence lisible du motif éolien à l'échelle du territoire du grand territoire. C'est depuis l'Est que les machines du projet créeront ponctuellement des effets de superposition potentiellement impactant, empêchant de lire l'alignement courbé caractérisant la variante retenue. Les principales sensibilités évoquées lors de l'état initial ont été vérifiées pour révéler des impacts globalement faibles à modérés. Les perceptions depuis la D935, la nécropole de Méry-la-Bataille ou encore depuis le village de Rollot existent mais montrent une organisation visuelle du parc favorisant son intégration dans le paysage rural du plateau, en continuité avec le parc éolien du Champ Chardon.

Les impacts se manifestent majoritairement à l'échelle des sorties de bourg des villages avoisinant la zone d'implantation du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot. Ainsi, les sorties de Le Frestoy-Vaux, Mortemer ou Rollot mettent en évidence des vues axées en direction des aérogénérateurs du projet. Ce sont ces points de sensibilité qui feront l'objet d'une attention particulière lors de la mise en place des mesures compensatoires, avec une transition à travailler entre les bourgs et les milieux ouverts qui les entourent.

Les circuits touristiques majeurs ne sont que peu impactés par le futur parc. Les sentiers de Grande Randonnée parcourent des secteurs en creux ou boisés qui laissent uniquement le regard entrevoir ponctuellement l'extrémité des pales des éoliennes du parc du Champ Chardon, depuis l'Est du territoire, à proximité de Cuvilly, ou encore depuis le Nord lorsque le GR123 traverse le village d'Onvillers. Les Bois de Bains, de Rollot ou de Mareuil viennent largement occulter le futur projet en réduisant l'influence visuelle des aérogénérateurs. Les circuits locaux, afférents à la mémoire du patrimoine de guerre se trouvent quant à eux plus impactés du fait de leur proximité avec la zone d'implantation du projet. Depuis ces itinéraires moins fréquentés, le projet reste lisible en décrivant des lignes de forces en continuité avec le parc éolien du Champ Chardon.

Les impacts sur le patrimoine du territoire d'étude sont mineurs, avec l'essentiel des éléments protégés qui se retrouve enveloppé au sein du tissu urbain des villages. Les vues plongeantes permises par certaines excroissances du relief ne manifestent pas de covisibilités nuisibles entre le projet éolien et le patrimoine protégé : c'est le cas pour l'abbaye de Saint-Martin-Aux-Bois depuis laquelle il n'est pas possible directement d'observer le futur parc, tandis que les vues axant le projet et le site de l'abbaye sont systématiquement interférées par des masques visuels de premier ou second plan.









# 9 EFFETS CUMULÉS







## 9.1 Analyse des effets cumulés

Le futur parc de la Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot ne sera pas le seul parc à impacter le territoire. En effet, plusieurs fermes éoliennes, construites ou à venir, vont également s'ajouter au paysage, et elles aussi impacter l'espace. Prendre en compte l'effet de chaque parc est nécessaire pour l'analyse, mais cette donnée n'est pas suffisante à l'échelle du grand paysage. Il est également nécessaire de travailler sur la relation visuelle entre les différents parcs pour comprendre l'impact réel du projet.

Les calculs de saturation visuelle sont un premier élément d'analyse, qui permettent de déterminer mathématiquement l'occupation de l'horizon et les respirations offertes au regard. Cet outil, aussi pertinent qu'il soit, a ses limites : il ne prend pas en compte les obstacles à la perception, ni les relations de hauteurs et d'organisation entre les parcs. Il s'agit d'une vue cartographique, qui doit être complétée avec la réalité de terrain. Cette réalité est rendue dans l'étude au moyen des photomontages.

Tout comme pour les photomontages "classiques", les photomontages de cette partie présentent les parcs construits, accordés et les parcs en instruction ayant reçu l'avis de l'Autorité Environnementale.

Les photomontages choisis pour montrer les impacts cumulés ont été sélectionnés parmi les points de vue réalisés pour leur caractère représentatif, en essayant de multiplier les situations et les rapports entre le projet de Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot et le reste du contexte éolien.

Afin de prendre en compte de manière la plus précise possible les relations visuelles entre les différents parcs, 3 critères d'analyse vont être pris en compte : La lisibilité ou organisation de l'espace, le rapport d'échelle entre les parcs et l'occupation de l'horizon.

## 9.2 Critères d'analyse

### Lisibilité, organisation de l'espace:

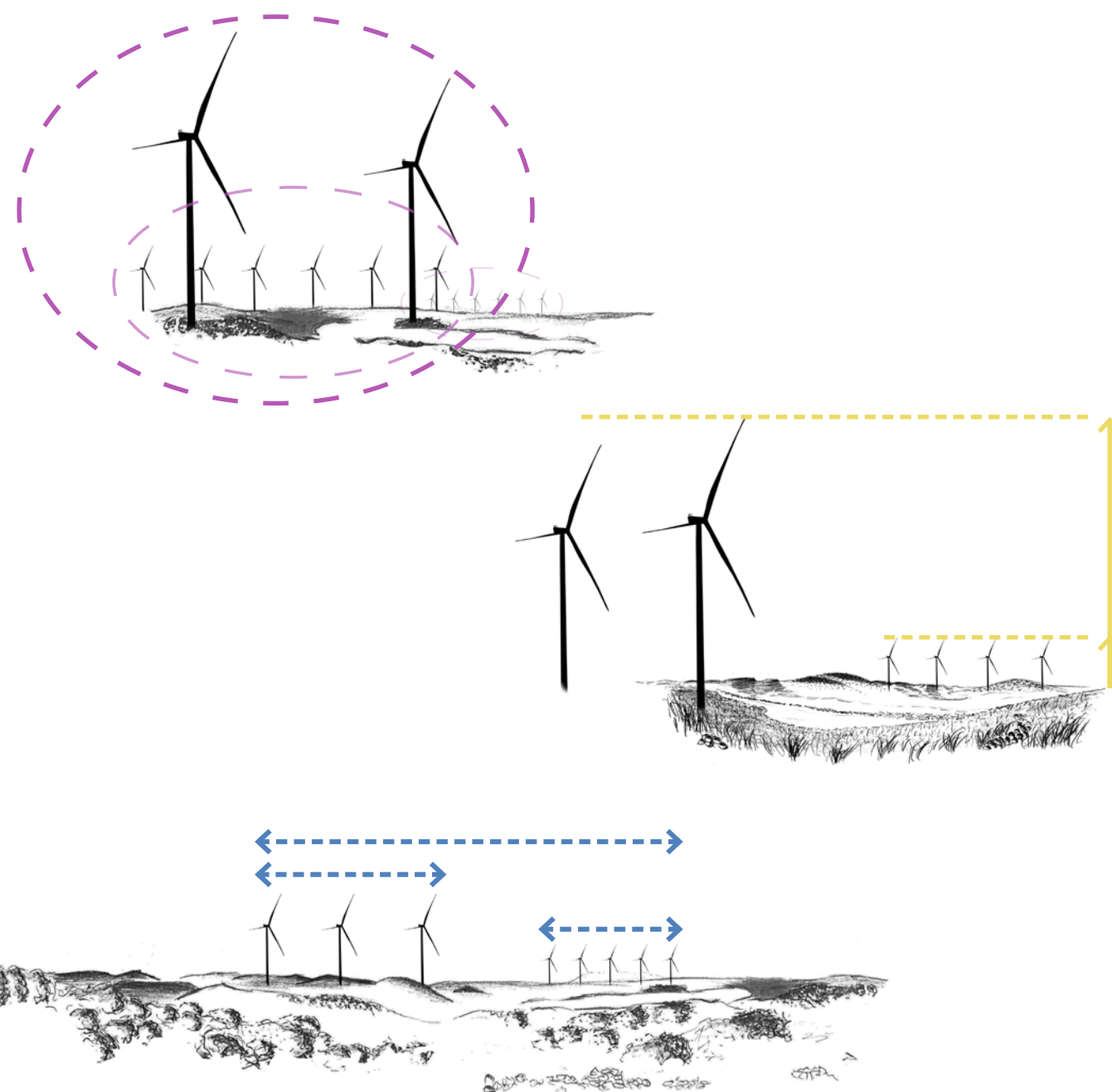
L'organisation de l'espace correspond à la manière dont les parcs sont positionnés par rapport aux autres et par rapport aux éléments du paysage. Il s'agit de déterminer si le futur parc de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot va venir perturber cet équilibre. Sont pris en compte dans ce critère l'espacement des parcs, leurs positions respectives sur l'horizon et éventuellement leurs superpositions. Les géométries sont également importantes, puisqu'elles vont générer un sentiment d'ordre si elles sont cohérentes entre elles, ou au contraire de désordre si elles présentent des différences frappantes.

### Rapport d'échelle :

Le rapport d'échelle désigne la taille relative des parcs entre eux. Ce critère a pour but de comprendre quels parcs vont dominer visuellement la scène, et donc quels parcs vont le plus attirer le regard. De plus, l'analyse s'intéressera également à la façon dont les parcs qui apparaissent petits s'intègrent vis-à-vis des parcs qui dominent la scène.

### Occupation de l'horizon

Critère lié à l'organisation de l'espace, le critère d'occupation de l'horizon permet de savoir si le futur parc de Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot va venir compléter une ligne existante, s'ajouter à un espace où l'éolien est peu présent, ou au contraire s'inscrire sur un angle déjà occupé par un parc. La taille apparente du parc rentre aussi en ligne de compte : si les éoliennes viennent s'implanter sur un angle déjà occupé par un autre parc, l'impact sera différent en fonction des tailles apparentes des deux entités.





## PM EC1 : Depuis la D935 entre Cuvilly et Mortemer (projet à 1 800m)

### Commentaires paysagers :

Les impacts cumulés depuis ce points de vue sont faibles à fort selon que l'observateur oriente son regard en direction du parc du Champ Feuillant ou en direction de l'axe de la RD 935.

Sur la partie gauche de la vue, les parcs se distinguent lisiblement les uns des autres dans le paysage sur des plans ien distincts.

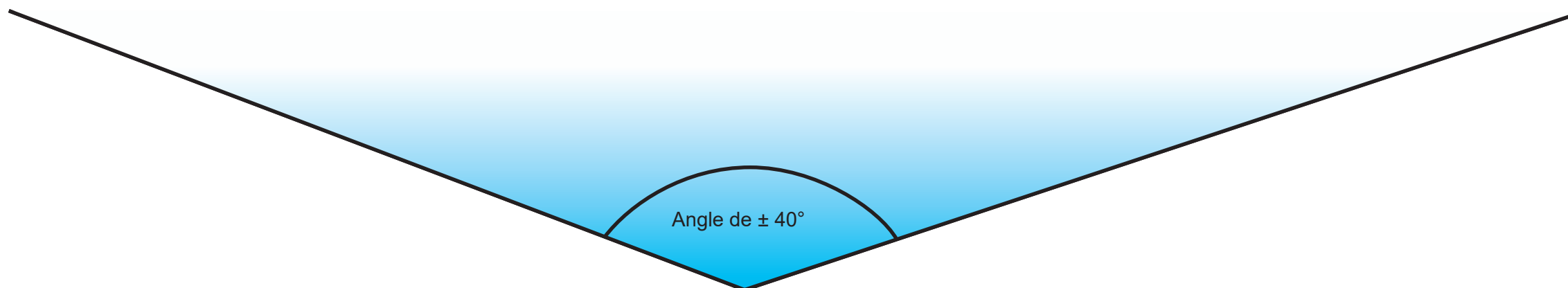
Sur la partie droite de la vue, les plans succesifs générés par les parcs Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot, les Garaches puis celui de Montdidier ont tendance à créer des effets de fermetures.

### Impact fort à faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

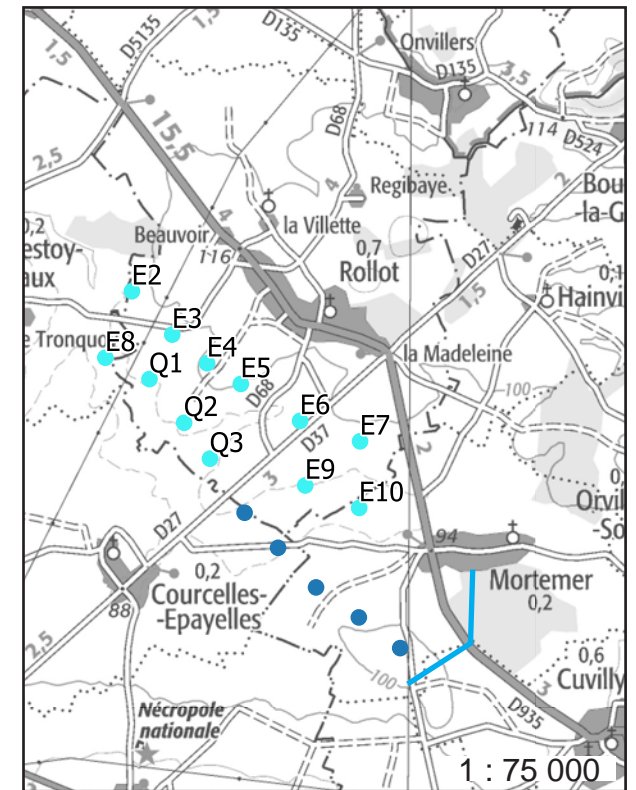




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



Commentaires paysagers :

Depuis la sortie de Lataule, les effets cumulés sont importants du fait de la concentration sur un angle réduits de plusieurs parcs éoliens. Les parcs éoliens de Montdidier, des Garaches, du Bois de la Hayette, de la Sablière et du Champ Chardon se superposent sans se distinguer les uns des autres. Cette concentration laisse place à d'importants espaces de respirations visuelles de part et d'autre de ces groupes.

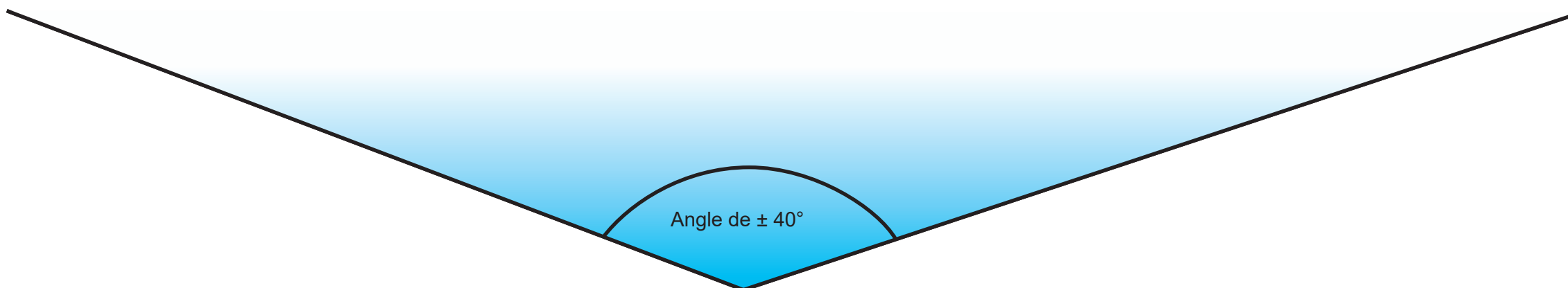
Les parcs éloignés du Moulin ou du Champ Feuillant créent des points d'appels visuels à l'horizon qui n'impactent que très faiblement le paysage par leur disposition régulière.

Impact fort

État initial - Vue panoramique

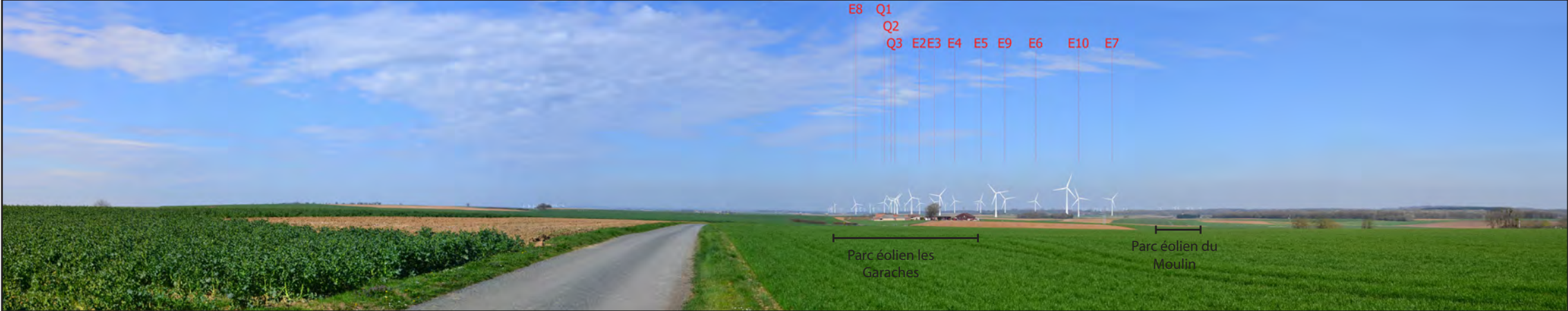


Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

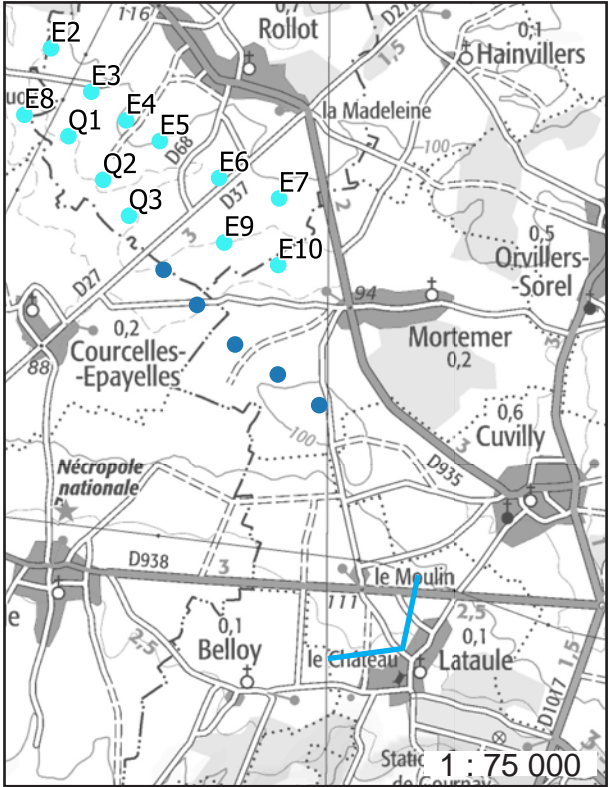




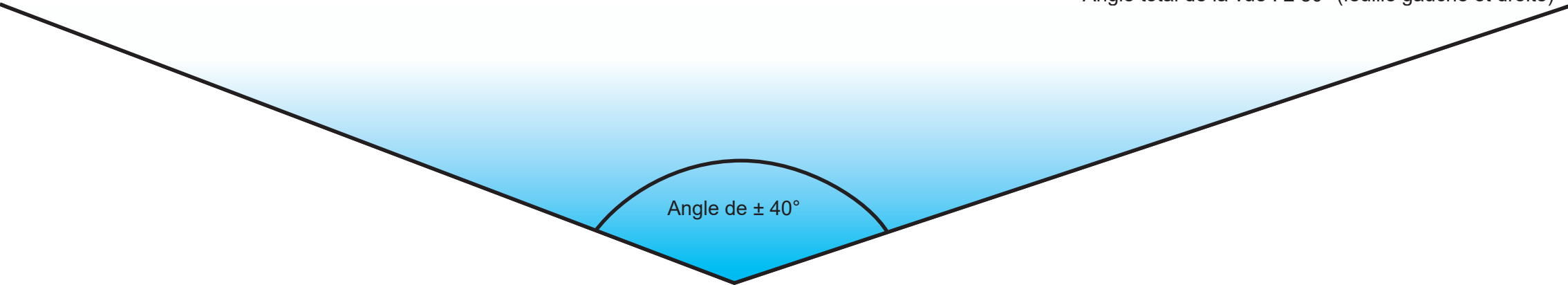
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet
  - En instruction





## PM EC3 : Depuis la nécropole de Méry-la-Bataille (projet à 2 930m)

### Commentaires paysagers :

Les impacts cumulés sont faibles depuis la nécropole de Méry-la-Bataille où le parc éolien les Garaches s'inscrit dans une continuité géométrique avec celui de du projet. Avec le parc accordé du Champ Chardon, les parcs précédemment cités forment une ligne d'aérogénérateurs régulière et cohérente avec le premier plan occupé par les croix de la nécropole.

La présence du parc éolien du Bois des Cholletz en arrière-plan est infinitésimale en n'interférant pas l'équilibre perçu depuis ce point de vue.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



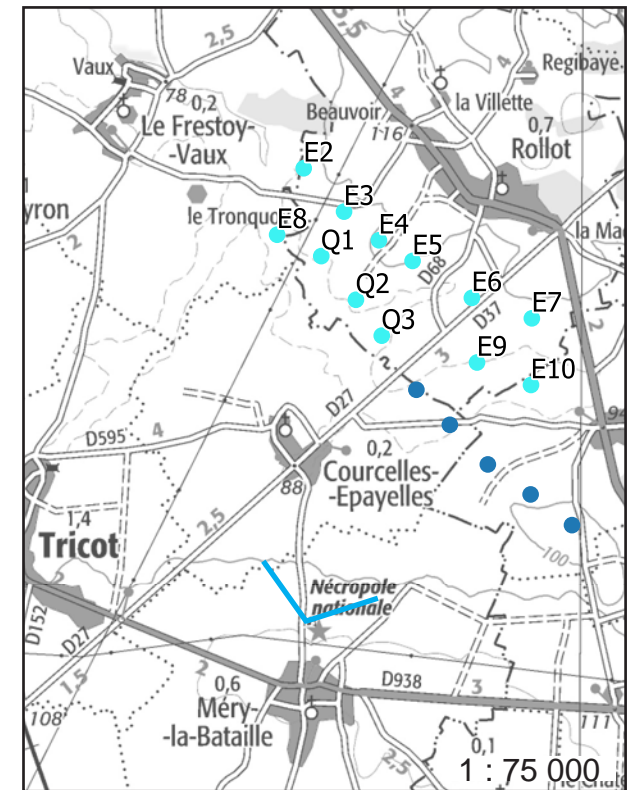
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$



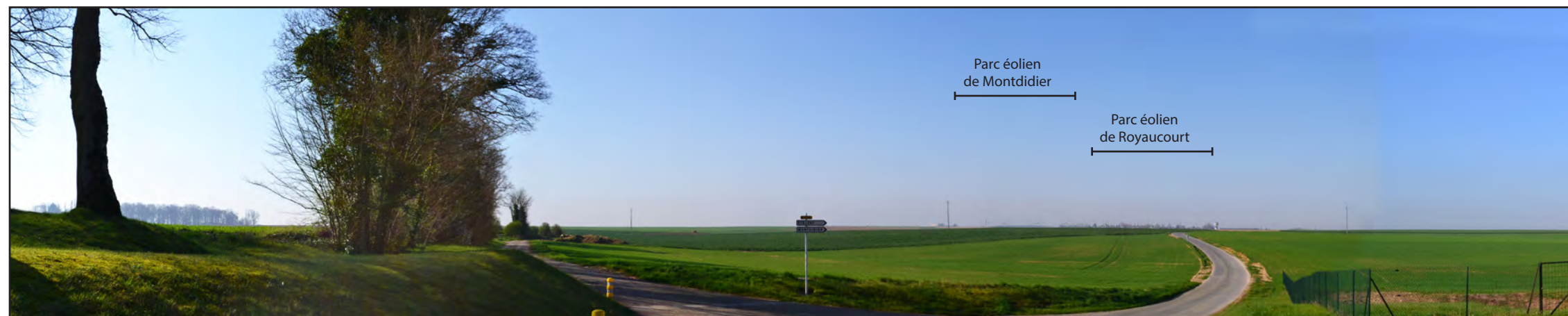
## PM EC4 : Depuis la sortie de Lignières (projet à 9 340 m)

### Commentaires paysagers :

Les impacts cumulés depuis la sortie de Lignières sont faibles à modérés. L'angle occupé par les parcs à l'horizon est modéré mais la lecture de ces derniers est cohérente. En effet, le parc du Moulin et le projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot se superposent de manière distincte et lisible tandis que les parcs de Les Garaches, Montdidier et Royaucourt s'enchaînent en formant une ligne continue dans le paysage.

### Impact modéré à faible

### État initial - Vue panoramique



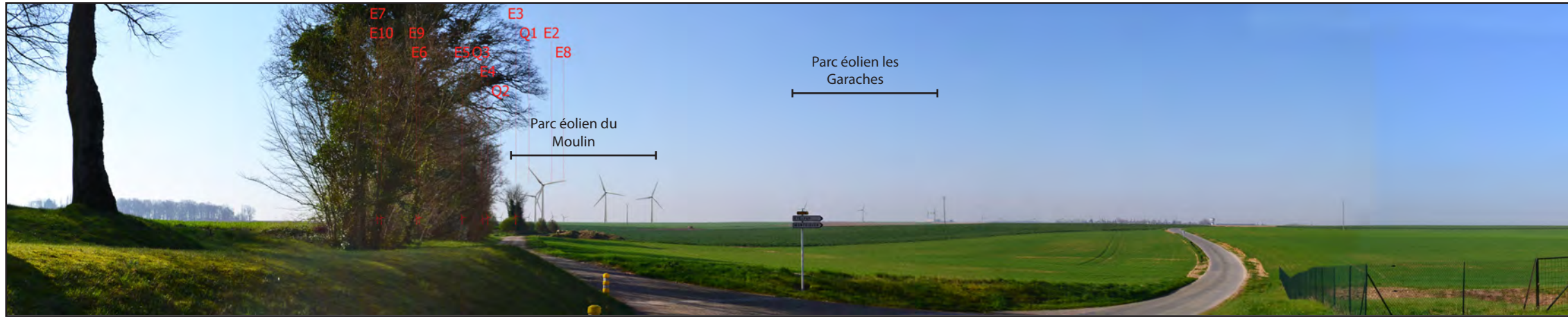
### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



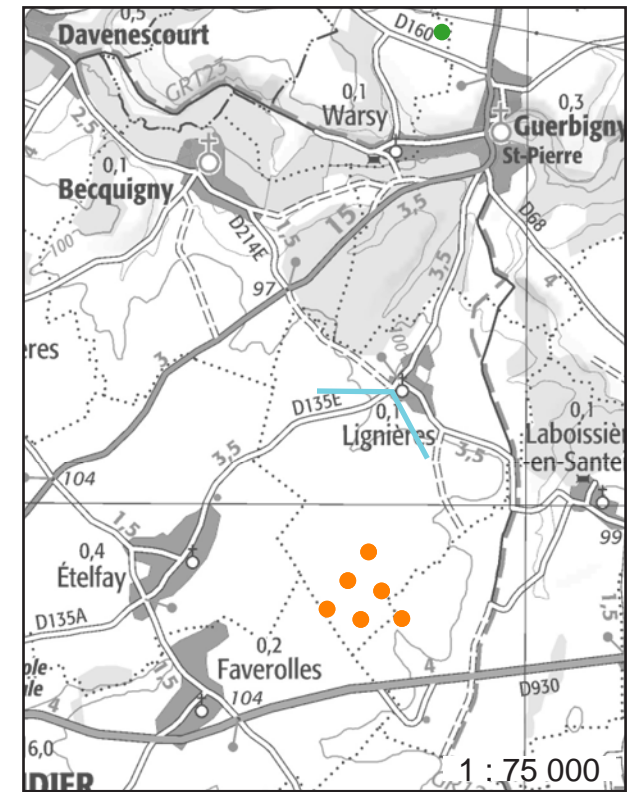
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique

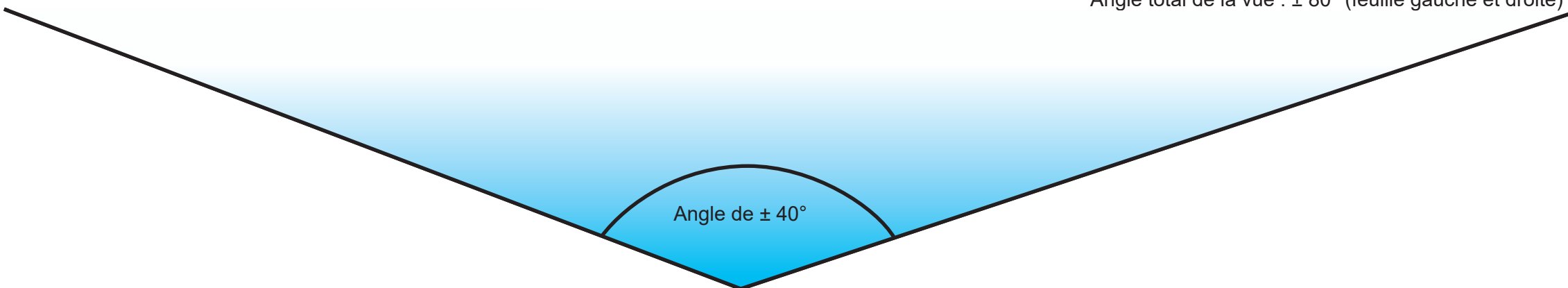


Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction





Commentaires paysagers :

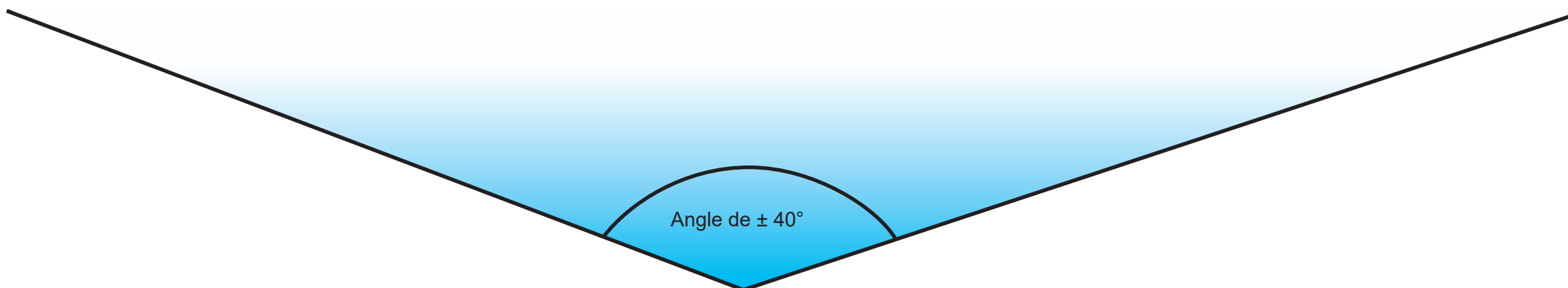
Deux plans très marqués se distinguent dans le champ visuel de l'observateur. Un dialogue entre proche et lointain se crée entre le groupe formé par le parc du Champ Chardon et le projet et le groupe formé par les parcs de Montdidier et les Garaches. Depuis la RD214, les éoliennes de ce dernier forment un cadre valorisant les parcs en arrière-plan. Malgré la présence visuelle importante des parcs en premier plan, la cohérence générale est manifeste depuis ce point d'observation.

Impact faible à modéré

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

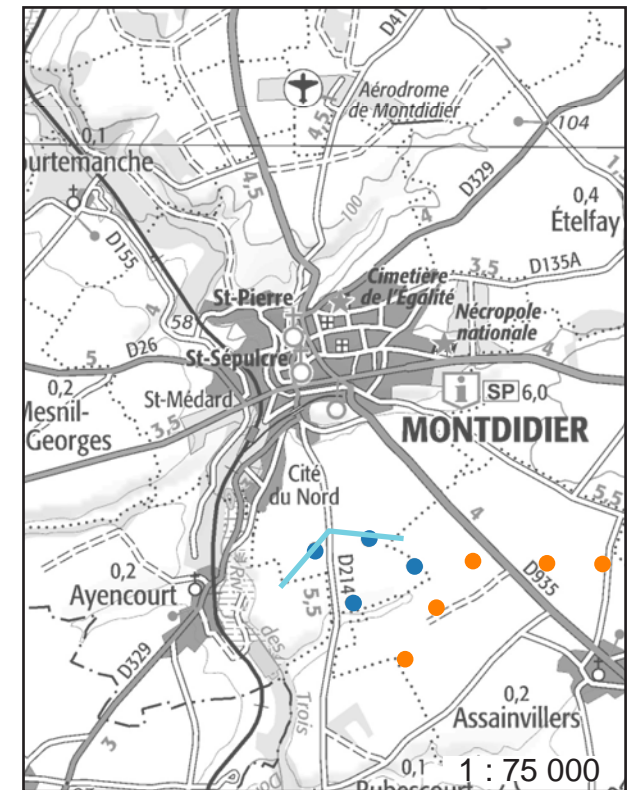




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet
- En instruction

Angle de  $\pm 40^\circ$







# 4 INTÉGRATION ET MESURES





# 1 INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS CONNEXES AU PARC ÉOLIEN

Les pistes d'accès, au-delà des nécessités techniques, pourront idéalement être traitées en employant un revêtement en pierre locale afin de renforcer l'ancrage du projet dans son site.

Le parc éolien comporte 2 postes de livraison. De la même manière que pour les pistes d'accès, les postes de livraison pourront bénéficier d'une couverture permettant leur bonne intégration dans le paysage. A ce titre, étant situé à proximité des boisements, il est préconisé un bardage en bois brut qui se patinera avec le temps.

La structure du poste est réalisée en béton ou en parpaing. L'ensemble est mis en œuvre en usine puis transporté jusqu'à son emplacement sur le site. Chaque poste est un élément préfabriqué en béton de dimensions suivantes : 9 m de long, 2,5 m de profondeur et 2,50 m de hauteur (depuis le niveau du terrain). Une dépose sobre et simple sur le terrain constitue la solution adaptée.

Le toit plat permettra une meilleure intégration paysagère.

## 2 MESURES DE RÉDUCTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

### 2.1 Adaptation de l'implantation suite à la phase de recevabilité

Pour faire suite à la demande de complément des services de l'état, l'implantation a été repensée pour mieux répondre aux divers enjeux rencontrés par le parc. L'éolienne E1 a ainsi été supprimée, les éoliennes Q1 et E10 ont été déplacées. Comme le montre l'analyse, cette modification d'implantation permet de réduire l'impact.

### 2.2 Valorisation des entrées et sorties de bourg et développement de la trame bocagère

Dans le cadre de l'intégration et de l'accompagnement paysager du projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Rollot et Mortemer, les mesures compensatoires reposent sur la valorisation du cadre de vie des habitants des communes les plus impactées visuellement par le projet. La démarche s'appuie sur l'aménagement des entrées ou sorties des bourgs offrant des vues axées en direction des futures éoliennes.

Des essences locales d'arbres et arbustes seront employées dans le but d'assurer des transitions entre les paysages fermés par le bâti des villages et les paysages ouverts des étendues cultivées. En sus d'améliorer la qualité paysagère des entrées et sorties de bourg, les vues seront partiellement filtrées en direction des aérogénérateurs du projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot.

L'objectif n'étant pas d'ignorer la présence du projet mais de générer des vues partielles en direction du projet.

Parallèlement à la requalification de certaines de ces entrées et sorties, des partenariats locaux avec les agriculteurs pourront être mis en place afin d'encourager la conservation et le développement de la végétation bocagère comme on peut l'observer autour du village de Rollot.

### 2.3 Coût estimatif des mesures compensatoires

Une attention particulière sera portée sur le choix des espèces afin qu'elles soient déjà adaptées au contexte climatique local.

Une trentaine d'arbres, d'espèces locales (Tilleul, Aubépine, Charme...) ainsi que des linéaires de haies bocagères, peuvent ainsi être plantés en limite de bourg (voir plans de principe ci-contre).

Arbre 20/25<sup>1</sup> + plantation + tuteurage = 350€ l'unité (x30)

<sup>1</sup>Circonférence du tronc à 1m du sol





©ATER Environnement, 2018

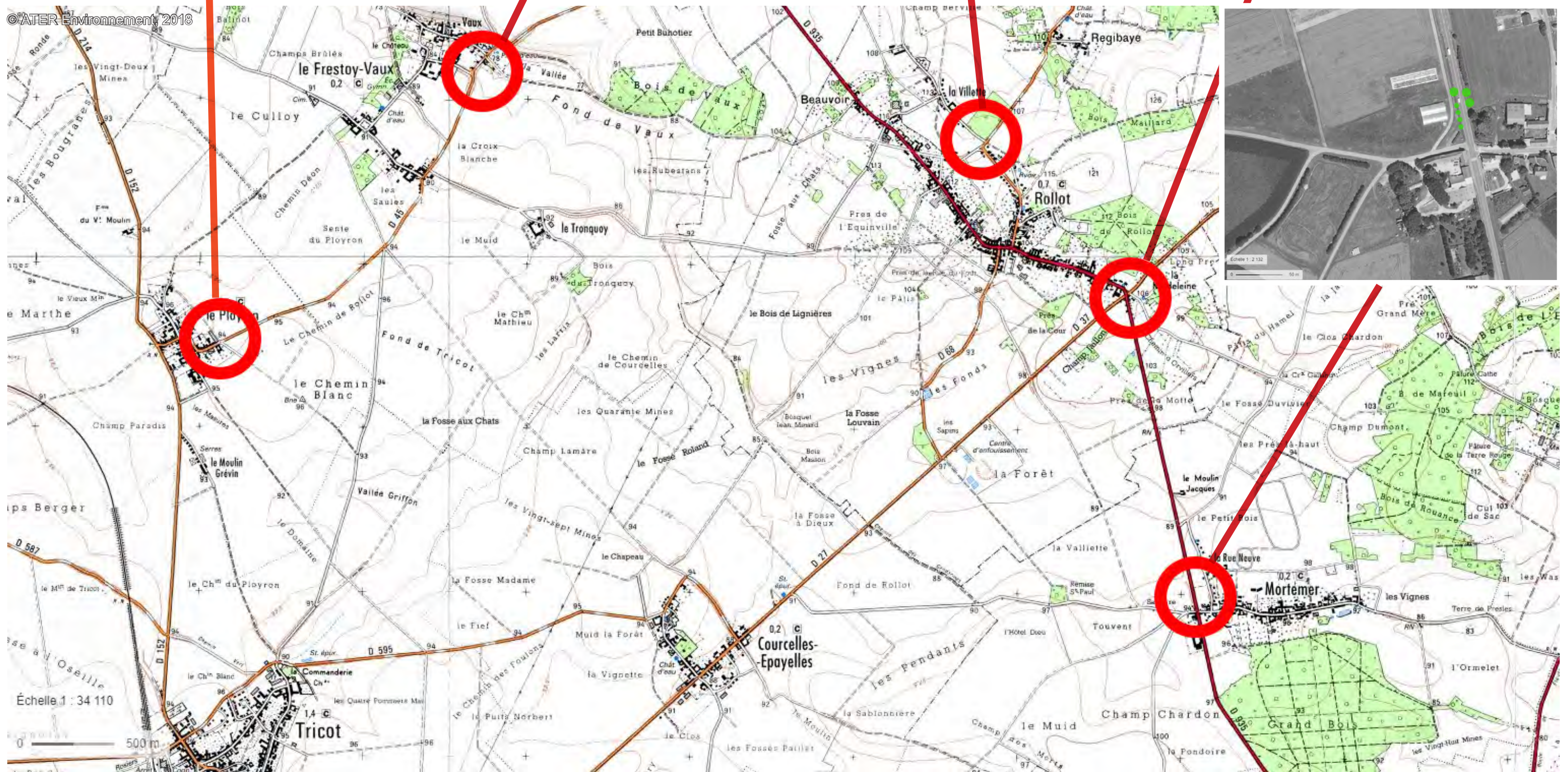


Fig. 195 : Plan de localisation des lieux accueillant des aménagements de valorisation





Fig. 196 : Proposition d'aménagement en entrée de bourg Ouest de Le Frestoy-Vaux



Fig. 197 : Proposition d'aménagement en sortie Nord de Le Ployron





© ATER Environnement, 2018

Fig. 198 : Proposition d'aménagement en sortie de bourg Ouest de Mortemer



© ATER Environnement, 2018

Fig. 199 : Proposition d'aménagement en entrée de bourg Est de Rollot



© ATER Environnement, 2018

Fig. 200 : Proposition d'aménagement en entrée de bourg Nord de Rollot





**ATER Environnement**

**Projet éolien de Frestoy-Vaux,  
Mortemer et Rollot**

**Quadran  
Energie Team**

**Expertise paysagère**